N°59 SEPTEMBRE 2016 - REVUE POLITIQUE MENSUELLE DU PCF - 6 EUROS

P. 32 GRAND ENTRETIEN
EUROPE : QUELLE STRATÉGIE DU PARTI ?
Anne Sabourin

P. 40 PRODUCTION DE TERRITOIRES
BRÉSIL, CONTRASTES ET DISPARITÉS
Hervé Thery

P. 44 HISTOIRE
LA PREMIÈRE GRÈVE DE L'HISTOIRE, LES OUVRIERS DE MENIDEH EL-DEIR
Mickaël Bouali

LA REVUE DU PROJET

DOSSIER

JEUNESSE SACRIFIÉE ? OU ENGAGÉE !

Parti communiste français

SOMMAIRE

3 ÉDITO
Guillaume Roubaud-Quashie Défi terroriste, défi politique

4 POÉSIES
Katherine Battaiellie Bernard Chambaz

5 REGARD
Jules Dunant Soulèvements

6 ▸ 30 LE DOSSIER
JEUNESSE, SACRIFIÉE ? OU ENGAGÉE !
Nadhia Kacel et **Quentin Corzani** Pas de construction d'une nouvelle société sans la participation des jeunes
Isabelle De Almeida Le PCF et l'engagement politique de la jeunesse
Gérard Mauger « Être jeune » une perspective sociologique
G.R.-Q. Jeunesse et communisme : une vielle histoire ?
Antoine Guerreiro Une nouvelle ambition pour la formation des jeunes
Alavaro Forero Hurtado Université, guerre et paix en Colombie
Marine Roussillon Les jeunes, les inégalités territoriales et l'injonction à la mobilité
Sophie Graillat Justice pénale des mineurs : il est temps de réécrire l'ordonnance de 1945
Martin Thibault Les jeunes ouvriers des ouvriers comme les autres ?
Fanny Chartier Six idée reçues sur la jeunesse
Camille Lainé On vaut mieux que ça !
Patrick Coulon Un potentiel émancipateur
Henriette Zoughebi L'engagement des jeunes passe par l'intelligence du cœur
Edgard Garcia La musique, un espace de liberté ?

31 LECTRICES/LECTEURS
Claire Le bonheur

32 ▸ 35 TRAVAIL DE SECTEURS
LE GRAND ENTRETIEN
Anne Sabourin Europe/PCF, quelle stratégie ?
PUBLICATIONS DES SECTEURS
International Turquie : « La France doit cesser son soutien au régime sanguinaire d'Erdogan »

36 COMBAT D'IDÉES
Gérard Streiff Paradis fiscaux. La complicité des banques françaises

38 CRITIQUE DES MÉDIA
Julien Salingue trois mois de couverture médiatique des mobilisations contre « la loi Travail »

40 FÉMINISME
Aminata Traoré Ne nous taisons plus !

42 PHILOSOPHIQUES
Roman Czapski Loisir et politisation du plaisir

44 HISTOIRE
Mickaël Bouali La première grève de l'histoire, les ouvriers de Menideh El-Deir

46 PRODUCTION DE TERRITOIRES
Hervé Thery Brésil, contrastes et disparités

48 SCIENCES
Aurélie Biancarelli-Lopes Ces étranges nanoparticules

50 SONDAGES
Gérard Streiff Les Français et la fraude fiscale

51 STATISTIQUES
Michaël Orand L'amour dure cinq ans : le divorce en France

52 LIRE
Elise Fontenaille, une auteur du partage.

54 CRITIQUES
• **Joëlle Fontaine, Gisèle Jamet** *Enseignement de l'histoire – Enjeux, controverses autour de la question du fascisme*
• **Nicolas Bonnet-Ouladj, Adrien Pécout** *Libérer le sport. 20 débats essentiels*
• **Brigitte Hamann** *Bertha von Suttner : une vie pour la paix*

56 DANS LE TEXTE (LÉNINE 2016-2017)
Florian Gulli et **Aurélien Aramini**
La fusion du socialisme et du mouvement ouvrier

54 BULLETIN D'ABONNEMENT

55 ORGANIGRAMME

La rédaction en chef de ce numéro a été assurée par Quentin Corzani

La Revue du projet - Tél. : 01 40 40 12 34 - **Directeur de publication :** Patrice Bessac
Directeur : Guillaume Roubaud-Quashie • **Rédacteurs en chef :** Clément Garcia, Léo Purguette, Jean Quétier, Gérard Streiff • **Secrétariat de rédaction :** Noëlle Mansoux • **Comité de rédaction :** Aurélien Aramini, Caroline Bardot, Hélène Bidard, Victor Blanc, Vincent Bordas, Mickaël Bouali, Davy Castel, Étienne Chosson, Maxime Cochard, Séverine Charret, Quentin Corzani, Pierre Crépel, Camille Ducrot, Alexandre Fleuret, Florian Gulli, Nadhia Kacel, Corinne Luxembourg, Stéphanie Loncle, Igor Martinache, Michaël Orand, Marine Roussillon, Bradley Smith, Alain Vermeersch • **Direction artistique et illustrations :** Frédo Coyère • **Mise en page :** Sébastien Thomassey
Édité par l'association Paul-Langevin (6, avenue Mathurin-Moreau 75 167 Paris Cedex 19)
Imprimerie : Public Imprim (12, rue Pierre-Timbaud BP 553 69 637 Vénissieux Cedex)
Dépôt légal : septembre 2016 - N°59 - **ISSN** 2265-4585 - **N° de commission paritaire :** 1019 G 91533.

Défi terroriste, défi politique

Depuis la fin des déchaînements meurtriers de l'OAS, notre pays jouissait du privilège d'être relativement épargné par ce phénomène ancien et fort répandu de par le monde : le terrorisme. Voilà maintenant vingt mois que ce privilège est aboli. Le terrorisme n'est plus cette calamité exotique terrible mais mal compréhensible s'abattant sur des peuples lointains ; il est entré dans l'horizon de millions de nos concitoyens, il s'est ancré dans notre horizon national. Se répand depuis lors cette légitime question parmi notre peuple : que faire pour que pareille horreur ne se reproduise plus ? À cette *forte question politique*, d'aucuns, sans surprise, apportent des réponses aussi tonitruantes que condamnées à l'inefficacité parce qu'elles se trompent – et tâchent de tromper – de cibles ou se refusent à les envisager toutes ; d'autres tentent à présent de faire passer le terrorisme dans ce hors monde politique qu'est la « nature des choses », contre laquelle, comme chacun sait, on ne peut rien – le terrorisme rejoignant ainsi la liste des calamités « naturelles » comme le chômage, les inégalités sociales, l'égoïsme de l'être humain… D'autres encore pensent, *in petto*, que la question est secondaire et qu'elle sert essentiellement de masque aux problèmes plus importants : dès lors, il s'agirait de ne pas en parler voire de dénoncer cette question comme fausse question, comme question écran.

Disons-le d'emblée : ces trois pistes – division, renoncement, évitement – sont à nos yeux de redoutables impasses. Le terrorisme n'est pas une donnée de nature, indépassable ; il est possible de le conjurer ; le conjurer est une question majeure, même si elle n'épuise pas le tout de notre combat ; le conjurer ne passe pas par l'installation de trois portiques et le redéploiement de deux gendarmes, pas plus que par la désignation de boucs émissaires n'en pouvant mais, ou la mise en sommeil des libertés. Comment, alors ? Le difficile de l'affaire est que si on veut vraiment éradiquer le terrorisme, ce sont de très fortes mesures, de très *radicales ruptures* qu'il faut initier et ce, dans *plusieurs* domaines où de lourds intérêts sont engagés : politique extérieure, politiques économiques, sociales, culturelles, de sécurité publique…

Que ceux qui nous gouvernent ou ceux que les sondages donnent favoris pour les remplacer l'année prochaine en soient incapables – et n'aient sans doute pas la volonté d'affronter jusqu'au bout toutes les forces contraires sur cette route – est de l'ordre de l'évidence pour tout un chacun. Que, malgré ce sinistre paysage politique, il soit possible de relever ce défi : voilà qui relève d'une démonstration à mener.

Assurément, nos positions en la matière demandent à être mieux connues et sans doute avons-nous à les rendre plus accessibles. Ce n'est pas le moindre préalable et appelle le renforcement du Parti communiste et une édition 2016 puissante de la Fête de l'Humanité. Pour autant, le doute, *profond dans notre peuple,* sur la politique vient là encore nous rattraper. Lancinante et dubitative interrogation : peut-on, ensemble, changer vraiment le cours des choses ? Sur ce chemin comme sur tous, s'impose ainsi la question de cette indispensable confiance populaire dans la capacité collective de faire, de faire nombre, de faire la bascule.

C'est parce qu'en force de proposition et en force d'écoute, nous prenons cette question au sérieux, que notre congrès a retenu cette démarche d'ampleur, précisément tournée vers cet objectif : « Que demande le peuple ? ». C'est parce que la crédibilité de l'action collective comme réponse efficace pour préserver le bien commun est aussi en jeu le 15 septembre contre cette loi Travail si résolument refusée, que nous avons déployé, déployons et allons déployer encore tant d'énergie pour en faire un succès. Dans les deux cas, et aussi loin que cela puisse paraître aux observateurs superficiels et modestement intéressés à la résolution des problèmes populaires, quelque chose se joue dans notre capacité aujourd'hui et demain à relever le défi du terrorisme et tous ceux qu'ensemble, il faudra bien relever aussi. ■

Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur de *La Revue du projet*

Bernard Chambaz

Bernard Chambaz, né en 1949, est le fils de Jaques Chambaz, député communiste du 11e arrondissement de Paris de 1967 à 1968, puis de 1973 à 1978, à qui le lia une tendresse moqueuse à l'égard de son « sacerdoce » et de ses « illusions ». Lui aussi professeur agrégé d'histoire, il est l'auteur de nombreux romans, essais (notamment consacrés à des peintres), récits de voyages. Cycliste chevronné, il livra à *l'Humanité* en 2003 une chronique sur son expérience d'un tour de France en solo et en 2014 publia une *Petite philosophie du vélo*.

La mort à 16 ans d'un de ses trois fils, Martin, l'été 1992 (d'un accident dont le récit nous est livré dans le très émouvant *Martin cet été*, paru chez Julliard en 1994) coupe la vie de Bernard Chambaz en deux. Inconsolable, il continue à être parfois joyeux, à aimer, voyager, et écrire, parce que « écrire est la meilleure façon de continuer », même si les rivets qui empêchent son cœur de s'effondrer « se détachent parfois/Rouillent et grincent et bringuebalent/ ».

Le recueil en deux tomes d'*Été,* qui fait suite à *Échoir,* a été composé sur plusieurs années ; il s'agit d'une alternance de fragments en prose et de poèmes en vers libres, rassemblés en chants. L'évocation du fils disparu (métamorphosé en martin-pêcheur) y court sans cesse, et s'y mêle à celle de la femme aimée (« toimonamourauxyeuxverts/ commelencredeneruda/ », de tous leurs voyages, *road-movies* à la fois endeuillés et animés par une belle énergie. Les grands personnages de la littérature, de la musique (du jazz surtout), auxquels Bernard Chambaz se sent redevable, y paraissent aussi.
Nous sommes témoins d'un souci constant, dans l'apparente simplicité d'une poésie à l'allure très moderne, apparentée à la poésie américaine contemporaine, de dire au plus juste, au plus précis, tout ce qui est vu. *Été* a reçu le prix Apollinaire.

Si ce recueil est le tombeau du fils aimé, à l'instar de celui de Mallarmé à son jeune fils Anatole, et si, comme le précise l'envoi final de chaque chant de ce recueil, « c'est la mort qui l'emporte sur le mot », *Été* est aussi un hymne à l'amour, à la création, à la multiplicité grisante du monde, à l'humanité. À l'envers des autres parents, ce père orphelin marche dans les pas de l'enfant mort qui le précède : un adolescent très gai, curieux, ouvert. En même temps que sa mémoire, c'est toute cette matière du monde que Bernard Chambaz se sent devoir préserver, et qu'il déroule comme un tapis infini devant nous, fascinés.

Nous refermons ces livres avec le chagrin de quitter un poète devenu un familier jusque dans son travail, mais la certitude des « stocks inépuisables de joie » que la vie contient, envers et contre tout.

Katherine Battaiellie

Et pourquoi le premier vers du dernier poème
Me renvoie avec une force
Imparable
À cette image du paradis où nous sommes cinq
Vers la mer qui bat contre
Un bosquet de tamaris
Comme un cœur qui jamais ne s'arrêterait
La pagaille des sentiments
Avec le beau désordre et la vaste détresse
Et la dévastation
La quantité affolante de tout ce que nous n'aurons pas connu
Ici et à Shanghai
Où par un hasard
Appelé contingence nous continuons à mourir et marcher.

***Échoir*, Flammarion 1999**

sans fin
monamour
tes yeux qui me tuent quand tu me détestes
ta jupe soulevée pas seulement dans l'enfer
la mousse encore et
toujours inouïe
que ce fut dans la dauphine vert tilleul à Ivry
ou à Rome à Timimoun à Brooklyn à la neige
buée
magi
queA
quoi je ne pourrai jamais renoncer

***Été*, Flammarion 2005**

voir le croiseur
aurore
aux doigts de rose dès
le premier soir.
sa coque verte les canons
pointés vers nulle part
les canots de sauvetage repeints
à neuf comme
la guérite de la gare de Finlande
où une vieille
femme veille son seau
à moitié vide
de myrtilles
qu'elle vend trois fois rien
dans un cornet de papier
journal

***Été II*, Flammarion 2010**

Tsubasa KATO, Break it before it's broken *(Casse-le avant qu'il ne casse)*, 2015, vidéo, couleur, son, 4' 49"
© Tsubasa Kato / cameraman : Taro Aoishi.

Galerie Nationale du Jeu de Paume
Place de la concorde, Paris
du 18 octobre 2016
au 15 janvier 2017

Soulèvements

Exceptionnellement, la totalité du musée du Jeu de Paume dédie la totalité de son espace à une seule exposition. Réalisée par Georges Didi-Huberman, *Soulèvements* tente de réunir expérience esthétique et réflexion théorique en un même mouvement. Des révolutions arabes à la guerre d'Espagne, d'Eisenstein à Victor Hugo et l'art contemporain *Soulèvements* nous fait passer du général au particulier. Alors que la France vient de connaître un mouvement social d'ampleur contre les politiques néolibérales, cette exposition tombe à pic pour prendre du recul sur les événements et les analyser dans une perspective historique.

Jules Dunant

DOSSIER

À l'heure où le gouvernement Hollande divise la population avec la loi Travail et l'état d'urgence, la jeunesse a su redonner du souffle à l'ensemble du peuple par sa mobilisation tenace et sa soif d'avenir. Elle est un enjeu au cœur de la lutte des classes, en cela les tenants du capital mettent tout en œuvre pour la réprimer et la précariser. Mais rien n'y fait, les jeunes refusent et s'engagent....

PRÉSENTATION

Pas de construction d'une autre société sans la participation des jeunes

PAR **NADHIA KACEL** ET **QUENTIN CORZANI**

Dans un article de *l'Humanité* en date du 27 juillet 2016 Roland Gori, psychanalyste et initiateur de L'Appel des appels, affirmait que la « perte de morale et d'intelligence critique du monde est quand même ce qui nourrit aussi bien la guerre de tous contre tous sur le marché de la compétitivité et de la flexibilité, qui démolit les protections et qui favorise l'émergence de révolution conservatrice, qui en définitive fait partie de la même niche culturelle que la montée des extrêmes droites, des racismes, des nationalismes, etc. Nous avons perdu des raisons d'espérer. Or il faut redonner à la jeunesse des motifs d'espérer qui ne peuvent reposer que sur une promesse et une confiance ».

Or si tout le monde s'accorde pour dire que les jeunes sont l'avenir de la société, cette promesse d'avenir est loin d'être offerte à la jeune génération. La jeunesse est un moment de la vie sans réel début et sans réelle fin sociale, elle échappe de plus en plus à une définition d'âge. La sortie des études et l'entrée dans le monde du travail non seulement sont devenues distinctes mais de plus s'étalent entre quelques jours et de nombreuses années. La case chômage constitue, presque immanquablement, une étape de l'accès à l'emploi et à l'autonomie économique. Précédée de l'inévitable « stage d'attente » dont le sens social est explicite. Le chômage des jeunes est l'outil numéro un d'une relégation et d'une mise en attente d'une partie des jeunes par la société. Dans le même temps, une autre partie « bien née », issue d'une classe qui a à sa disposition un capital économique, culturel et social très largement supérieur à celui du reste de la population, les distinguant très nettement de la majorité des jeunes. Comme le révèlent les sociologues Monique et Michel Pinçon-Charlot, ce groupe social assure une protection de ses intérêts économiques et symboliques, et entretient les éléments de sa reproduction, en envoyant ses enfants dans les meilleurs établissements scolaires et universitaires, en les mariant à d'autres enfants de bonne famille, en habitant dans des quartiers où les voisins sont des semblables.

> « Il faut redonner à la jeunesse des motifs d'espérer qui ne peuvent reposer que sur une promesse et une confiance. » Roland Gori

Depuis plusieurs années, une même expression est utilisée pour parler de la jeunesse, celle de « génération de la crise », qui en plus de subir la conjoncture, se retrouve confinée dans des clichés de « fainéants », « insouciants » et « individualistes ». Pourtant cette génération de la crise c'est celle qui en France a empêché la mise en place du CPE, celle qui a manifesté contre la loi El Khomri, qui a créé des espaces

collectifs de contestation et de débats politiques tels que « Nuit debout » en France, les « *puerta del sol* » en Espagne. C'est celle qui en Tunisie et en Égypte a participé à renverser des despotes, au Chili et au Québec a manifesté pour une éducation gratuite. Alors que tout le système semble verrouillé d'avance, que la jeunesse est préparée à accomplir sa mission de reproduction sociale, plus personne n'est dupe de l'hypocrisie du système. Quel est le but si ce n'est de museler une jeunesse capable de lutte victorieuse dès lors que des menaces pèsent sur son avenir.

C'est le prix à payer pour s'inscrire dans le grand jeu du capitalisme et de la concurrence mondiale pire il nécessite « de réduire la jeune génération à n'être qu'un fantassin de la guerre économique qui détruit tout sur son passage : les protections sociales et salariales, les conditions de travail, comme les équilibres écologiques. » (Patrick Le Hyaric dans *l'Humanité*, 25 mars 2016).

Pour y arriver deux solutions sont utilisées : le dénigrement, la précarité et les inégalités. Le taux de pauvreté des jeunes est à 20 %. Il est trois fois supérieur à celui de la classe d'âge des 65-69 ans. L'âge moyen d'obtention d'un premier emploi à durée indéterminée est passé de 22 ans en 1992 à 28 ans aujourd'hui. Julien Lauprêtre, président du Secours populaire, indique qu'en 2010, 105 000 jeunes étaient aidés par l'association, en 2014 249 000 jeunes, dont 25 000 étudiants avaient sollicité l'association avant tout pour l'aide alimentaire.

Les conséquences sont terribles, plutôt que la recherche du bonheur et l'espoir dans le collectif, des jeunes aujourd'hui se tournent vers la destruction et la haine de l'autre, et la pulsion de mort. Depuis les crimes perpétrés en mars 2012 à Toulouse, nous avons vécu les massacres de la rédaction de *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015, les attentats du 13 novembre la même année et plus récemment celui du 14 juillet 2016. Les morts n'en finissent plus de s'amonceler.

Au-delà des attentats, 2 000 jeunes français.es sont impliqué.es dans des filières djihadistes et 600 sont effectivement sur place en Syrie ou en Irak. Autrement dit, 2 000 jeunes préfèrent participer à une entreprise de mise à mort, parfois de massacres de populations entières et ont envisagé leur propre mort plutôt que de vivre en France. Nous ne sommes pas face à un épiphénomène, ponctuel mais structurel et massif. Il doit nécessairement nous interroger.

Bien sûr, il questionne d'abord la société française qui a pris le chemin d'une civilisation valorisant la concurrence entre les individus, le repli sur soi et explose les liens de solidarité. Une société dans laquelle l'homme n'est ni plus ni moins qu'une unité de production que l'on ajuste selon les nécessités économiques. Dans ce contexte, où la perspective de progrès, d'un projet de société partagé collectivement et dirigé vers le bien vivre semble confuse pour certains, l'idéologie de l'Organisation de l'État Islamique leur apparaît comme offrant un horizon de sens.

Ce phénomène se pose avec acuité à nous, communistes. Il nous oblige à nous interroger sur notre propre action politique et militante. Des jeunes envisageaient aussi d'aller se battre en 1936 dans les Brigades Internationales parties secourir la jeune République espagnole. Quelques années plus tard, certain.es entraient dans la Résistance. Mais dans les deux cas c'était pour défendre la liberté d'un peuple et des perspectives de progrès social. L'enjeu actuel est bien d'aller contre la soi-disante lutte des générations ou choc des civilisations mais bien de construire collectivement les prémices de nouveaux rapports sociaux d'égalité et de non-violence.

Nombreux sont les jeunes à s'engager de différentes manières dans ce sens, nous ne saurons compter sans ces citoye.nes à part entière pour construire un nouveau modèle de société. ■

*__Nadhia Kacel__ est reponsable de la rubrique Féminisme.
__Quentin Corzani__ est responsable de la rubrique Grand entretien. Ils ont coordonné ce dossier.

LE PCF ET L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Lors du discours de clôture du 37e congrès, Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a donné rendez-vous à la jeunesse. « Notre parti est le vôtre ».

PAR **ISABELLE DE ALMEIDA***

Il a rappelé que celle-ci, précarisée, malmenée, rarement écoutée, a fait irruption dans le mouvement social contre la loi Travail, avec des mobilisations aux formes nouvelles [...] autant de signes et d'actes exprimant une soif de démocratie et de politique de leur part. « Nous entendons cet appel et nous sommes prêts à y répondre. Nous nous adressons à toute la jeunesse [...]. Nous disons aux jeunes : « vous cherchez un lieu d'échange, des idées neuves, du travail en réseau, vous cherchez un endroit stable où vos paroles seront entendues, attendues, écoutées, prises en considération. Un lieu d'actions utiles, de solidarité, de fraternité, d'inventions. Alors notre parti est le vôtre, nous vous y accueillons, vous y aurez toute votre place, vous pourrez y prendre des responsabilités. » C'est bien parce que le PCF porte un projet d'émancipation humaine fondé sur le partage, la mise en commun, la fraternité et la paix en France, en Europe et dans le monde que l'adresse de Pierre Laurent peut rencontrer un écho auprès des jeunes. C'est bien parce que le PCF a décidé d'une démarche de front citoyen et populaire où les citoyennes et citoyens sont les principaux acteurs de la transformation sociale qu'il peut y avoir convergence avec les aspirations des jeunes à une démocratie renouvelée. ▶

POTENTIALITÉS ET OBSTACLES À L'ENGAGEMENT

Encore, nous faut-il savoir détecter les potentialités et les obstacles coexistant dans la jeunesse quant à son éventuelle implication dans le combat émancipateur et sa traduction politique. Pour cette raison, le PCF pendant l'année 2015 a conduit un travail d'auditions, de lectures de travaux qui a fait l'objet d'une note publiée par le LEM (voir p.26). Quand nous disons « la jeunesse », ayons en tête que cette tranche d'âge n'est pas uniforme mais traversée de clivages liés aux origines de classe, au niveau d'éducation, aux discriminations diverses… Cependant, ce qui tend à « l'unifier », c'est le rapport à la précarisation de son parcours de vie, qui se caractérise par un accès de plus en plus tardif et de plus en plus difficile à l'autonomie. Les chiffres, en progression, du chômage des jeunes et de la pauvreté indiquent que c'est la catégorie d'âge qui subit le plus durement les effets de la crise.

C'est d'ailleurs, ce moteur-là, avec le slogan : « Précaire un jour, précaire toujours ? Les jeunes disent non au projet de loi Travail » qui a rassemblé plus de 27 organisations de jeunesse autour d'une plate-forme de revendications et qui a fait descendre dans la rue et sur les places, des milliers de jeunes pendant plusieurs mois. Cependant parmi les obstacles, notons les tentatives de division de toutes parts pour affaiblir et disqualifier ce qui pourrait unir les jeunes dans un combat commun contre les politiques austéritaires : les jeunes étudiants contre les jeunes de banlieue, les diplômés contre les non diplômés. Sans parler aussi d'une soi-disant fracture générationnelle, entretenue par les tenants du libéralisme dont le but est la remise en cause du « modèle social français » par la jeunesse d'aujourd'hui, sur le monde : « le monde a changé, il faut changer de modèle de société ».

Alors qu'une très grande majorité de nos concitoyens constatent que la situation des jeunes s'est dégradée depuis 2012 et estiment que l'État devrait consacrer davantage de moyens aux politiques dédiées à la jeunesse au cours des prochains mois, il s'agit bien d'une prise de conscience et d'un appel majoritaire à de grands changements dans la politique de notre pays.

> « Parce que le PCF a décidé d'une démarche de front citoyen et populaire où les citoyennes et citoyens sont les principaux acteurs de la transformation sociale, il peut y avoir convergence avec les aspirations des jeunes à une démocratie renouvelée. »

UNE DÉFIANCE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ?

Rappelons qu'avant les élections de 2012, une kyrielle d'organisations d'éducation populaire, de jeunes, d'acteurs sociaux et politiques dont le PCF, avaient signé, soutenu un appel « Pour un *Big Bang* des politiques de jeunesse » assorti de propositions audacieuses. À la suite de son élection, François Hollande avait déclaré faire de la jeunesse la priorité de son mandat mais force est de constater que parmi la jeunesse et au-delà, c'est la déception qui prime voire de la colère.

Une défiance qui se traduit de manière globale envers l'ensemble des partis politiques, la représentation politique et une faible participation électorale. Cependant, gardons-nous de préjugés : le différentiel de participation aux élections entre les jeunes et les adultes demeure stable depuis 30 ans. Quant aux futures élections, les premières enquêtes du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences-po) sur les primovotants à élection présidentielle de 2017), ceux-là se disent pour le moment, moins intéressés par cette élection que les autres groupes : moins 10 points dans leur intention d'y participer que la moyenne. Concernant les choix électoraux de ce groupe de primovotants, il se rapproche de l'ensemble de l'électorat, se situant nettement plus à droite qu'à gauche. Mais gardons-nous, à ce stade de figer des analyses, cependant nous savons qu'un jeune sur trois dit (en 2014) ne se retrouver dans aucune offre politique.

Le vote des jeunes est plus un vote intermittent et est exercé suivant les enjeux du moment. Ils se montrent plus mobiles que les adultes dans leurs premiers choix électoraux, le principe du vote reste fortement valorisé par les jeunes générations. Il est à noter que 85 % des jeunes sont inscrits sur les listes électorales (88 % pour l'ensemble de la population). Concernant l'abstention des jeunes, un point doit attirer notre attention. Elle est très marquée par la « mal inscription », être inscrit dans une commune où on ne réside pas. Elle représente près de 15 % des inscrits.

Si l'inscription d'office a fait augmenter le taux d'inscrits, une autre disposition pourrait inciter à la participation : c'est l'inscription universelle, où chaque citoyen serait inscrit automatiquement dans la commune de sa résidence.

Pour autant, le comportement électoral des jeunes ne signifie pas un désintérêt de la politique, il est plus un marqueur de désaffection envers la représentation politique. Le quinquennat actuel et toutes les désillusions qui l'accompagnent n'y sont pas pour rien : au contraire, cela a accéléré cette défiance voire ce rejet. En effet, toutes les enquêtes montrent que les jeunes sont plus politisés qu'auparavant : ceux qui considèrent la politique comme très importante et se disent intéressés double (entre 1999 et 2008) et il en est de même de ceux qui discutent souvent de politique. Plus de 8 jeunes sur 10 suivent l'actualité politique.

> « Plus de 8 jeunes sur 10 suivent l'actualité politique »

Les clichés trop galvaudés (« les jeunes ne s'intéressent pas à la politique ») et donc ils n'y connaissent rien qui arrangent ceux et celles qui veulent poursuivre ou imposer leur projet politique sans se remettre en cause, sont mis à mal avec ces constats. C'est donc un des premiers points qui révèle un potentiel d'engagement.

UNE ABSENCE DE RÉSIGNATION

Le deuxième point, c'est une forte participation, ou envie de participer à des formes de protestation : manifestations, pétitions. Un chiffre : 61 % participeraient à un mouvement de type 68 (qu'ils soient étudiants, chômeurs, précaires…).

D'ailleurs, la mobilisation des jeunes ces derniers mois, et le mouvement Nuits debout et autres formes de participation valident ce constat. Ces nouvelles formes de militantisme sont à prendre en considération. Une conférence organisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éduca-

« Les jeunes contestent à la fois le développement des inégalités, la précarisation de leur vie et le manque de démocratie. »

tion populaire (INJEP) sur « jeunes alteractivistes, d'autres manières de faire de la politique » apporte des éléments de réflexion intéressants : l'expérimentation de la démocratie en vrai, la bienveillance et l'ouverture à autrui : « les occupations de places sont le siège d'expériences, de relations sociales nouvelles, l'expression et la mise en œuvre de valeurs par lesquels on se transforme ». Malgré leurs limites ces mouvements indiquent une volonté de renouvellement des formes démocratiques. Une volonté et une aspiration que l'on retrouve dans d'autres enquêtes, y compris celles commandées par le gouvernement en 2015 : des débats politiques sur les sujets de société, plus de culture politique à l'école, la création de lieux de dialogue et de participation dans les villes…

UN FORT ATTACHEMENT AUX VALEURS DE DÉMOCRATIE ET D'ÉGALITÉ

Le troisième point, c'est que même si le positionnement politique est moins orienté à gauche, le clivage droite-gauche fait toujours sens, il y a un fort attachement aux valeurs de démocratie et d'égalité et une prise de conscience que les « politiques » peuvent agir sur leur vie mais qu'ils ont laissé la finance prendre le pouvoir.
Aussi, tous ces éléments sont loin des clichés et préjugés sur la jeunesse : individualiste, désengagée, passive, plus violente, voire délinquante. Même s'il ne faut pas nier les problèmes et qu'il faut les traiter. Quand 70 % de jeunes disent qu'ils n'ont pas les moyens de montrer ce dont ils sont capables et qu'une partie importante de la jeunesse se sent exclue de la société, c'est une situation de la jeunesse « comparable à une cocotte-minute sans soupape ». Pour ne prendre qu'un exemple, et pas des moindres tant il est grave : quand des jeunes s'engagent dans l'horreur d'actes terroristes, choisissant de mourir en donnant la mort pensant donner du sens à leur existence, nous avons la responsabilité d'apporter des réponses. Nous, c'est la société dans son ensemble, y compris notre organisation, le PCF. Car s'il y a une constante à relever, c'est l'exigence de démocratie renouvelée pour apporter des solutions aux crises diverses. Les jeunes contestent à la fois le développement des inégalités, la précarisation de leur vie et le manque de démocratie. C'est donc bien sur ces deux enjeux qu'il faut engager la construction de solution avec eux et elles. Le gouvernement en mettant en place un forum français de la jeunesse réunissant 18 organisations de la jeunesse dont le Mouvement des jeunes communistes de France (MJCF) a fait un pas en avant, mais on ne peut que constater que quasiment toutes les mesures prises ou annoncées concernant la jeunesse l'ont été sans concertation avec ses représentants.

PERMETTRE LA CONFRONTATION SUR LE PROJET DE SOCIÉTÉ

Alors qu'en 2015, après les attentats de Paris en janvier, les organisations de jeunesse, lançaient un appel : « La génération de la crise ne sera pas celle de la guerre », proposant la constitution d'espaces d'échange, de débats et d'engagements ouverts à l'ensemble des jeunes pour que la société ne se construise pas sans nous », il n'y a pas eu de réponse de la part du gouvernement. Pourtant, c'est bien de ces espaces publics, partagés, organisés, pluralistes, permettant la confrontation sur le projet de société pour sortir de la crise dans toutes ses dimensions dont ont besoin les jeunes générations, et c'est d'ailleurs ce que beaucoup d'intellectuels, chercheurs, acteurs dans le mouvement social appellent de leurs vœux.
Le PCF partage cette exigence, l'exprime dans ses prises de position en dénonçant le manque de débats contradictoires, que ce soit au parlement sur plusieurs projets de lois et récemment sur la poursuite de l'état d'urgence, et est disponible pour s'y engager et l'organiser. La proposition de loi-cadre du groupe communiste à l'Assemblée nationale, fin 2011 : « Permettre aux jeunes de prendre en main leur avenir » même si elle a besoin d'être réactualisée, aborde l'ensemble des domaines de la vie des jeunes : sécurisation des parcours de vie, éducation, culture, lutte contre les discriminations, engagement.
Ce qui anime la démarche du PCF en direction de la jeunesse, c'est tout d'abord de consulter les organisations de jeunesse sur les mesures à prendre : c'est ce qui s'est produit pour la loi-cadre comme sur bien d'autres, par exemple sur la loi égalité-citoyenneté, le service civique, la lutte contre le contrôle au faciès, la formation et l'enseignement universitaire, l'emploi et le travail… et de proposer voire de mettre en place quand cela est possible, dans les collectivités locales, ou autres instances des lieux de concertations et de codécisions avec les jeunes.
Notre dernier congrès fait de la question de la jeunesse une de nos priorités : dans le texte « Le temps du commun », nous nous plaçons résolument dans le combat pour l'autonomie de la jeunesse » et dans notre relevé de décisions, nous décidons de soutenir et d'aider à l'implantation et au développement du MJCF et de travailler à des batailles en direction des jeunes.
En conclusion, prendre le parti pris de la jeunesse, c'est possible et c'est indispensable ! ■

***Isabelle De Almeida** est présidente du Conseil national du PCF.

« ÊTRE JEUNE » UNE PERSPECTIVE SOCIOLOGIQUE

Les analyses sociologiques de la jeunesse se sont orientées dans deux directions : l'une se situe dans la perspective d'une sociologie des « âges de la vie », l'autre dans celle d'une sociologie des « générations ».

PAR **GÉRARD MAUGER***

LES JEUNES, DOMAINE D'ÉLECTION DE LA PROPHÉTIE SOCIOLOGIQUE

Parce que les jeunes d'aujourd'hui sont les adultes de demain, les instituts de sondages croient, en se penchant sur eux, pouvoir y observer le changement à l'état naissant, y déceler les prémices de l'avenir, les présages, funestes ou favorables, de la société future. Ainsi, les jeunes sont-ils un domaine d'élection de la prophétie sociologique. De ce point de vue, l'histoire contemporaine des discours politiques et médiatiques sur la jeunesse semble animée d'un mouvement pendulaire. Les éclipses alternent avec les résurrections, l'indifférence avec la curiosité, le silence avec le bavardage. Ils concernent tantôt un pôle, tantôt l'autre de l'espace social ou, plus précisément, la fraction devenue visible de ces jeunes et érigée en symptôme de problèmes sociaux émergents.

Le chômage de masse des jeunes sans qualification, qui sous-tend, depuis le XIX[e] siècle, le thème des « classes laborieuses/classes dangereuses », alterne avec celui de « l'excédent d'intellectuels » et des « intellectuels frustrés » (aujourd'hui, les « intellos précaires »). Pour la période contemporaine, la « massification scolaire », avec les phénomènes d' « inflation/dévaluation » des titres scolaires, les désajustements/réajustements entre les titres et les postes qu'ils induisent et le « déclassement des nouvelles générations », serait au principe d'une crise latente, tantôt manifeste, tantôt silencieuse, depuis le début du siècle. Quant à la délinquance endémique des jeunes des classes populaires associée à des formes de sociabilité traditionnelles (« le monde des bandes ») où ils faisaient l'apprentissage des valeurs de virilité et où s'opérait la conversion de la « culture anti-école » en « culture d'atelier », elle est aujourd'hui amplifiée par le chômage de masse et la précarisation des jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et des jeunes sans qualification.

En sociologie, les tentatives de « construction d'objet » associées à la notion de jeunesse se sont orientées dans deux directions : l'une se situe dans la perspective d'une sociologie des « âges de la vie », l'autre dans celle d'une sociologie des « générations ». On illustrera ici l'usage qu'on peut en faire en ébauchant d'abord un tableau « des jeunesses » dans la société française contemporaine, puis en interrogeant la cohérence supposée d'une « génération de la crise ».

> « On peut définir "la jeunesse" comme la séquence biographique définie par un double processus d'accès au marché du travail et au marché matrimonial »

LES JEUNESSES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONTEMPORAINE

De façon générale, on peut définir « la jeunesse » comme la séquence biographique définie par un double processus d'accès au marché du travail et au marché matrimonial qui se clôture avec la stabilisation d'une position professionnelle et matrimoniale. Quel qu'en soit le calendrier, ce double processus d'accès à un « état » professionnel et conjugal considéré, au moins provisoirement, comme stable, définit une condition générique qui peut être décrite à la fois comme une période d'accumulation initiale de ressources (pour l'essentiel, culturelles et scolaires), d'apesanteur familiale, d'incohérences statutaires, d'indétermination sociale, de classements et de cristallisation des manières de voir, de faire et d'être (*habitus*). En étudiant les incidences de la prolongation des scolarités, de l'extension du chômage et de la précarité et celles du développement de la cohabitation juvénile, sur les processus d'accès à une position stabilisée sur le marché du travail et sur le marché matrimonial, on peut mettre en évidence les transformations des formes socialement et sexuellement différenciées de la condition juvénile.

Dans les classes populaires, l'allongement (inégal) des scolarités, d'une part, le chômage endémique et la précarisation des emplois, d'autre part, ont différé l'accès à une position stable sur le marché du travail. Par ailleurs, la prolongation de la dépendance (financière et résidentielle) de la famille d'origine et les expériences de couple plus ou moins précaire contribuent à reporter la formation d'une famille de procréation. D'où « l'allongement de la jeunesse » partout constaté et les tensions qui en résultent.

Dans les classes dominantes, la condition juvénile des hommes reste à peu près identique : les diplômes de l'enseignement supérieur résistent bien à la dévaluation des titres scolaires et le mariage est souvent précédé d'une phase de « cohabitation ». À l'inverse, la condition juvénile des femmes issues des classes dominantes est complètement transformée. La plupart d'entre elles poursuivent désormais des études supérieures, ont accès aux procédés de contraception et accèdent ainsi aux prérogatives et aux « libertés » de la vie étudiante. Aussi nombreuses que les hommes à acquérir des diplômes d'enseignement supérieur, elles investissent désormais leur capital scolaire sur le marché du travail. Autrefois gage de sécurité économique, le mariage perd sa nécessité et apparaît, au moins pour un temps, comme une entrave à la carrière professionnelle : à l'inverse, la cohabitation apparaît comme « un compromis » souhaitable entre les sexes et entre les générations.

Mais, entre ces modèles opposés, il y a place pour des formules intermédiaires liées à la banalisation de l'accès à l'enseignement supérieur, à l'extension de l'emploi étudiant et aux

processus de déclassement induit par l'inflation-dévaluation des titres scolaires. Temporairement rassemblés par un statut formellement identique, les étudiants d'origines sociales diversifiées se distinguent entre eux par des conditions elles-mêmes diversifiées. Vanessa Pinto a ainsi mis en évidence la différenciation interne à la condition étudiante, non seulement par rapport aux positions d'origine et d'avenir, mais aussi par rapport au « style de vie étudiant ». L'accès inégalement partagé au statut d'étudiant, la différenciation sociale des baccalauréats, la diversification des parcours selon le sexe, la multiplication et la différenciation sociale des filières font de la démocratisation scolaire une « démocratisation ségrégative ». Les jeunes qui arrêtent leurs études à la fin du lycée ou après un bref passage à l'université, porteurs de titres scolaires dévalués, sont les plus affectés par le décalage entre aspirations et chances objectives et les plus attachés à la défense de la valeur nominale du diplôme et à la réalisation de leurs espérances scolaires. Ainsi peut-on rendre compte des « conduites d'ajournement », des différentes formes de résistance au déclassement, du travail de redéfinition des aspirations, des stratégies de reconversion, de rescolarisation, d'accumulation de diplômes, etc. Quant à l'extension de l'emploi étudiant, elle met en évidence la transformation et la diversification d'une condition étudiante autrefois réservée aux héritiers. Bien que la distance à la nécessité économique soit plus ou moins grande selon l'origine sociale, les impératifs plus ou moins prégnants d'autonomie par rapport à la famille d'origine, d'accès aux consommations juvéniles associées à la sociabilité étudiante et d'acquisition d'une expérience professionnelle, font que le cursus dans l'enseignement supérieur se double souvent d'un précursus professionnel. La condition étudiante apparaît ainsi comme une période exploratoire où le cursus scolaire se double d'un « précursus matrimonial » et d'un « précursus professionnel », « présalariat » qui peut apparaître à la fois comme un apprentissage du statut de salarié et un mode d'intériorisation d'attitudes et de comportements ajustés à un marché du travail flexible. Cette nouvelle condition étudiante, caractérisée par les incohérences statutaires et l'indétermination, apparaît à la fois comme une « période moratoire » (où l'espace des possibles – professionnels et matrimoniaux – reste ouvert) et comme une période d'ajustement progressif des aspirations aux positions accessibles et de fermeture progressive du champ des possibles : « travail de deuil » des illusions rendu nécessaire par la désorientation qu'induisent, pour les non-initiés, l'accès à l'enseignement supérieur et le brouillage des filières.

> « Le déclassement – inégalement distribué – de "la génération sacrifiée" est régulièrement imputé aux générations antérieures supposées incapables de transmettre le modèle d'État social. »

UNE « GÉNÉRATION DE LA CRISE » ?

Ceux qui pensent pouvoir identifier en France une « génération de la crise » s'efforcent de caractériser et de dater un changement du « mode de génération » dont elle serait le produit à l'échelle de la société française. Louis Chauvel oppose ainsi la situation faste qu'a connue la génération des années 1940 à celle que connaissent les générations nées à partir des années 1950, « générations de la crise » confrontées à l'expansion du chômage, à la dévaluation des titres scolaires, à la baisse des salaires et à la stagnation des niveaux de vie, etc. Dans cette perspective, l'émergence de « générations sacrifiées » ou « malchanceuses » procède de la spécificité du mode de génération des cohortes nées après le tournant des années 1960. Il est caractérisé, d'abord, par le nouvel état du système scolaire associé à sa démocratisation (ou à sa « massification ») consécutive à la « deuxième explosion scolaire ». Par ailleurs, cette « génération de la crise » est confrontée à un nouvel état du marché du travail. Une description schématique des transformations de la structure sociale française met en évidence « la fin des paysans », l'expansion puis le déclin du monde ouvrier, l'extension du monde des employés, la très forte croissance aujourd'hui freinée des professions intermédiaires, le très fort développement puis la moindre progression des cadres et, depuis la deuxième moitié des années 1970, l'extension du chômage et la précarisation de l'emploi. De cette double transformation du système scolaire et du marché du travail résultent de multiples conséquences. L'accroissement du nombre des titres scolaires délivrés implique leur dévaluation dans la mesure où leur accroissement est plus rapide que celui des positions correspondantes sur le marché du travail : d'où l'hypothèse du déclassement systémique de la génération de la crise.

Mais, cette construction (« sur le papier ») d'une génération de la crise méconnaît que cette dévaluation en cascade des titres scolaires affecte en priorité les diplômes les moins élevés de l'enseignement technique et que le taux de chômage varie fortement en fonction du niveau d'études atteint : plus le niveau de diplôme augmente, moins les risques de chômage et de déclassement sont grands pour les jeunes sortants de l'école qui se présentent sur le marché du travail. Par ailleurs, le déclassement – inégalement distribué – de « la génération sacrifiée » est régulièrement imputé (lors de chaque réforme des retraites) aux générations antérieures supposées incapables de transmettre le modèle d'État social et de condition salariale construit au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, mais léguant une dette massive aux générations ultérieures.

> « La vision du monde social qu'implique "l'optique générationnelle" étendue à l'échelle d'une formation sociale conduit à occulter les clivages de classes et méconnaître, en l'occurrence, les clivages de classes au sein des générations de la crise. »

Ce déclassement est en général attribué à « la crise » (souvent référée aux deux chocs pétroliers de 1973 et de ▶

▶ 1979), au ralentissement ou au retournement économique du milieu des années 1970 et à la faible croissance ultérieure. Mais, après quelques décennies de crise, on peut faire l'hypothèse avec André Orléan, d'une régulation du capitalisme par les crises : à la régulation fordienne succède la période de « stagflation » des années 1970 (1973-1982) qui prélude à l'émergence, avec l'arrivée au pouvoir dans les années 1980 des gouvernements néolibéraux (Thatcher, Reagan), du « capitalisme financiarisé » (« capitalisme patrimonial » ou « capitalisme néolibéral »). Les marchés financiers contrôlent désormais les droits de propriété et ce contrôle va de pair avec l'alignement des intérêts du haut management et des dirigeants sur ceux des actionnaires, l'exigence de rentabilité, les stratégies de délocalisation et la baisse de l'emploi manufacturier en Europe et aux États-Unis, le maintien d'un chômage de masse, la forte pression sur les salaires, la montée massive des inégalités, etc. De cette analyse de la crise prolongée, on peut tirer quelques conclusions qui concernent le problème des générations. Cette transformation du mode de régulation du capitalisme implique celle du marché du travail, donc de la situation à laquelle sont confrontés les salariés à partir de la fin des années 1970. Parmi les nouveaux entrants sur le marché du travail, elle affecte prioritairement les salariés les plus vulnérables (*i. e.* les moins diplômés). En effet, la dévaluation de titres scolaires comme le baccalauréat va de pair avec la concurrence accrue dont sont victimes les 20 % d'une classe d'âge qui, en France, sortent chaque année sans diplôme du système scolaire et, au pôle diamétralement opposé, avec la consolidation de la valeur des titres scolaires délivrés par les grandes écoles. Par ailleurs, cette transformation ne s'est pas opérée en un jour, de sorte qu'il est difficile de distinguer des générations de salariés « exposés » et des générations de salariés « préservés », donc de dater l'apparition de cette « génération sacrifiée ». Enfin, contre la thèse du « conflit de générations », ce genre de transformations n'est évidemment pas imputable à une génération supposée détenir, toutes classes sociales confondues, les positions de pouvoir dans tous les champs de l'espace social (champ économique, champ politique, etc.).

En fait, les changements qu'induit « la crise » dans la sociogenèse des générations successives conservent une structure sociale différenciée et hiérarchisée, de sorte que le conflit de générations annoncé se déroule plus « sur le papier » des « comptables générationnels » que sur le terrain des mobilisations sociales. Comme le note, par ailleurs, Louis Chauvel, la vision du monde social qu'implique « l'optique générationnelle » étendue à l'échelle d'une formation sociale conduit à occulter les clivages de classes et méconnaître, en l'occurrence, les clivages de classes au sein des générations de la crise. ■

***Gérard Mauger** est sociologue. Il est directeur de recherches émérite au CNRS.

JEUNESSE ET COMMUNISME : UNE VIEILLE HISTOIRE ?

La structuration du Mouvement ouvrier en France à la fin du XIX[e] siècle sous la forme de partis – puis d'un seul parti unifié, en 1905 – s'accompagne précocement d'organisations de jeunesse qui leur sont liées et ce, dans à peu près toutes les variantes du socialisme français organisé voire au-delà d'elles.

C'est peu dire que cet intérêt pour la jeunesse est patent et tôt exprimé. Pour autant, il faut formuler quatre réserves. Le communisme n'est pas un fascisme, exaltant par principe la jeunesse, incarnation de la force. Marx, dans un passage célèbre des *Luttes de classes en France* n'hésite pas à pointer le jeune âge des gardes mobiles qui écrasèrent les révolutionnaires de Juin 1848. En outre, l'écho du socialisme auprès des jeunes gens reste pour le moins limité au tournant du siècle : de 1880 à 1902, l'historienne Yolande Cohen recense 702 militants, toutes organisations de jeunesse socialistes confondues ; de surcroît, l'essentiel d'entre eux sont des étudiants, c'est-à-dire, à cette époque, une fraction extrêmement étroite de la jeunesse, loin des masses juvéniles ouvrières et paysannes. Ensuite, les questions de la définition, de la délimitation, de la qualification de la jeunesse posent problème pour maints socialistes : le Parti ouvrier français de Jules Guesde (motion Thiercelin, 1895) indique que la jeunesse est « impossible à définir » et doute de la pertinence d'une organisation spécifique pour la jeunesse (pour faire quoi ? un petit parti de jeunes à côté du parti ?). Enfin, il est notable que si la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) est constituée en 1905, il faut attendre 1912 pour que la Jeunesse socialiste le soit et encore est-elle souvent cantonnée au collage des affiches SFIO…

L'héritage socialiste en la matière est ainsi substantiel mais mitigé. À certains égards, la création de la Jeunesse socialiste-communiste (à la Bellevilloise, peu avant le congrès de Tours) puis de la Jeunesse communiste (JC) fait rupture : les jeunes demeureront continûment une préoccupation de premier plan pour les communistes.

DES REVENDICATIONS SPÉCIFIQUES

Mais tout ne se résume pas aux plans organisationnels et à celui de la JC. Les communistes mettent en avant des revendications spécifiques consacrées aux jeunes. Retenons-en trois. Revendication canonique s'il en est du Mouvement ouvrier : *à travail égal, salaire égal*. Les jeunes, en effet, sont moins payés que leurs aînés à travail égal et ce, dans des proportions considérables : c'est ce qu'on

appelle les *abattements d'âge*, des décotes pouvant aller jusqu'à 50 %. De même qu'ils défendent l'égalité des salaires avec les femmes ou les étrangers, les communistes militent pour la suppression des abattements d'âge : Ambroise Croizat, ministre du Travail à la Libération, opère une première rupture massive en la matière ; la seconde sera arrachée par les luttes de Mai 68 et les négociations qu'elles permirent. On pourrait tirer le fil jusqu'aux luttes contre le Contrat première embauche en passant par tous les contrats précaires des années 1980-1990 visant à faire sortir les jeunes du droit commun pour les enfermer dans des statuts dérogatoires dépréciés, alimentant une concurrence entre salariés au plus grand bénéfice de ceux qui les exploitent.

Le droit de vote est un deuxième axe majeur de revendications de longue durée. Forts de leur place incontestable dans la Résistance, les jeunes demandent à obtenir le droit de vote après avoir tant usé du droit de mourir les armes à la main. Les jeunes communistes, à l'initiative de larges structures de rassemblement juvénile pendant la guerre (Front patriotique de la jeunesse (FPJ), pendant du Front national de Pierre Villon puis Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP), pendant du Conseil national de la Résistance (CNR) militent alors vivement pour l'intégration du droit de vote à 18 ans dans la Charte de la jeunesse élaborée par les FUJP. Dans les débats constitutionnels, les communistes portent fort cette revendication, obtenant des avancées réelles. Là encore, il faudra des combats poursuivis jusque dans les années 1970 pour que satisfaction soit obtenue.

> « Ces combats marquants, souvent à l'origine de victoires, font qu'on ne peut écrire l'histoire de la jeunesse sans celle du communisme. L'inverse est, assurément, vrai. »

Troisième exemple : la question de la conscription. Pour tous les jeunes hommes du XX^e^ siècle, jeunesse rime à un moment ou à un autre avec service militaire. Les communistes ne désertent pas ce front et mêlent revendications spécifiques (droit de vote sincère, liberté de la presse, liberté d'opinion, conditions du service…) parfois ramassées dans un « statut démocratique du soldat » (comme c'est le cas dans les années 1970) et plus globales (contre l'envoi du contingent dans les guerres coloniales, contre les guerres coloniales elles-mêmes, contre l'intégration dans l'OTAN, contre la nomination de généraux s'étant illustrés dans la *Reichswehr*). Ces luttes ne furent pas vaines, comme on le sait : de l'autorisation de *l'Humanité* ou de *l'Avant-Garde* (journal des JC) à l'armée en passant par la contribution communiste à la mobilisation du contingent face au putsch des généraux factieux en avril 1961.

Ces combats marquants, souvent à l'origine de victoires, font qu'on ne peut écrire l'histoire de la jeunesse sans celle du communisme. L'inverse est, assurément, vrai.

UNE HISTOIRE AMPLE

Les jeunes dans l'histoire du communisme français, c'est une histoire ample : on est loin des 702 militants de la fin du XIX^e^ siècle. Sur le plan politique, la JC est, pendant à peu près tout le XX^e^ siècle, la première organisation juvénile – et de loin – atteignant des sommets au-delà de 80 000 adhérents dans les années du Front populaire, de la Libération – l'Union de la jeunesse républicaine de France qui remplace la JC de 1945 à 1956 étant la plus massive organisation de jeunesse politique de l'histoire de France – et des années 1970. Nombreuse, l'organisation des JC est aussi nettement plus à l'image de la jeunesse du pays que celle du XIX^e^ siècle – malgré une faiblesse paysanne que ne comblèrent jamais les organisations spécifiques comme l'Union de la jeunesse agricole de France. Massivement ouvrière, elle se fait fortement lycéenne et étudiante dès les années 1960. Elle est aussi tôt déterminée à être féminine – ce qui motive la création de l'Union des jeunes filles de France en 1936.

D'où vient cet écho ? De maintes sources mais, notamment, des campagnes menées par les JC – campagnes plus haut évoquées ; campagnes de solidarité internationale aussi (Rif, Espagne, Indochine, Algérie, Vietnam, Nicaragua, Algérie, Irak…) – ou encore des lieux de sociabilité et d'éducation populaire par eux offerts – des campings du Front populaire aux Auberges de jeunesse en passant par les activités sportives, les concours de chanson, les sorties au théâtre, à la mer, la montagne, les Festivals mondiaux de la jeunesse… La JC n'est pas le seul support du lien entre communisme et jeunesse. Il faut aussi compter avec des organisations syndicales juvéniles dans lesquelles les communistes tiennent une place de premier plan : l'UNCAL côté lycéen à partir de 1968 ; l'UNEF-Renouveau puis Solidarité étudiante ; les coordinations CET…

Le PCF lui-même est longtemps le premier parti de jeunes. Encore en 1981, alors que depuis 3 ans, les socialistes ont devancé les communistes dans le pays, les jeunes votent davantage Marchais que Mitterrand. De fait, la place donnée à la jeunesse dans l'expression du Parti communiste est forte ; la place donnée dans ses instances n'est pas non plus négligeable : Thorez a une petite trentaine d'années quand il est choisi pour présider aux destinées du Parti communiste ; le discours de la Fête de l'Humanité de 1968 est prononcé par un jeune membre du secrétariat national, René Piquet… En outre, les dirigeants de la JC sont toujours membres ou invités des structures de direction du PCF.

Bien sûr, cela ne va pas sans tensions, très fortes et médiatisées à l'occasion : la crise dite du « groupe de la jeunesse » à la fin des années 1920, quand des dirigeants de la JC s'emploient à prendre le pouvoir dans le Parti et y imposer leur ligne, avec l'appui de quelques dirigeants de l'Internationale communiste ; ou encore la presque proverbiale « crise de l'UEC » au mitan des années 1960. Cependant, pour qui regarde un peu le temps à l'échelle du siècle et ne rechigne pas à la comparaison : quelle singularité communiste ! Les organisations de jeunesse de droite ont une existence très aléatoire et précaire ; les Jeunesses socialistes sont, très longtemps, une petite organisation enfermée dans des cycles infiltration trotskyste-dissolution de l'organisation, le tout avec présence à tous les échelons de direction JS de membres (souvent en même nombre !) du Parti socialiste ! Au-delà, la préoccupation de la jeunesse paraît plus épisodique, moins structurante.

Le communisme et la jeunesse : une vieille histoire donc mais sans doute pas une histoire ancienne, si on en juge par le rôle des JC dans les luttes actuelles contre la loi Travail. ■

G. R.-Q.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LA FORMATION DES JEUNES

En ce début de XXIe siècle la formation est devenue une véritable période de la vie, qui tend à se confondre de plus en plus avec celle de la jeunesse.

PAR **ANTOINE GUERREIRO***

Contenu des manuels scolaires, sélection à l'université, classement des meilleures filières post-bac… Il suffit de prêter attention à tous les débats et controverses suscités par les questions d'enseignement pour comprendre la place essentielle prise par la formation dans notre société. Pour une part croissante de la population cette période de vie tend à s'allonger, d'où des problématiques budgétaires, pédagogiques et scientifiques renouvelées.

DES BESOINS IMMENSES

S'intéresser aux questions de formation, c'est déjà répondre à un projet de société global. Les besoins de la France et du monde sont en effet immenses, et ne vont aller qu'en grandissant. Or dans ce contexte sans un enseignement largement démocratisé, aucun objectif de progrès technique ou social ne pourra être atteint. Avec la révolution numérique, le secteur de l'informatique est en pleine explosion et chaque année des milliers de postes d'ingénieurs et de cadres ne sont pas pourvus. C'est aussi le secteur de la santé, du sport et du bien-être, qui pâtit du manque de professionnels formés, malgré son constant développement du fait du vieillissement de la population. Les secteurs de l'énergie, du bâtiment et des transports ne sont pas en reste. Enfin, l'enseignement et la recherche prendront naturellement une place prépondérante, ce qui suppose de former des formateurs et des chercheurs, ce dans tous les domaines et à tous les niveaux. Pour faire tourner tout cela, nous avons besoin de milliers de nouveaux travailleurs qualifiés. Or il s'agit de les former, de leur donner la maîtrise de leur métier ! Cela soulève de nouvelles questions quant aux moyens que la société met à disposition de sa jeunesse.

UNE ATTENTE FORTE DES JEUNES

Mais la formation répond aussi à une attente sociale très forte des jeunes : celle de pouvoir vivre mieux que la génération qui l'a précédé. Ce n'est pas un hasard si lors de la grande enquête de France 2 sur les jeunes, ceux-ci s'étaient majoritairement définis comme la « génération sacrifiée ». En fait, toutes les enquêtes d'opinion convergent sur un point : les jeunes veulent pouvoir se réaliser et être reconnus dans leur travail. Alors que les publicitaires vantent à longueur de journée l'indépendance et l'esprit d'initiative, alors que Macron pervertit les attentes de la jeunesse avec des déclarations telles que « tous les jeunes veulent devenir milliardaires », notre génération se retrouve bloquée entre l'injonction à la performance et la réalité du champ de ruines qu'est devenu le marché du travail.
Comment « faire nos preuves » si on ne nous en donne jamais l'occasion ? Dans ce contexte les études signifient à la fois plus de chances de trouver un emploi, mais aussi l'opportunité de décrocher un meilleur poste, mieux payé. Pour des millions de jeunes comme pour leurs familles, les études, consacrées par le diplôme incarnent donc cette espérance de promotion sociale. Pas la promotion individuelle vantée par les libéraux, mais la promotion collective de toute une génération, semblable à celle qu'a connue, grâce aux luttes ouvrières, la génération des années 1960.

DES OBSTACLES IMPORTANTS

Le monde du travail et la société éprouvent donc le besoin d'un développement inédit de la formation des jeunes ; par ailleurs ces derniers y aspirent profondément. Pour autant, de nombreux obstacles demeurent. C'est d'abord bien sûr les difficultés budgétaires dans l'éducation. Ainsi, on sait qu'il manque 1 milliard d'euros à l'enseignement supérieur français pour fonctionner correctement, et 3 milliards pour développer autant que nécessaire ce service public. La situation de nombreuses universités est déjà inquiétante, et les choses n'iront qu'en s'aggravant, avec la génération du « baby-boom » des années 2000 qui atteint progressivement l'âge de faire des études supérieures. Un réinvestissement budgétaire massif et public est donc nécessaire : c'est la bataille que mènent depuis plusieurs années les étudiants et les enseignants. Deuxièmement, il est temps de mettre un terme au gâchis des énergies sur le marché du travail. Pour reconnaître nos études il est essentiel de donner une cohérence d'ensemble aux qualifications, avec un cadrage national des diplômes. Disposer de programmes nationaux en licence, avec les mêmes financements partout en France, c'est ouvrir la voie à de solides garanties pour l'entrée dans le monde du travail des jeunes diplômés. L'éradication du chômage et la sécurité de l'emploi se jouent dès la formation. Enfin, permettre à de nouvelles franges de la population d'accéder au supérieur c'est aussi se pencher sur une question sociale majeure. Aujourd'hui, si un étudiant sur deux échoue lors de sa première année de licence c'est parce qu'il est bien souvent salarié à côté. Si l'on veut résolument tenir les objectifs de massification de l'enseignement supérieur, il est indispensable de sortir des solutions de « dépannage » telles que les bourses sur critères sociaux. Les étudiants communistes portent donc la perspective d'un véritable revenu qui puisse mettre les étudiants en protection sociale : le salaire étudiant.
Si nous souscrivons donc sans problème à l'ambition affichée par Hollande de « 60 % d'une classe d'âge au niveau licence », nous affirmons aussi que cet objectif ne sera atteint que par une transformation radicale de l'enseignement supérieur et du monde du travail. ■

> « S'intéresser aux questions de formation, c'est déjà répondre à un projet de société global. »

***Antoine Guerreiro** est secrétaire national de l'Union des étudiants communistes.

UNIVERSITÉ, GUERRE ET PAIX EN COLOMBIE

Le mouvement étudiant colombien est engagé depuis des années pour refonder l'enseignement supérieur, enjeu essentiel pour construire une culture de paix et engager des changements profonds de société.

PAR **ALVARO FORERO HURTADO***

En Colombie, le mouvement social et les représentants de partis politiques de gauche subissent persécution et menaces et certains sont assassinés. Ces violations des droits humains ne sont pas couvertes dans les média nationaux et internationaux. Les jeunes Colombiens et Colombiennes ne sont pas en reste. Malgré ces menaces, étudiants, enseignants, travailleurs, universitaires restent en première ligne du combat pour la paix et la réconciliation nationale.

LE CONTEXTE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN COLOMBIE

Depuis les années 1980 et 1990, la Colombie, comme la plupart des pays d'Amérique latine, a établi le néolibéralisme comme seule possibilité de surmonter une crise économique imposée par les États-Unis, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Depuis 1990, tous les secteurs de l'économie sont ouverts aux investisseurs étrangers et tous les budgets sociaux sont réduits, y compris l'éducation, la santé, le travail… Cette logique visant à tout privatiser et à amoindrir l'importance du rôle de l'État a par ailleurs été consacrée dans la nouvelle constitution colombienne de 1991, avec pour effet immédiat, en 1992 la loi 30 qui consacre la privatisation de l'enseignement supérieur.

Les conséquences de cette loi sont désastreuses : la majorité des jeunes en âge d'entrer dans l'enseignement supérieur (60 %) ne sont accueillis ni par le système public ni par le privé. Parmi les 40 %, seulement la moitié (53 %) sont à l'université, et les autres sont répartis entre enseignement technique et formation professionnelle.

Le budget de fonctionnement des universités publiques ne comprend que 50 % de fonds d'État. Pour compléter leur budget elles sont contraintes de développer une activité commerciale : vente de services éducatifs, location des locaux. Par exemple, l'université nationale de Colombie, la plus grande du pays, loue ses amphithéâtres et ses terrains de sport à des entreprises privées. Quant au budget d'investissement, il ne comprend pratiquement aucun fonds public.

En 2012, un rapport du *Sistema Universitario Estatal* révélait que le déficit des universités publiques avoisinait les 3,2 milliards d'euros. Dans le secteur privé, les frais d'inscription semestriels sont entre 1 500 et 5 000 euros. Et la plupart des étudiants n'accèdent à l'université qu'en contractant des crédits avec taux d'intérêt prohibitifs (près de 12 %) donnés par une institution d'État, l'ICETEX (Institut colombien de crédit éducatif et d'études techniques à l'étranger).

En 2011, le gouvernement de Juan Manuel Santos, président de Colombie, a proposé une nouvelle loi d'éducation dont l'objectif était d'aller encore plus loin dans la privatisation de l'enseignement supérieur. Ce projet de loi a réveillé le mouvement étudiant qui s'est fortement opposé au projet et qui a organisé une grève nationale des universités. Cette grève a paralysé les activités de 30 des 32 universités publiques pendant un mois et demi, en plus il y a eu une forte mobilisation des étudiants des universités privées dans tout le pays.

Ce mouvement national étudiant, organisé au sein de la Table nationale des étudiants (*Mesa Amplia Nacional Estudiantil* – MANE Colombia) a pu positionner le débat de l'enseignement supérieur comme un débat de toute la société colombienne, avec un grand soutien de l'opinion publique. Cette construction d'un mouvement social pour l'éducation, qui allait au-delà des universitaires, a été la clef de la réussite. En effet, c'est grâce au soutien du peuple et aux innombrables et massives manifestations non violentes, que les étudiants ont fait reculer le gouvernement Santos et l'ont obligé à retirer ce projet de loi.

> « C'est grâce au soutien du peuple et aux innombrables et massives manifestations non violentes, que les étudiants ont fait reculer le gouvernement Santos et l'ont obligé à retirer ce projet de loi. »

À partir de cette importante victoire du mouvement étudiant, la MANE a commencé à réfléchir à un projet de loi alternatif qui consacrerait l'enseignement supérieur comme un droit fondamental, un bien commun et une fonction régalienne de l'État. Cette loi alternative établissait aussi la gratuité, l'autonomie universitaire, le co-gouvernement des institutions, l'organisation de la communauté universitaire et un modèle de financement qui arriverait à surmonter la crise financière des universités et à garantir des ressources suffisantes pour le fonctionnement et l'investissement complètement financés par l'État.

Du fait de diverses dissensions en son sein et de la fin d'une mobilisation constante des étudiants, la MANE n'a pas réussi à forcer le gouvernement à négocier la réforme. Ainsi, le gouvernement Santos a réussi à faire passer une « réforme de l'enseignement supérieur » par le biais d'une sorte de 49,3 à la colombienne. Aujourd'hui, les différentes organisations du mouvement étudiant sont en train de discuter pour relancer une nouvelle lutte, avec pour but de négocier avec le gouvernement et différents secteurs sociaux, la construction d'un nouveau modèle éducatif.

L'UNIVERSITÉ COMME CHAMP DE CONFRONTATION DU CONFLIT ARMÉE

Tout ce contexte développé dans la première partie de cet article, a évolué dans la réalité du conflit social, politique et armé de la Colombie. Pour bien comprendre la situation actuelle, il faut comprendre que le conflit colombien a investi les universités colombiennes. En effet, l'université a fait l'objet d'une véritable prise du pouvoir par le paramilitarisme (Armée privée d'extrême droite) dans plusieurs régions du pays. Le mouve- ▶

ment universitaire (des étudiants, professeurs et travailleurs des universités) a par ailleurs été persécuté par l'État et par les paramilitaires.
Pendant des années la stratégie de contrôle territorial des paramilitaires a consisté à contrôler les universités pour deux raisons fondamentales : l'appropriation de ressources provenant de l'État pour financer leur armée et le contrôle du mouvement universitaire. La persécution du mouvement étudiant en Colombie dure depuis de longues années. Le premier assassinat d'un étudiant Gonzalo Bravo Perez a eu lieu le 8 juin 1929, lors d'une manifestation de travailleurs en grève du secteur de production de bananes accomplie par les forces militaires colombiennes et la multinationale United Fruits Company (aujourd'hui Chiquita).
En 1954, lors d'une manifestation étudiante au centre-ville de Bogotá en hommage à Gonzalo Bravo Perez, le gouvernement a donné l'ordre aux forces armées de charger contre les étudiants. Treize étudiants de l'université nationale y ont été tués. Les 8 et 9 juin sont depuis commémorés et déclarés « jours des étudiants ».
Tout au long du XXe siècle, la répression contre les étudiants ne s'est jamais arrêtée. Sous la présidence d'Alvaro Uribe (2002-2010), elle a encore été plus importante. Cet ex-président, aujourd'hui sénateur et chef suprême de l'extrême droite colombienne a mené une politique répressive contre toutes les mobilisations sociales, et spécifiquement contre le mouvement étudiant. Au point d'en qualifier publiquement les membres de terroristes et de guérilleros.
En 2010, Juan Manuel Santos, ministre de la Défense d'Uribe a été élu Président. Il a commencé les dialogues avec les FARC et est perçu comme « le président de la paix ».
Néanmoins ce gouvernement a un double discours, d'un côté il parle de paix, de réconciliation nationale et de dialogue mais d'un autre côté il continue sa politique de répression, de persécution et de stigmatisation du mouvement social.
En 2016, deux camarades ont été tués. Klaus Zapata, militant de la Jeunesse communiste colombienne (JUCO) et activiste de l'ACEU à l'Université de Cundinamarca. Il a été assassiné pendant un match de football à Suacha, au sud de Bogota par un inconnu qui est entré dans le stade, a tué notre camarade et a disparu tout de suite après. Selon les autorités judiciaires, Klaus a été tué suite à une dispute lors du match. À notre avis ce crime est un assassinat politique contre un militant très actif dans sa ville et son université. Le camarade Miguel Angel Barbosa, étudiant de l'université « Distrital Francisco Jose de Caldas » de Bogota, a été blessé lors d'une manifestation. Il est mort un mois et demi après à l'hôpital.
Les arrestations illégales et les montages judiciaires ont toujours cours. Cette année, quatre étudiants de l'université de Antioquia à Medellin ont été arrêtés après la manifestation du 1er mai. De retour chez eux, des policiers habillés en civil les ont interpellés, pris leurs sacs et ont mis de fausses preuves pour les incriminer comme des guérilleros. Après un mois en prison, les étudiants ont été libérés par manque de preuves.

> « Ce gouvernement a un double discours, d'un côté il parle de paix, de réconciliation nationale et de dialogue mais d'un autre côté il continue sa politique de répression, de persécution et de stigmatisation du mouvement social. »

Le défi n'est pas simple pour les jeunes de Colombie. Les dangers et contraintes n'empêcheront pas les étudiants et universitaires de rester debout pour faire face aux ennemis de la paix. Car la paix a besoin de l'université et pour cela, l'université a besoin d'être critique, créatrice et transformatrice.
Nous n'avons pas peur des armes et des cris des ennemis de la paix. Nous allons remplir les rues de Colombie pour dire oui à la paix, oui à la réconciliation et oui à un nouveau pays. L'histoire dira si c'est une réussite ou un échec, pour le moment, nous nous posons une seule question « Pourquoi pas ? ». De la même façon que nos camarades de mai 1968, nous disons en Colombie « L'imagination au pouvoir » pour construire la paix. ■

***Alvaro Forero Hurtado** est responsable des relations avec l'Europe de la Jeunesse communiste colombienne (JUCO).

LES JEUNES, LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET L'INJONCTION À LA MOBILITÉ

« Priorité à la jeunesse ! » proclamait le candidat Hollande. Pourtant, l'absence de véritable politique nationale en direction des jeunes les rend de plus en plus dépendants des politiques locales, et de plus en plus touchés par les inégalités territoriales.

PAR **MARINE ROUSSILLON***

Si en 2016 95,2 % des candidats ont réussi le bac général ou technologique en Corse, ils sont seulement 87,9 % dans l'académie de Créteil, et 62,4 % à Mayotte. L'emploi des jeunes varie aussi fortement d'une région à l'autre. Près d'un jeune sur trois est au chômage dans le Nord Pas-de-Calais Picardie. En Île-de-France, le chômage touche 17 % des moins de 25 ans : c'est la région de France où le chômage des jeunes a le moins augmenté depuis 2008.
Ces inégalités territoriales sont étroitement liées aux inégalités sociales, les unes venant aggraver les autres. D'une part, la composition sociale et le tissu économique des territoires sont des facteurs déterminants dans leur capacité à faire réussir les jeunes. D'autre part, ce sont les jeunes issus des classes sociales les plus défavorisées qui subissent le plus les inégalités territoriales.

DE LA RÉGION À LA CITÉ OU AU VILLAGE : UN TERRITOIRE DE PLUS EN PLUS FRAGMENTÉ

Les inégalités se creusent à tous les niveaux : entre régions, mais aussi entre villes ou quartiers, au point de créer un territoire fragmenté.
Ainsi, dans la région la plus jeune du pays, l'Île de France, les inégalités sociales s'accroissent. Le revenu médian des Hauts-de-Seine est supérieur de 50 % à celui de la Seine-Saint-Denis. Depuis 1990, ces inégalités sociales s'inscrivent de plus en plus nettement dans le territoire. La part de la population issue des catégories supérieure et moyenne dans les espaces populaires a nettement reculé.
La comparaison entre la Seine-Saint-Denis et le reste de l'Île-de-France est éclairante : les jeunes de Seine-Saint-Denis interrompent leur scolarité plus tôt que les Franciliens (56 % des 15-29 ans ne sont pas scolarisés ; 54 % en France ; 52 % en Île-de-France), ont plus de difficulté à trouver un emploi (22,1 % des 15-29 ans de Seine-Saint-Denis sont au chômage, contre 14,6 % pour les jeunes Franciliens), sont plus nombreux à vivre chez leurs parents (56 % contre 50 % en Île de France).

> « Ce sont les jeunes issus des classes sociales les plus défavorisées qui subissent le plus les inégalités territoriales. »

Avec la territorialisation des politiques en direction de la jeunesse – éducation, formation, culture, emploi… – et la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales, les jeunes subissent de plein fouet les inégalités territoriales. L'accès aux activités culturelles et sportives dépend des politiques locales et des moyens des collectivités. Le service public d'éducation nationale est lui aussi de plus en plus territorialisé. Avec la réforme des « rythmes scolaires », les horaires de l'école primaire varient d'une municipalité à l'autre. Les aides accordées aux élèves, le coût de la scolarité, la qualité des locaux et les moyens des établissements varient d'un département, d'une région à l'autre. Le recrutement des enseignants, même quand il passe par des concours nationaux, contribue à renforcer les inégalités territoriales. La crise de recrutement pour les enseignants du primaire touche d'abord les académies où se concentrent les difficultés sociales, comme l'académie de Créteil. C'est là aussi que les équipes sont les moins stables, chacun cherchant à rejoindre au plus vite sa région d'origine.
Ce sont les régions qui décident de la carte des formations professionnelles. Ce sont elles aussi qui font le lien entre la formation et l'emploi et aident (ou pas) les jeunes à décrocher le stage qui validera leurs études, puis leur premier emploi. Avec l'autonomie des universités, l'enseignement supérieur est lui aussi de plus en plus dépendant des régions et du patronat local (qui le finance par la taxe d'apprentissage) : la carte des formations s'inscrit alors dans la logique de concurrence entre les établissements et les territoires. Il s'agit de s'adapter aux besoins du « bassin d'emploi » et de valoriser la spécificité de la région, pas d'offrir aux jeunes une large gamme de formation répondant à leurs envies et aux besoins de l'avenir.

L'ÂGE DE LA MOBILITÉ

Cette spécialisation des territoires s'accompagne de la multiplication des classements censés permettre aux jeunes et à leur famille de choisir le « meilleur » lieu de vie ou d'études : classement des meilleurs lycées, palmarès des villes où il fait bon étudier, taux de réussite au bac par académie… L'accroissement des inégalités entre les territoires va de pair avec une injonction à la mobilité. Les inégalités sont relues comme autant de différences, qui donneraient à chaque territoire une identité et qui permettraient ainsi aux jeunes de choisir le territoire qui leur convient le mieux. L'assouplissement de la carte scolaire permettrait aux familles de choisir leur lycée, puis les étudiants pourraient faire leur choix entre des formations et des villes différentes et concurrentes.

> « Le revenu médian des Hauts-de-Seine est supérieur de 50 % à celui de la Seine-Saint-Denis. »

Ce modèle libéral du jeune qui « bouge », qui change de quartier ou ▶

de ville en fonction de ses projets, est bien loin de la réalité. Pour la plupart des familles, une telle mobilité est impossible. Près de la moitié des jeunes entre 18 et 25 ans vivent chez leurs parents, faute de pouvoir se payer un logement. Les choix de formation, d'orientation, de vie des jeunes sont très fortement influencés par leur dépendance à l'égard de la solidarité familiale.

En outre, dans ce modèle libéral, l'injonction à la mobilité est contredite par l'expérience de ségrégation sociale vécue par les jeunes des villages ou des quartiers. Pour beaucoup d'entre eux, la mobilité n'est pas envisageable, parce qu'elle constituerait une transgression, voire une trahison du milieu d'origine.

> « Avec l'autonomie des universités, l'enseignement supérieur est lui aussi de plus en plus dépendant des régions et du patronat local »

Et lorsque la mobilité est possible, elle vient renforcer les inégalités entre régions. Ainsi, la meilleure réussite des étudiants en Île-de-France (une réussite supérieure de plus de dix points à la moyenne nationale) s'explique par l'attraction que les universités de la capitale exercent sur les meilleurs étudiants des autres régions. S'il importe de donner à tous les moyens d'une mobilité choisie, notamment en développant une politique nationale du logement étudiant et en garantissant l'autonomie des jeunes, il est donc aussi nécessaire de permettre à chacun de se former et de travailler sans s'éloigner de sa famille. Cela implique de penser la carte des formations à l'échelle nationale, et pas seulement à l'échelle régionale, et de rompre avec la mise en concurrence des territoires. ■

***Marine Roussillon** est membre du Comité exécutif national du PCF, chargée du secteur Éducation du Conseil national du PCF.

JUSTICE PÉNALE DES MINEURS : IL EST TEMPS DE RÉÉCRIRE L'ORDONNANCE DE 1945

Les différentes évolutions de l'application de l'ordonnance de 1945 dans un sens répressif nécessitent de prendre d'urgence les mesures qui s'imposent depuis longtemps, pour se conformer aux engagements internationaux, c'est-à-dire réécrire cette ordonnance mais aussi donner la priorité et les moyens financiers à une réelle prévention de la délinquance des jeunes.

Par **Sophie Graillat***

LE JUGE DES ENFANTS, UN PERSONNAGE PIVOT À L'ORIGINE

Depuis longtemps en France, les enfants qui commettent des infractions à la loi pénale font l'objet d'un traitement spécifique : les tribunaux pour enfants sont créés au début du vingtième siècle, l'ordonnance du 2 février 1945 relative à « l'enfance délinquante » définit dans la période d'après-guerre le traitement pénal spécifique applicable aux mineurs. Le juge des enfants devient donc le personnage pivot de cette justice spécialisée et se voit aussi attribuer en 1958 le rôle d'assistance éducative et de protection des enfants en danger. En 1990, la France s'engage à respecter la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (moins de 18 ans) dont les articles 37 et 40 définissent les règles principales applicables : un seuil d'âge en dessous duquel l'enfant ne peut jamais être considéré comme pénalement responsable, des juridictions spécialisées, un objectif principal de relèvement moral et éducatif de l'enfant, la prison comme peine de dernier ressort et pour une durée la plus courte possible, l'interdiction de peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants telles la peine de mort ou la condamnation à la prison à vie, et le droit à une justice qui privilégie la réparation et un traitement de réhabilitation et d'insertion du jeune dans la société. En 2002, alors que les premières attaques sévères sont portées à l'ordonnance de 1945 avec la loi dite Perben I, le Conseil constitutionnel confirme et élève au rang de principes constitutionnels à la fois la spécialisation des juridictions, la primauté de l'éducatif sur le répressif et l'atténuation des peines maximales encourues (dite « excuse atténuante de minorité »).

UN EMPILEMENT DE MODIFICATIONS

Pourtant, les modifications de l'ordonnance de 1945 se sont succédé entre 2002 et 2012 à un rythme effréné : pas moins de 15 lois sont venues élargir les conditions de garde à vue, créer de nouveaux lieux d'enfermement destinés aux enfants (*établissements pénitentiaires pour mineurs* et *centres éducatifs fermés*), aggraver les réponses répressives, accélérer les procédures de jugement au détriment des nécessaires mesures d'accompagnement éducatif, attribuer des peines standardisées (les fameuses *peines plancher*) et systématiquement durcies au fil des récidives, contourner de plus en plus le juge des enfants, et rapprocher dangereusement le traitement des grands mineurs de celui des adultes. On notera en particulier la suppression de l'excuse atténuante de minorité de droit pour les auteurs de certains délits et crimes âgés de 16-18 ans en

état de récidive et la création d'un *tribunal correctionnel pour mineurs* (cf infra). L'instauration de la *rétention de sûreté* en 2008, qui permet l'enfermement des condamnés jugés encore « dangereux » à l'issue de leur incarcération et s'applique indifféremment aux auteurs mineurs au moment des faits, a aussi rendu l'enfermement à vie possible pour les crimes commis par des enfants. L'ordonnance de 1945 n'est plus que l'ombre d'elle-même… et devenue à vrai dire difficilement lisible au fil de l'empilement des modifications, sans même que soit évalué l'effet réel des précédentes.

Différents phénomènes se sont ainsi conjugués, sur fond d'exploitation de la délinquance des mineurs dans les campagnes électorales, notamment en 2007 : une défiance vis à vis des juges des enfants jugés laxistes, l'illusion entretenue qu'une répression accrue – sous la forme notamment de l'enfermement et de la contention – serait dissuasive et protégerait mieux la société, la méconnaissance de la délinquance des jeunes, différente de celle des adultes – en matière de récidive, de délits en réunion, d'agressions sexuelles aussi – et une philosophie pénale qui conduit à rejeter la responsabilité sur les jeunes auteurs de délits en exonérant la société. Celle-ci porte en effet une responsabilité collective dans le manque d'accompagnement éducatif et l'absence de réelle prévention du *danger de délinquance* que courent les mineurs. Résultat : non seulement les principes constitutionnels adoptés en 2002 n'ont en rien permis de protéger les enfants sur le plan pénal, ni de respecter les principes fondateurs de l'ordonnance de 1945, mais le traitement des enfants, auteurs d'infractions pénales en France, a au fil des ans présenté des entorses de plus en plus graves à la Convention des droits de l'enfant que notre pays s'était engagé à respecter.

> « Une philosophie pénale qui conduit à rejeter la responsabilité sur les jeunes auteurs de délits en exonérant la société. »

DES JURIDICTIONS DE MOINS EN MOINS SPÉCIALISÉES

Ainsi, les juridictions sont de moins en moins spécialisées : une majorité des infractions est traitée par le parquet (63 % en 2013), dont les magistrats n'ont que rarement une formation spécifique aux droits de l'enfant, et le tribunal correctionnel pour mineurs, juridiction créée en 2011, est constitué de trois juges dont un seul juge des enfants ; il peut donc difficilement être considéré comme juridiction spécialisée. La prison n'est pas – et de loin – une mesure de dernier ressort : si elle n'est pas possible en dessous de 13 ans, en 2013, 8,5 % des décisions définitives prononcées par des juridictions étaient des peines de prison ferme et 28 % si l'on inclut les peines de prison avec sursis. Et si l'on tient compte des placements en Centres éducatifs fermés (CEF), le recours à l'enfermement a notablement augmenté. Fin décembre 2013, environ 730 enfants étaient en prison et 430 en CEF. La justice, qui manque cruellement de moyens de manière générale, a sacrifié les moyens d'accompagnement éducatif des enfants en milieu ouvert pour les concentrer sur ces lieux d'enfermement qui coûtent très cher et dont les résultats sont loin d'être probants. On peut ajouter à titre d'exemple qu'en 2015 un jeune, mineur au moment des crimes pour lesquels il était jugé, a été définitivement condamné à la prison à vie dans l'indifférence générale et malgré les troubles psychiatriques manifestes relevés tout au long du procès… Et la société, confortée depuis 2005 par des rapports valorisant une prétendue prévention de la délinquance dès l'âge de 3 ans (!) s'est inexorablement persuadée – et les juges n'échappent pas à cette tendance – que les enfants de plus en plus jeunes devraient assumer une responsabilité pénale : en 2014, un enfant de 12 ans a été mis en examen pour un feu de poubelle ayant eu des conséquences mortelles, et un autre de 8 ans a été auditionné avec son père au commissariat pour « apologie du terrorisme »…

UNE RÉÉCRITURE DE L'ORDONNANCE AU POINT MORT

On s'attendait à ce que l'arrivée d'une nouvelle majorité en 2012 change radicalement la donne. Il y eut bien la conférence de consensus sur la récidive en 2013 qui confirma l'intérêt d'aller vers une justice restaurative plus que répressive, suivie de la loi d'août 2014 qui supprima les *peines plancher* pour tous, donc pour les enfants aussi, et rétablit partiellement l'excuse de minorité de droit pour les grands mineurs. Un projet de réécriture de l'ordonnance de 1945 fut même dévoilé par la ministre de la Justice le jour des 70 ans de l'ordonnance… mais il dort depuis dans les cartons.

> « Le traitement des enfants, auteurs d'infractions pénales en France, a au fil des ans présenté des entorses de plus en plus graves à la Convention des droits de l'enfant que notre pays s'était engagé à respecter. »

Un consensus relativement large s'est pourtant fait jour autour des grands axes que devrait tracer cette réécriture (cf. rapport du collectif AEDE) : instauration d'un seuil d'âge minimum de responsabilité pénale supérieur ou égal à 13 ans, prise en compte comme des victimes des enfants contraints par des réseaux de traite, suppression du tribunal correctionnel pour mineurs et rétablissement du juge des enfants comme pivot de ▶

DEI FRANCE

DEI-France est la section française de Défense des enfants International, Organisation non gouvernementale qui a joué un rôle essentiel au moment de la rédaction de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant entre 1979 et 1989. Elle veille maintenant à l'application de ce traité de droit international qui consacre un statut juridique spécifique pour les moins de 18 ans, avec une attention particulière pour ceux qui commettent des infractions à la loi pénale, qui ne doivent pas être traités comme des adultes. www.dei-france.org . DEI-France co-coordonne depuis 2013 avec l'association Solidarité laïque le collectif, Agir ensemble pour les droits de l'enfant (AEDE) www.collectif-aede.org

▶ la justice des mineurs, donner du temps au travail éducatif avant le prononcé de la peine, développement des peines de réparation, suppression de la rétention de sûreté pour les crimes commis par des enfants. La plupart de ces orientations sont confirmées par les recommandations adressées à la France en février 2016 par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU.

Il semble que le sujet de la délinquance des jeunes ne focalise plus les débats politiques et l'on peut s'en réjouir. Quelle que soit la majorité au pouvoir, notre pays doit se conformer à ses engagements internationaux et prendre d'urgence les mesures qui s'imposent depuis longtemps déjà en matière de délinquance des enfants : réécrire l'ordonnance de 1945 sur les bases ci-dessus énoncées, mais aussi donner la priorité et les moyens financiers nécessaires à une réelle prévention de la délinquance des jeunes. Parmi les pistes de prévention avancées par DEI-France figure bien sûr un accompagnement éducatif de ces jeunes et de leurs parents grâce notamment aux équipes de prévention spécialisée, mais aussi une éducation au(x) droit(s) pour tous qui doit être incluse dans le cursus scolaire obligatoire. Peut également y contribuer le traitement adapté, par une justice de proximité spécifiquement formée, des premières contraventions commises par la plupart de ces jeunes avant d'entrer dans une délinquance plus grave, lesquelles sont trop souvent ignorées aujourd'hui. C'est à ces conditions que la société sera durablement protégée de la délinquance – somme toute limitée – des enfants dont la place est, il faut le rappeler, à l'école et pas derrière les barreaux. ■

***Sophie Graillat** est présidente de DEI-France.

LES JEUNES OUVRIERS, DES OUVRIERS COMME LES AUTRES ?

COMMENT SE FABRIQUE L'ÉLOIGNEMENT GÉNÉRATIONNEL

Lorsque l'on enquête sur le monde ouvrier, on est souvent amené à s'interroger sur la transmission de la culture militante d'une génération à l'autre. Et ce, d'autant plus quand on travaille dans le secteur public réputé être un bastion syndical et où le taux de syndicalisation est plus élevé que dans le privé.

PAR **Martin Thibault***

Confrontés à de multiples transformations qui détériorent leurs conditions d'emploi et de travail, qui les individualisent au travail en les opposant les uns aux autres par des méthodes managériales brutales les rapprochant de celles des entreprises privées, le tout au moment où ils subissent une forte « dévalorisation symbolique » sur la scène publique, les ouvriers se retrouvent sans voix. S'interroger alors sur leurs capacités de résistance, c'est s'intéresser, dans le temps, à la transmission d'une culture militante héritée de la culture ouvrière et à mieux comprendre comment les jeunes ouvriers endossent leur condition. On saisit dès lors mieux comment les plus scolarisés d'entre eux (souvent les ouvriers qualifiés) ont appris progressivement à faire sécession d'une condition ouvrière qu'ils sont pourtant conduits à endosser. Ainsi se trouvent-ils en porte-à-faux à l'égard de la génération antérieure : celle de leurs parents qui sont souvent ouvriers eux-mêmes, mais aussi celle des « anciens » et, notamment, des figures locales du syndicat dépositaires d'une certaine forme de culture ouvrière. Enfin, à rebours d'un sens commun répandu y compris dans les milieux militants, il s'agit de comprendre finement le positionnement de ces jeunes et les comportements de leurs managers au travail pour mieux mettre à distance les accusations d'individualisme portées contre eux qui ne sont jamais éloignées de l'illusion rétrospective d'une classe ouvrière unie, homogène et militante confrontée à l'illusion contemporaine d'un monde d'individus qui ne penseraient plus qu'à eux. Enfin, si l'exemple des ouvriers du public dont il est question ici peut revêtir certaines particularités, il y a tout lieu de penser que ces tensions traversent à des degrés plus ou moins importants l'ensemble du monde ouvrier aujourd'hui.

> « Les jeunes côtoient beaucoup moins les anciens qu'auparavant. »

UNE AUTRE VISION DE LEUR AVENIR PROFESSIONNEL

Avant de devenir ouvrier, une partie des jeunes enquêtés ont intériorisé une autre vision de leur avenir professionnel en poursuivant une scolarité souvent plus longue que celle de leurs parents. Ces derniers les encouragent d'ailleurs à prolonger au maximum leurs études pour éviter de les voir reproduire leur propre condition ouvrière. Or, si les possibilités d'y échapper sont réduites, le rapport prolongé avec l'institution scolaire contribue à façonner des aspirations. Aux enfants d'ouvriers, elle permet de croire qu'ils ne feront pas tout à fait la même chose que leurs parents et ce d'autant plus qu'ils ont grandi et ont été scolarisés dans les années

80-90, moment où le monde ouvrier a été profondément dévalorisé dans les discours dominants, en même temps qu'il était fragilisé économiquement et socialement.
Dans ce contexte, ils ont de ce fait intériorisé une vision négative du monde ouvrier de leurs parents – un monde « vieux », de « l'ancien temps » comme disent certains – d'autant plus qu'invisibilisés politiquement et médiatiquement, les ouvriers apparaissent à tort comme un groupe en totale déliquescence. Leurs représentations du monde ouvrier sont ainsi teintées de préjugés qui les empêchent de s'y reconnaître (voir Martin Thibault, « Ouvrier : un mot devenu honteux ? », *Revue du projet*, été 2015). Comme l'explique un jeune ouvrier qualifié dont le père immigré marocain était OS à la chaîne : « Le monde ouvrier, moi je te dis, c'est le bleu, une bière mais, par contre, moi, j'me vois pas là-dedans. Personnellement c'est pas pareil, en tout cas je veux pas. Je veux pas être pareil. »
En regard de leurs attentes souvent d'autant plus oniriques qu'ils ont été scolarisés un certain temps, ces jeunes ouvriers qualifiés ne peuvent qu'être déçus par un quotidien qui les rappelle brutalement à la vérité nue du travail ouvrier. Mais, tous ne renoncent pas à leurs espoirs initiaux. Certains continuent de revendiquer une position différente de celle de la génération précédente. Ils ne semblent ainsi pas tout à fait à leur place dans l'atelier aux côtés d'ouvriers avec lesquels ils ne pensent pas cohabiter de manière pérenne. « Je veux pas que la hiérarchie, elle me voie comme eux » dit par exemple l'un d'eux. Cette distance est renforcée par leur prise en charge par un *management* de proximité qui empêche tout rapprochement avec la génération antérieure et notamment avec les militants de l'atelier et ce dès les premiers pas dans l'atelier.
Certains imaginaient que l'entrée dans une entreprise publique les éloignerait de la condition ouvrière comme s'il ne pouvait y avoir que des ouvriers dans le privé et dans l'industrie, mais le cadre de travail, le type d'activités, les relations hiérarchiques particulièrement tendues confrontent ces jeunes à une condition dominée, soumise à des pressions qui ne cessent de se renforcer du fait de l'intensification du travail.
La hiérarchie de son côté s'efforce de faire de ces nouveaux embauchés de « bons éléments » : investis, travaillant vite, soumis aux exigences de rentabilité et qui, surtout, ne manifestent aucune velléité d'opposition. On leur explique qu'ils doivent « se tenir à carreau », ne pas « copiner » avec les anciens, ne pas passer trop de temps à la machine à café ou dans le vestiaire (véritables lieux de socialisation de l'atelier qui permettent de côtoyer d'autres équipes et notamment des anciens). Si cette année fait figure de période d'essai, elle permet aussi à la hiérarchie de leur « faire prendre le bon pli ». Durant cette année, où tous savent qu'ils ont une chance d'accéder à la sécurité de l'emploi, les chefs espèrent que « le pli prendra » et que les jeunes joueront de manière durable « le jeu de la hiérarchie ».
Pour avoir des perspectives de carrières, ils doivent, selon leurs chefs, choisir entre « deux voies » : « celle des anciens et l'autre », i.e. celle de la hiérarchie. Laurent, jeune délégué du personnel, explique ces mises en garde contre tout rapprochement par rapport à la génération antérieure. « Mais tu sais qu'ils te disent franchement, quand t'es embauché, à ton entretien avec les maîtrises, ils te disent : "bon écoutez, il y a certains agents faut éviter de les côtoyer. C'est mal vu par l'encadrement et tout". C'est clair et net ».

> « S'interroger sur leurs capacités de résistance, c'est s'intéresser, dans le temps, à la transmission d'une culture militante héritée de la culture ouvrière et à mieux comprendre comment les jeunes ouvriers endossent leur condition. »

LA FRAGMENTATION DES COLLECTIFS DE TRAVAIL

La fragmentation des collectifs de travail renforce l'absence de transmission d'une génération à l'autre. Ainsi, les « mises en double » avec un tuteur, lors de l'entrée dans l'atelier, sont de plus en plus souvent attribuées par la hiérarchie à des jeunes qui forment d'autres jeunes. Les militants et les « fortes têtes » en ont été complètement écartés. De ce fait, les jeunes côtoient beaucoup moins les anciens qu'auparavant.
Si leur cursus scolaire a éloigné les plus scolarisés d'entre eux de la culture des anciens, les contacts informels dans l'atelier ne permettent pas de « rattrapage ». Jeunes et anciens se croisent peu, travaillent dans des équipes différentes et parfois même (sur certains sites) dans des ateliers différents. De plus, les anciens peuvent d'autant moins prendre les jeunes « sous leur aile » que les jeunes ont intériorisé les mises en garde de la hiérarchie à leur arrivée dans l'atelier et se tiennent souvent à distance pour préserver leurs chances d' « évolution ». Déstabilisés par leur entrée « malgré eux » dans la condition ouvrière, ils cherchent souvent à « se faire bien voir » pour évoluer.
Ils entretiennent alors l'idée de n'être que des « ouvriers de passage » selon l'expression de Beaud et Pialoux, qui ne seraient là que pour un temps mais qui devraient, à terme, atteindre un niveau d'emploi conforme à leurs espoirs initiaux. Certains se démarquent et s'affichent « ambitieux » comme ce fils d'OS marocain qui dit ne pas vouloir être comme ces anciens qui sont toujours dans l'atelier à 50 ans et partiront à la retraite comme son père sans avoir jamais « évolué ». C'est ce dont témoigne le champ lexical de la mobilité supposé être l'apanage des jeunes pour mieux s'opposer aux anciens immobiles.
La mise en scène de la discrimination syndicale des anciens qui ne passent tous les échelons qu'en ayant atteint l'ancienneté maximale, consolide cette distance. Les jeunes ont compris qu'en se rapprochant des anciens, ils s'enfermeraient dans une condition dont ils cherchent à se démarquer : tout engagement est, en effet, puni d'immobilisme. Ceux qui sont les plus déçus de leur condition s'efforcent d'entretenir leurs espoirs d'ailleurs. Reste que, s'ils sont constamment attentifs aux possibilités de carrière, les chefs promettent beaucoup, mais les possibilités d'« évolution » sont rares et très aléatoires. La promotion au choix est ainsi devenue déterminante – à la RATP, elle est passée de 37 % de l'ensemble des promotions à près de 70 % entre 1998 et 2011 – et prend le pas sur les concours, examens et essais professionnels, d'où l'importance du « copinage » qui ouvre objectivement plus de possibilités de carrière mais demeure largement discrétionnaire.
Cependant, face à des promesses de promotion qui sont finalement rares, on peut se demander au bout de com- ▶

bien de temps les jeunes finissent par accepter leur condition. S'engagent-ils alors plus ouvertement contre une hiérarchie qui leur a beaucoup promis sans jamais rien leur donner ? Se rapprochent-ils alors des anciens et de la culture ouvrière ?

UN SYNDICALISME DE TERRAIN

Dans le discours des jeunes, les grandes figures de l'atelier (notamment les militants syndicaux) sont souvent évoquées. Ces anciens militants, remarqués et remarquables, qui se battent sans demander de contrepartie et qui voient leurs carrières s'immobiliser, sont source d'un respect unanime, y compris chez ceux qui se tiennent très à distance des syndicats. Mais le discours respectueux et impressionné est souvent complété par une certaine illégitimité (« moi, je le fais pas » dit par exemple Benoît qui loue par ailleurs l'engagement et la générosité des anciens) comme s'ils n'étaient peut-être pas suffisamment ouvriers pour pouvoir s'engager comme eux. Aussi, même pour ceux qui finissent par s'engager, rien ne dit que les formes de leur engagement seront similaires. Alexandre, jeune délégué du personnel CGT, oppose par exemple, deux conceptions du syndicalisme : un « syndicalisme de terrain » ou pragmatique centré sur l'atelier et un syndicalisme plus « politique », celui des anciens qui n'hésite pas à sortir de l'atelier et tient un discours plus large.

L'ombre de ces anciens plane sur les pratiques des jeunes qui rentrent au syndicat mais la division tacite du travail militant leur permet néanmoins de se faire une place. Si le « syndicalisme de terrain » est plus facile à accaparer et laisse ainsi une place aux jeunes dans l'organisation syndicale, c'est parce qu'il n'est pas perçu comme étant celui des anciens.

On le voit le pas de l'engagement sous des formes institutionnalisées est souvent difficile à franchir. Il implique, en effet, d'accepter de rester « immobile », surtout quand on voit le sens symbolique que peut avoir ce terme pour les jeunes ouvriers. Mais, à côté de jeunes qui s'engagent ouvertement, d'autres luttent sous des formes souterraines et discrètes, « infrapolitiques » comme dit James Scott, à savoir des luttes quotidiennes sous-jacentes nées « d'une conscience prudente de l'équilibre des pouvoirs » (Voir James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, 1990. Passages traduits dans *Vacarme*, n° 36, été 2006). La différence entre ces deux formes d'engagement est fondamentale. D'un côté, l'engagement déclaré signifie que l'on est finalement « seulement » un ouvrier et qu'on le restera. De l'autre, on peut refuser un certain nombre de logiques hiérarchiques sources d'injustices sans pour autant se griller complètement au niveau de l'évolution de carrière. Ceux qui optent pour la deuxième solution préservent ainsi leurs ambitions d'être autre chose à terme en restant à distance d'un engagement déclaré dans l'atelier qui pourrait contrecarrer cette ambition. On remarque alors dans le temps que face à l'individualisation au travail et à la fragmentation des collectifs, certains résistent à leur manière, en fonction de leur trajectoire spécifique, de leurs aspirations déçues, de leur besoin de reconnaissance, façonnant les contours de formes spécifiques de résistance au travail. Par exemple, Mathieu lutte contre la promotion au choix, les nouveaux critères d'évaluation et l'injustice qu'ils génèrent en encourageant de jeunes collègues à faire des cours du soir pour valoriser le métier et le savoir-faire contre les promotions discrétionnaires. Alexandre, lui, ralentit discrètement les jeunes qui entrent pour ne pas que le travail de tous s'intensifie tout en revendiquant un temps nécessaire à l'exercice de son activité de service public. Enfin, Amine refuse la sujétion du bleu en travaillant en chemise, comme une manière de continuer à tenir à distance la condition ouvrière et les pressions hiérarchiques quotidiennes. ■

> « Les jeunes ont intériorisé les mises en garde de la hiérarchie à leur arrivée dans l'atelier et se tiennent souvent à distance pour préserver leurs chances d'évolution. »

***Martin Thibault** est sociologue. Il est maître de conférences à l'université de Limoges.

Six idées reçues sur la jeunesse

La jeunesse n'est pas un bloc homogène, aussi bien politiquement que socialement. Un même ressenti sur le monde social et politique peut se traduire par des comportements politiques et électoraux différents. Inégalités sociales, discriminations de genre ou ethniques traversent la jeunesse comme toute la société.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Les jeunes votent moins que les autres électeurs

VRAI mais pas seulement

Si l'inscription des jeunes sur les listes électorales est en forte progression depuis dix ans grâce à l'inscription automatique, il n'en demeure pas moins que les jeunes s'abstiennent plus fréquemment que la moyenne des électeurs. Les jeunes ne sont pas les plus abstentionnistes, la participation électorale déclinant bien plus fortement après 75 ans. Selon l'INSEE, en 2012, 77 % des inscrits sont allés voter aux deux tours de la présidentielle, 5 % n'ont voté qu'au premier tour, 6 % seulement au deuxième et 13 % n'ont voté à aucun des deux tours (*Enquête participation électorale*, 2012) alors que les 18-25 ans sont 18 % à n'avoir voté à aucun des deux tours. Mais ils ont également une participation plus volatile : ils sont beaucoup plus nombreux que les autres classes d'âge à n'avoir voté qu'à un des deux tours (8 % à ne voter qu'au premier ; 8,6 % à ne voter qu'au deuxième). Cette intermittence du vote est encore plus marquée lors des européennes ou certaines élections locales.

Les jeunes votent Front National

VRAI et **FAUX**

Première précaution méthodologique : contrairement à la participation électorale (c'est-à-dire le fait d'être allé voter ou non) il n'existe pas de données statistiques mettant en lien les votes exprimés aux élections avec des variables sociodémographiques (en l'occurrence l'âge) avec un échantillon dit aléatoire. Les seules données disponibles sont donc des sondages dont l'échantillon est constitué par quotas. Or seuls les échantillons aléatoires permettent de connaître de façon fiable le tout à partir d'une estimation sur une petite parcelle de population. Deuxième précaution : comme nous l'avons vu, les jeunes s'abstiennent plus que la moyenne et ont une participation électorale plus volatile : les jeunes qui votent à une élection ne sont donc pas toujours les mêmes à l'élection suivante. Il est donc difficile d'être catégorique lorsque l'on fait des estimations à ce sujet. En décembre 2015, lors des élections régionales, 35 % des 18-24 ans ont déclaré avoir l'intention de voter pour le Front national (IPSOS-SOPRA STERIA). Or seulement 35 % des 18-24 ans ont participé au scrutin : on peut donc estimer que sur 100 électeurs potentiels entre 18 à 24 ans, 12 ont voté Front national (35 % de 35 %). Le premier parti des jeunes, c'est donc plutôt l'abstention (et de loin), pour autant le Front national est le parti qui parvient aujourd'hui le plus à mobiliser les jeunes de son électorat.

Contrairement à leurs aînés, les jeunes ne s'intéressent pas à la politique

VRAI et **FAUX**

L'engagement dans un syndicat ou une organisation politique est incontestablement plus faible chez les jeunes que chez leurs aînés, de même pour leur participation électorale. Néanmoins, mesurer l'intérêt des jeunes à la politique avec l'indicateur de l'adhésion à une organisation politique/syndicale ou celui du vote est insuffisant. D'abord, les baromètres de confiance du CEVIPOF (Centre de recherches politiques de Sciences Po) montrent que les 18-24 ans ne sont pas foncièrement différents de leurs aînés : ils partagent une même défiance élevée à l'égard de la classe politique, malgré quelques spécificités leurs choix électoraux sont proches de ceux du corps électoral général et ils ont un niveau d'intérêt déclaré pour la politique comparable aux autres classes d'âge. Les jeunes ne sont donc pas plus désintéressés que les autres, bien que cela puisse se traduire électoralement par une abstention et une volatilité du vote plus importantes. Ça ne veut pas dire non plus qu'ils n'ont pas d'idées politiques. Dans l'enquête *Générations quoi ?*, sur plus de 117 500 jeunes entre 16 et 25 ans interrogés, 65 % ont répondu qu'ils n'étaient pas d'accord à avec la proposition « Les hommes politiques n'ont plus de pouvoir », 85 % sont d'accord pour dire que « c'est la finance qui dirige le monde » et 65 % à dire qu'il n'y pas « trop de fonctionnaires ». Ces avis traduisent donc bien une vision de la société et une façon, même lointaine, de penser les politiques qu'il faudrait mener.

Les jeunes ne sont pas impliqués dans la vie locale et associative

FAUX

Selon l'INSEE, en 2008, 26,3 % des 16-24 ans sont adhérents d'une association (*Enquête sur la vie associative*, 2008). Cette participation est certes moindre que pour l'ensemble de la population, où le taux d'adhésion est de 32,6 %, mais elle est loin d'être négligeable. Les jeunes sont par ailleurs beaucoup plus impliqués dans le domaine sportif que leurs aînés : 17,1 % des 16-24 ans sont adhérents d'une association sportive contre 12,3 % toutes classes d'âge confondues. Parmi les 16-24 ans adhérents d'une association, si 80,4 % d'entre eux n'adhèrent qu'à une association, ils sont 15,4 % à adhérer à deux associations et 4,2 % à trois ou plus. La multi-adhésion concerne donc près de 20 % des 16-24 ans adhérents d'une association.

LES JEUNES ET LE TRAVAIL

Les minima sociaux encouragent les jeunes à ne pas travailler

FAUX

L'effet désincitatif des minima sociaux comme le revenu de solidarité active (RSA) est une vieille rengaine des libéraux qui consiste à dire que le chômage n'est pas subi mais choisi par les privés d'emploi. En réalité, l'INSEE a montré que cet effet sur l'emploi des jeunes de 25 ans est très faible et circonscrit aux moins diplômés. L'éligibilité au RSA, tout comme pour le revenu minimum d'insertion (RMI) avant 2009, est soumise à une condition d'âge restrictive : très peu de personnes de moins de 25 ans sont éligibles au RSA. Par conséquent, si un effet désincitatif existait, cela devrait se traduire par un fléchissement du taux d'emploi des jeunes juste après 25 ans, puisqu'il serait moins « rentable » de travailler pour certains jeunes. Or, aucune rupture dans les taux d'emploi à 25 ans n'est repérable pour les jeunes célibataires sans enfant ayant au moins un CAP ou un BEP. Une très légère rupture dans les taux d'emploi est décelable pour les jeunes les moins diplômés (ayant au mieux le brevet des collèges), mais elle n'apparaît significative que pour deux années seulement. Au total, sur la période 2004-2009, on estime qu'entre 1,7 % et 2,9 % de ces jeunes très peu qualifiés auraient été découragés de travailler en raison du RMI.

Les lycéens et étudiants ne connaissent rien au monde du travail

FAUX

La mobilisation des lycéens et des étudiants contre la loi Travail a été une nouvelle occasion pour les libéraux de contester l'engagement des jeunes dans les mouvements sociaux. Alors pas concernés ? Rappelons qu'en France, il est possible de travailler dès 16 ans voire à 14 ans avec l'accord de l'inspection du travail et sous certaines conditions réglementaires. Dès lors, les jeunes sont concernés par ce qui se joue dans le monde du travail. Mais au-delà du fait d'être concernés, les jeunes participent aussi à la production de richesses, et ce, alors même qu'ils sont encore en études. On estime aujourd'hui qu'entre 10 et 20 % des lycéens et 45 % des étudiants ont une activité rémunérée à côté de leurs études, et ce, essentiellement pour des raisons économiques et dans des emplois sans rapport avec leurs études, avec les conséquences néfastes sur la réussite des études que l'on connaît (Enquête de l'OVE, 2015). À ces lycéens et étudiants salariés, il faut ajouter les près de 600 000 apprentis et les 650 000 étudiants en alternance (DARES, 2014) qui partagent leur temps d'études entre cours et travail en entreprises ainsi que les 1,2 million d'étudiants stagiaires (INSEE, 2012) qui peuvent aujourd'hui légalement représenter jusqu'à 15 % des effectifs d'une entreprise (!). Que cela soit des *baby-sittings* pour financer ses sorties, des jobs d'été ou des CDI à temps partiel pendant l'année pour financer son logement/ses études/ses vacances, un contrat d'apprentissage/de professionnalisation, un stage etc. : la plupart des jeunes ont expérimenté, parfois de manière violente, les réalités du monde du travail.

***Fanny Chartier** est co-responsable de la rubrique Statistiques.

ON VAUT MIEUX QUE ÇA !

C'est derrière cette affirmation qu'en ce début d'année 2016, une génération s'est rangée pour faire éclater aux yeux de tous, les conditions indignes dans lesquelles elle se voyait forcée de grandir, de se former, d'évoluer avec pour horizon un avenir assombri.

PAR **CAMILLE LAINÉ***

En effet le constat que nous sommes forcés de réaliser est sombre pour notre génération concernant l'emploi, l'éducation et de manière générale la maîtrise des parcours de vies.

À ce jour, 25 % des 18-25 ans sont au chômage et 23,7 % des diplômés du supérieur depuis 1 à 4 ans sont en emploi temporaire (hors intérim). Cette situation pèse lourdement sur les jeunes concernés et plus largement sur les épaules d'une génération que certains semblent vouloir condamner à l'échec, ou du moins à la précarité à vie.

Ce n'est pas anodin d'affirmer qu'il y a bien une volonté de cibler notre génération qui est derrière tout ça. Cette volonté ne réside pas dans le fait de porter atteinte gratuitement à la dignité, aux droits et aux vies des jeunes de notre pays, mais elle est bel et bien d'utiliser notre génération comme cobaye afin de tester les pires recettes du capitalisme et ainsi tirer les droits de tous vers le bas.

Condamner une génération à ne plus pouvoir réaliser ses aspirations, à subir les lois d'un marché organisé par les puissants et à courber l'échine faute d'entrevoir l'espoir d'un avenir meilleur est la recette qui se généralise tant sur le continent (Belgique, Espagne, Portugal…) que dans le monde avec les différents processus de libéralisation et de casse des droits (Canada, Chili…)

Mais ce manque de confiance en un avenir que l'on nous promet nuageux résulte de processus bien rodés qui s'attaquent à la racine de la construction de nos parcours.

L'APPRENTISSAGE DE LA CONCURRENCE

En effet, c'est dès l'éducation que nous sommes touchés. Lorsque l'éducation nationale est sacrifiée sur l'autel de l'austérité, que les postes de professeurs sont en nombre insuffisant, que des lycées ou des Centres de formation d'apprentis (CFA) sont dégradés et offrent des conditions d'études déplorables, lorsque l'autonomie des établissements organisée par la droite met en concurrence directement les territoires et les lycées au sein de ces territoires, c'est le premier tour de ce grand manège. Quoi de mieux pour former les jeunes générations à la concurrence que de permettre à certains d'entre eux d'avoir des options ou non, de partir en voyage scolaire ou non, de pouvoir choisir sa filière ou non, selon où l'on habite et donc de quelle origine sociale nous sommes ? Ceci mis en lien avec l'individualisation des parcours, le livret de compétences, etc. vous avez ici les clés de l'apprentissage de la concurrence qui suggère aux jeunes de notre pays que dès 15-16 ans : si tu veux réussir il faudra soit avoir de la chance, soit écraser l'autre pour s'en servir de marche pied.

> « L'autonomie des établissements organisée par la droite met en concurrence directement les territoires et les lycées au sein de ces territoires »

L'ORIENTATION, LE PARCOURS DU COMBATTANT

Puis vient le temps de l'orientation. En réalité, la question se pose dès le collège. Dès le départ, la prégnance de l'économie et de l'économie locale, liée au bassin d'emploi notamment, vient influer sur les choix d'orientation. L'acte III de la décentralisation en fut d'ailleurs un des outils majeurs visant à accentuer encore plus la concurrence entre les territoires. Ceci ajouté à un nombre de conseillers d'orientation psychologues toujours moins nombreux, dotés de peu de moyens, vous pouvez vous imaginer très vite à quel point les conditions sont réunies pour que certains passent à la trappe dès cette étape.

C'est donc dans ces conditions que ceux qui font le choix de poursuivre leurs études arrivent dans l'enseignement supérieur sachant que 1,9 million des jeunes sera sorti du système scolaire sans formation ni qualification. Et là encore les choses se compliquent. Dans un contexte de concurrence généralisée entérinée par les suites logiques du Processus de Bologne et les différentes réformes de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR) en France, c'est avec des moyens déplorables et dans une université livrée en partie aux mains du marché que nous sommes condamnés à étudier.

> « Utiliser notre génération comme cobaye afin de tester les pires recettes du capitalisme. »

Quand bien même ce contexte ne nous pousserait pas à l'échec, 50 % d'entre nous sont condamnés à travailler pendant leurs études afin de subvenir à leurs besoins.

Enfin, c'est l'entrée dans l'emploi… ou presque ! Le passage par le sas de précarité étant semble-t-il devenu obligatoire, ce n'est qu'aux alentours de 30 ans que nous accédons à l'emploi stable. Entre-temps ce sont des contrats spécifiques, des enchaînements de CDD, des services civiques etc. qui viendront tenter de nous permettre de payer le loyer si tant est que l'on ait réussi à accéder à un bout d'autonomie.

LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX DROITS

Dans ces conditions notre génération a donc affirmé qu'elle n'était pas née pour subir et qu'elle refuserait d'une part les logiques de précarisation en cours et d'autre part qu'elle se battrait pour conquérir dès maintenant de nouveaux droits. ▶

▶ Cet ensemble de nouveaux droits, leviers essentiels de la transformation, nous les rassemblons dans notre proposition de statut social pour les jeunes pour lequel nous bataillons sur tout le territoire.
Car oui, les jeunes doivent pouvoir étudier dans de bonnes conditions, choisir leurs parcours via un service public de l'orientation par exemple. Pendant leurs études, il est nécessaire que les jeunes travailleurs en formation bénéficient d'un présalaire via les cotisations sur le modèle des retraites, dans tous les cas où ils ne sont pas directement en position de produire. Il s'agit d'universaliser un montant perçu, ne dépendant que de la situation du jeune et de ces besoins, a contrario des dispositifs actuels de bourses, sélectifs et calculés sur la situation des parents. Enfin, le CDI doit redevenir la norme d'emploi pour tous afin d'en finir avec les galères de l'incertitude.
Nous sommes nombreux, motivés et prêts à relever tous ces défis depuis le mouvement toujours en cours contre la loi Travail jusqu'à la grande marche que nous organiserons pour les droits des jeunes au printemps 2017 ! Comptez sur les jeunes communistes pour être à la hauteur des défis historiques que nous impose la période ! ■

* **Camille Lainé** est secrétaire générale du Mouvement Jeunes communistes de France.

UN POTENTIEL ÉMANCIPATEUR

Différentes enquêtes sont révélatrices de la disponibilité de la jeunesse à la transformation sociale, aux choix progressistes.

PAR **PATRICK COULON***

Quasiment le jour même de la publication de la note du LEM (Lieu d'étude du mouvement des idées et des connaissances) intitulée *Prendre le parti pris de la jeunesse* débutait la mobilisation contre la loi « Travail » contre laquelle la jeunesse s'est fortement mobilisée. Cette note se donne comme objectif d'aider le Parti communiste français à mieux cerner les potentialités et blocages coexistant dans la jeunesse quant à son éventuelle implication dans le combat émancipateur et sa traduction politique. Elle ne cherche pas à dresser un tableau sociologique de la ou des jeunesses. Elle vise plutôt à pointer des caractéristiques utiles à cet objectif. Elle s'appuie sur des auditions de chercheurs, d'élus, de la direction du Mouvement jeunes communistes de France, des lectures d'ouvrages, d'études, d'enquêtes.

L'ensemble de ce travail étalé sur plus d'une année conduit à encourager les communistes à prendre résolument le parti pris de la jeunesse. Ce travail met à mal beaucoup de clichés et d'idées reçues. Soif d'égalité, refus des discriminations, engagement pour réussir sont les valeurs très majoritairement partagées par une grande partie de la jeunesse.

DES IDÉES REÇUES À COMBATTRE

De larges fractions de la nouvelle génération constituent des forces potentielles pour le combat émancipateur. Encore faut-il, pour leur donner des capacités transformatrices, avoir la volonté d'aller à sa rencontre en s'extrayant d'un certain nombre d'idées reçues comme la dépolitisation, l'individualisme, le recul des valeurs progressistes.

> « Soif d'égalité, refus des discriminations, engagement pour réussir sont les valeurs très majoritairement partagées par une grande partie de la jeunesse. »

Trois enquêtes permettent de les combattre. L'une, menée conjointement par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) et l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse, étudie l'évolution des valeurs des jeunes Français et Françaises depuis 30 ans.
Une deuxième, réalisée par l'Observatoire de la jeunesse solidaire, est centrée sur l'engagement politique.
La troisième, *Génération quoi ?* a interrogé 210 000 jeunes de 18 à 34 ans, en 2014.
Quelles sont les tendances à l'œuvre telles qu'elles sont analysées par les chercheurs :
• une politisation en hausse ;
• une faible participation électorale, mais une forte participation protestataire ;
• un clivage droite-gauche qui fait toujours sens et un positionnement politique orienté moins à gauche mais davantage aux extrêmes ;
• un désir affirmé de changement social pour une société plus égalitaire.

UN VOTE INTERMITTENT

Même s'il reste encore à un niveau relativement modeste, le pourcentage de jeunes les plus politisés, ceux qui considèrent la politique comme très importante dans la vie et qui se déclarent très intéressés par la politique, double entre les deux dernières enquêtes (entre 1999 et 2008). D'autre

part, aujourd'hui les 18-29 ans qui discutent souvent de politique avec leurs amis sont deux fois plus nombreux que lors de la dernière enquête. Rappelons que l'abstention a de tout temps été plus forte chez les jeunes que dans le reste de la population. Cette moindre participation électorale est une donnée structurelle qui s'explique par un effet de cycle de vie : la sociologue Anne Muxel parle du « moratoire électoral des années de jeunesse ». Le vote augmente avec l'entrée dans la vie adulte, au fur et à mesure de l'insertion sociale et professionnelle et d'une familiarisation progressive avec la vie politique. Il apparaît que le différentiel de participation entre les jeunes et les adultes demeure relativement stable depuis 30 ans. Les abstentionnistes systématiques ne représentent qu'environ 10 % des inscrits. L'augmentation de l'abstention, particulièrement chez les jeunes, résulte donc moins d'une abstention systématique que d'un recul du vote régulier au profit d'un vote intermittent. Avec le renouvellement générationnel, le vote est moins conçu comme un devoir, autrefois accompli sans même être politisé, que comme un droit exercé au gré des enjeux mobilisateurs du moment.

En même temps que se développe l'abstentionnisme intermittent, des formes de participation politique non conventionnelles tendent à s'accroître parmi les jeunes. Près de deux jeunes sur trois ont déjà signé une pétition en 2008 ; près d'un sur deux a participé à une manifestation. Même si elle reste minoritaire, la participation à un boycott (en forte hausse) ou à une grève, à l'occupation de bureaux ou d'usines augmente. Cette importance accordée à l'action directe est à rapprocher de la remise en cause, dont témoigne le vote intermittent, de la médiation traditionnelle que constitue la représentation politique. Aux modes de participation politique institutionnels sont préférées des formes d'actions plus individualisées.

Des commentaires insistent souvent sur le caractère dépassé du clivage droite-gauche ou, en tout cas, sur le resserrement de l'offre de l'échiquier politique, notamment sur les questions économiques. Or les résultats de la dernière enquête *Valeurs* fait apparaître que les Français, et tout particulièrement les jeunes, refusent nettement moins qu'auparavant de se classer sur une échelle gauche-droite. Ce moindre refus de se positionner politiquement semble confirmer la tendance à une augmentation de la politisation et indiquer que la polarité politique fait toujours sens pour les Français, y compris chez les jeunes générations.

> « L'augmentation de l'abstention, particulièrement chez les jeunes, résulte donc moins d'une abstention systématique que d'un recul du vote régulier au profit d'un vote intermittent. »

UN SOUCI DE L'ÉGALITÉ

Notons que les évolutions montrent un positionnement politique des jeunes qui, s'il reste ancré à gauche, tend à glisser légèrement vers le centre et la droite, mais aussi vers l'extrême droite et l'extrême gauche.

En effet, à une question relative aux modalités de changement dans l'organisation sociale, une nette majorité de jeunes se prononce pour une amélioration progressive de la société par la réforme. Les opposants résolus à tout changement sont de plus en plus minoritaires. Mais l'évolution la plus notable concerne les adeptes de la position radicale, visant à changer toute l'organisation de la société par une action révolutionnaire (¼ des jeunes), en très nette augmentation. Mais de quel idéal de société peut témoigner ce désir de changement ? Voyons les questions posées aux jeunes interrogés qui devaient notamment choisir entre les deux propositions suivantes :

- « Je trouve que la liberté et l'égalité sont également importantes. Mais s'il fallait choisir l'une ou l'autre, je considérerais que la liberté est plus importante, c'est-à-dire que chacun puisse vivre en liberté et se développer sans contrainte. »
- « Certainement la liberté et l'égalité sont importantes. Mais s'il fallait que je choisisse, je considérerais que l'égalité est plus importante, c'est-à-dire que personne ne soit défavorisé et que la différence entre les classes sociales ne soit pas aussi forte. »

À l'aube des années 1980, la majorité des jeunes opte pour la liberté. En 1990 et 1999 l'écart tend à se réduire pour se renverser en 2008 ; les partisans de l'égalité deviennent alors majoritaires

> « L'évolution la plus notable concerne les adeptes de la position radicale, visant à changer toute l'organisation de la société par une action révolutionnaire (¼ des jeunes), en très nette augmentation. »

UNE ÉNERGIE LATENTE

« Les jeunes expriment une demande d'État, en souhaitant par exemple que leur période de formation soit financée. Ils pensent que les politiques, s'ils en avaient le courage, pourraient avoir une influence sur leur vie. Mais qu'ils ont laissé la finance prendre le pouvoir. Il y a du mépris dans ce regard des jeunes. Ils n'y croient plus ». « Ce sont des gens informés, qui ne se fichent pas de la politique, qui ont des habitudes participatives liées à l'usage des réseaux sociaux. Mais l'offre politique ne répond pas à leurs attentes. La démocratie ne s'adresse pas à eux. Ils n'iront pas voter mais ce sera une abstention politique, réfléchie, presque militante ».

« Les jeunes ne sont pas dans la résignation. Il y a une énergie latente, comme en 1968 », perçoit la sociologue Cécile Van de Velde. En temps de crise, explique-t-elle, on peut adopter une stratégie d'adaptation au système (*loyalty*), de départ (*exit*), ou de révolte (*voice*). «"*Loyalty*" pourrait bien se transformer en "*voice*" si rien ne bouge… Il suffit d'une étincelle…» Et d'une figure cible. La chance des politiques jusqu'à présent ? Qu'il soit plus malaisé de se rebeller contre un ennemi lointain et abstrait – la finance, la mondialisation, l'Europe – que contre la génération de ses parents, comme en 1968.

Certes, soyons lucides : le PCF est englobé – même si c'est injuste – dans le rejet des partis, des institutions. Il convient évidemment de faire la part des choses entre ce qui découle de ▶

comportements encore tournés vers une conception dépassée de la transformation sociale et la méconnaissance de la réalité des transformations à l'œuvre au Parti communiste. Son rajeunissement que personne ne conteste est un atout pour que le militantisme soit en phase avec les attentes des jeunes.
En m'appuyant sur les tendances exprimées, je ne cherche pas à enjoliver le tableau. Sur le terrain nous savons tous que des contradictions sont à l'œuvre : comment pourrait-il en être autrement dans une société en crise ? Nous connaissons tous le sentiment d'impuissance, la tentation du renoncement, au repli. Nous constatons tous la droitisation de l'offre politique. La difficulté à faire grandir une alternative de gauche. Mais l'implication conséquente des jeunes contre la loi « travail » confirme les possibilités. Raison de plus de savoir détecter les disponibilités à la transformation sociale, aux choix progressistes.
C'est aussi le constat d'Henriette Zoughebi ancienne vice-présidente à la région Île de France à l'issue de son expérience d'élue : « J'ai pris le parti pris des jeunes en essayant de faire résonner leur parole dans l'espace public pour que soit reconnues leur belle liberté, leur intelligence, leur énergie. Leur engagement, leur force de conviction et de proposition sont, j'en suis convaincue, des leviers de transformation de la société, de construction de l'avenir, pour peu qu'on leur donne leur place comme citoyennes et citoyens à part entière ». Surtout si l'on pense que l'avenir de la jeunesse ne peut se concevoir sans sa participation. Comme disait un vieux barbu : il faut savoir entendre l'herbe qui pousse. ■

***Patrick Coulon** est membre du secrétariat du LEM.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES PASSE PAR L'INTELLIGENCE DU CŒUR

Écouter les jeunes, leur soif de reconnaissance et construire avec eux les actions qui leur permettent de prendre toute leur place de citoyennes et citoyens.

PAR **HENRIETTE ZOUGHEBI***

En cette rentrée nous sommes nombreux, nombreuses à nous poser la question : comment aborder les jeunes et qu'avons-nous à leur dire ? La situation politique de l'été a été marquée par la belle lutte contre la loi Travail, lutte dans laquelle les jeunes ont pris toute leur place avec leurs organisations.
En juillet, les abominables crimes terroristes commis par quelques individus fanatisés et souvent en grave difficulté psychologiques, ont pu être instrumentalisés pour opposer les citoyens entre eux, et parfois conduire à une vraie défiance à l'égard des jeunes, singulièrement ceux des quartiers populaires.
Dans ce contexte quelle est notre responsabilité de communistes, de militantes et militants ? Je crois que notre première exigence est d'aller simplement à la rencontre des jeunes et d'engager le dialogue. Dans cette démarche il nous faut privilégier l'écoute attentive, bienveillante de ce que les jeunes ont à dire. Pour beaucoup ils en ont gros sur le cœur. Le temps de l'écoute donné sincèrement est essentiel pour construire… Nous devons faire confiance et nous aurons alors le bonheur de découvrir souvent l'intelligence, la sensibilité des jeunes. Au cours de mon mandat d'élue, dans toutes les consultations que j'ai organisées dans des lycées, des villes, des quartiers, des villages les plus divers, j'ai retenu que le premier cri des jeunes était « nous aussi on veut avoir notre mot à dire ». La demande était donc d'être d'abord reconnu comme citoyen et citoyenne. L'implication forte et dans la durée des lycéens et lycéennes pour obtenir la régularisation de camarades sans papiers dit clairement leur refus du racisme et leur volonté d'actions concrètes, efficaces ! Ils et elles veulent exprimer directement leur fraternité. Et c'est cet engagement-là qui les motive et les intéresse. Dans nos échanges disons leur clairement qu'ils et elles ne sont pas impuissants contrairement à ce que l'on veut leur faire croire, valorisons le caractère positif de leur engagement. Le pouvoir a peur de leur mobilisation. Il ne fait pas bon avoir la jeunesse contre soi !

Les jeunes veulent aussi pouvoir montrer ce dont ils sont capables. Leur sentiment qu'une grande partie de leur potentialité est ignorée, voir niée, constitue une véritable blessure !

> « Leur sentiment qu'une grande partie de leur potentialité est ignorée, voir niée, constitue une véritable blessure ! »

Le sentiment de ne pas « être calculé », de ne pas compter les conduit au découragement. Pourtant, dès qu'on insiste révolte contre les injustices, aspiration à l'égalité s'expriment. C'est dans les quartiers populaires que j'ai entendu les paroles les plus fortes et porteuses de sens pour toute la société.

J'ai en mémoire les mots de Sofiane : « il faut donner une autre perception des jeunes du 93. À la base on est en République, c'est la démocratie, tout le monde a les mêmes droits. C'est une question décisive parce que, soit on a un avenir, soit on n'en a pas » ou encore cette jeune fille de Goussainville : « on parlait tout à l'heure d'ambition, mais quand on voit la réalité… nous, on sort de Romain Rolland. Si on veut s'inscrire à la Sorbonne on se dit qu'on peut, mais en fait c'est très sélectif. Quand on sort de Goussainville, on est vite stigmatisé. Dijdi a exprimé son désir en étant dans un lycée populaire de devenir réalisateur parce que le cinéma ça permet de dire comment on voit le monde. Il faudrait qu'au lycée on ait beaucoup plus les moyens de s'exprimer. Il faudrait qu'on ait des ateliers, qu'on puisse faire du théâtre, de la musique du cinéma, parce qu'à l'école on fait trop de place à l'intelligence, à l'abstraction et il faudrait aussi une place pour l'intelligence du cœur. Il ne veut pas opposer le raisonnement et la sensibilité.

Ce qui m'impressionne toujours dans mes discussions avec les jeunes c'est qu'on les sent souvent à la fois fracassés par la vie et en même temps dès qu'on accueille vraiment leurs paroles avec respect, ils ont une belle capacité à nommer ce qui fait leur vie. Ce qu'ils attendent en retour c'est que la politique conduise à de vrais engagements en actes.

Nous nous devons de dénoncer avec les jeunes les images fausses, les amalgames que véhiculent les forces réactionnaires de la société à leur sujet. C'est un véritable enjeu politique. Beaucoup nous demandent de leur tendre la main, de ne pas les laisser tomber. Saisissons cette main et construisons avec les jeunes, les actions qui leur permettront de prendre leur place de citoyennes et citoyens à part entière. C'est peut-être un magnifique levier pour la transformation progressiste de la société, un message d'espérance pour les jeunes, mais aussi pour toute la population de nos quartiers populaires si inquiète pour l'avenir de ses enfants. ■

*** Henriette Zoughebi** a été vice-présidente (PCF) du Conseil régional d'Île-de-France en charge des lycées et de la politique éducative.

NB : Les citations sont extraites de : Henriette Zoughebi, *Le Parti pris des jeunes,* Éditions de l'Atelier, 2015.

LA MUSIQUE, UN ESPACE DE LIBERTÉ ?

L'apparition à la fin du XIX^e^ siècle de dispositifs toujours plus performants de reproduction musicale a conduit à une musicalisation croissante de la société.

PAR **EDGARD GARCIA***

La place de la musique dans l'espace public et privé, matérialisée par le concert, le bal ou la fête et le petit format, s'est vue singulièrement élargie par la radio puis le disque. L'apparition du transistor qui miniaturise et rend ainsi mobile des appareils qui jusqu'alors trônaient dans le salon familial participe d'une prise de distance des jeunes d'avec le monde des adultes. On peut dorénavant écouter de la musique, sa musique, hors de leur « surveillance ». Le phénomène ne fera que s'amplifier.

Parallèlement, l'affirmation de la jeunesse comme une catégorie autonome dans l'après-guerre ne s'est pas faite sans bruit. L'accroissement régulier de la durée de la scolarité va conforter un entre soi propre au monde adolescent dans lequel les loisirs occupent une place de choix. L'apparition de ce temps – voire d'une intimité – partagé entre pairs est un événement de grande portée. Enfin, la signature des accords Blum-Byrnes facilite la pénétration d'images et de sons venus des États-Unis, nouvel empire pourvoyeur de symboles et l'irruption brutale d'un mode de vie marqué par la consommation de biens « culturels ». Sonorités électriques et rythmes syncopés portent la marque d'une modernité attrayante, bande-son idéale d'un après-guerre que l'on rêve pacifique et heureux. Les conditions sont ainsi créées pour que grandisse cette emprise aimable de la musique sur nos imaginaires, notamment les imaginaires juvéniles.

L'EMPRISE DE LA MUSIQUE SUR LA JEUNESSE

En France, c'est à la fin des années cinquante, quand les premiers *baby-boumeurs* entrent dans l'adolescence, que le phénomène se précise. Les premiers échos, confus et filtrés par des considérations morales qui en altèrent la rugosité, du *rhythm'n'blues* et du *rock* ne touchent qu'un public encore peu nombreux, mordu de jazz et de musiques afro-américaines mais très hostile au rock (Le rock ? Un mauvais plagiat du style *rhythm'n blues* par des petits voyous blancs, comme ce Gene Vincent, *Encyclopédie du jazz* de André Francis). En revanche, un ▶

▶ réel engouement pour une chanson rythmée et aux accents exotiques (Dalida, Marino Marini, Dario Moreno…) dispute sa place à la chanson-à-textes au point d'y laisser son empreinte dansante. C'est l'explosif Gilbert Bécaud qui mettra le feu aux poudres avec un Olympia retourné par ses fans, des concerts électriques et un répertoire dont certains titres deviendront des marqueurs durables. Ses chansons *Salut les copains* et *Âge tendre et tête de bois* vont même donner leur nom aux deux archétypes d'émission de télévision en direction des jeunes.

Le couple jeunesse et musique s'est définitivement ancré dans les représentations que se fait la société de sa jeunesse. Le temps libre à partager dont la durée n'a fait que s'étirer avec la scolarisation en est la première raison. Mais pas la seule. L'écoute musicale s'est tant répandue et son accès est devenu au fil des ans si simple et sophistiqué (la fantastique apparition/démocratisation de la haute-fidélité (hi-fi) dans les années 1975/1990) qu'elle s'est imposée comme un important marqueur de la vie de chacun et chacune au moment crucial où se forgent les personnalités adultes. Elle fabrique autant de comportements qui laisseront une trace nostalgique chez de futurs parents qui vont eux-mêmes exposer, voire surexposer, leurs enfants à une grande quantité de musique, additionnée des souvenirs qui l'accompagnent. La musique s'est ainsi mise à occuper dans les univers familiaux une place sans commune mesure avec celle qu'elle y tenait quelques décennies plus tôt. Et le phénomène se reproduit faisant naître des formes de complicité familiale inédites. Une sorte de prédisposition sociale s'est constituée qui contribue largement à ce que la musique soit la première pratique culturelle des Français. Il s'agit essentiellement des pratiques liées à l'écoute : musique enregistrée ou concert.

DE NOUVELLES FORMES D'ÉCOUTE

Ces deux modes ont développé des caractéristiques propres. Si partager de la musique à l'époque du vinyle requérait du temps – il fallait construire des affinités conduisant à se rendre chez l'un ou l'autre pour écouter de la musique sur des appareils fixes – l'apparition du *walkman*, puis des baladeurs numériques et enfin des Smartphones en a fait une affaire simple, quasiment instantanée. L'image nous est maintenant familière de deux jeunes se partageant les deux oreillettes d'un écouteur dans les transports en commun. La sortie au concert a connu quant à elle une progression croissante. En 2008, elle concerne 28 % des Français de 15 ans et plus, mais massivement sous les 35 ans. Quoiqu'au fil des ans les générations s'y mélangent : il y a longtemps que le public du rock et des musiques actuelles n'est plus exclusivement jeune. L'augmentation ces dernières années des lieux de concerts, constituant un large maillage de « salles de musiques actuelles », a rapproché le concert de la jeunesse. (Le label SMAC, Salle de musiques actuelles, est délivré par le Ministère de la culture). Il reste que les lieux de musiques actuelles restent fragiles et manquent cruellement de moyens pour faire de l'action culturelle, c'est-à-dire l'indispensable travail d'élargissement des publics. Les décisions des nouvelles majorités de droite de plusieurs régions conjuguées à l'austérité budgétaire imposée par l'État et à l'asphyxie des finances communales font peser de lourdes menaces sur ce réseau de salles. Les festivals, dont la prolifération ces dernières années ouvre une manne providentielle aux agents internationaux et aux gros producteurs de concerts en même temps qu'ils questionnent sur l'utilisation de l'argent public et la définition des politiques cultuelles, drainent un public nombreux à des tarifs élevés. En réalité l'expérience du concert se fait très souvent (trop souvent ?) dans ces grands rassemblements festifs et musicaux, rendez-vous initiatiques pour des rituels de passage plutôt que pour des pratiques mélomanes exigeantes. Il reste que pour largement répandue qu'elle soit, la pratique du concert présente, comme l'ensemble des pratiques culturelles, son lot de reproduction des inégalités sociales. La surreprésentation des catégories socioprofessionnelles supérieures en est une constante.

> « L'augmentation ces dernières années des lieux de concerts, constituant un large maillage de "salles de musiques actuelles", a rapproché le concert de la jeunesse. »

L'ENVIE DE CRÉER

Si la pratique mélomane est largement dominante, elle ne doit pas masquer la place accrue ces dernières décennies de la pratique musicale en amateur, largement soutenue par les conservatoires et écoles de musique dont l'image vieillotte et poussiéreuse appartient vraiment au passé. Les équipes pédagogiques rajeunies ont profondément modifié les pédagogies sans (le plus souvent) céder à l'air du temps qui tire largement vers la standardisation des formes musicales et des objets sonores. En parallèle la pratique auto didactique, la formation de son groupe, reste largement répandue. Faire sa musique, se projeter dans une aventure personnelle, vivre quelques mois/années d'un rêve, arpenter un espace de liberté et s'offrir des séquences grisantes de partage et d'émotion en passant sur scène, c'est tout cela qui est en jeu dans le groupe. Mais plus que tout, il y a, me semble-t-il, l'envie de créer, d'inventer qui revient souvent dans ce que disent les jeunes musiciens d'eux-mêmes.

Nouvelle donne depuis une dizaine d'années : la suprématie acquise par YouTube, devenu le médium principal et le premier prescripteur musical pour des millions de jeunes. « Musique partout, musique nulle part », pourrait-on dire avec un brin d'ironie. Ce constat renforce la nécessité de construire de véritables dispositifs d'encouragement des pratiques musicales, où diversité et acculturation seraient de mise, des dispositifs portés par la puissance publique et non asservis aux marques et autres acteurs du marketing qui ont massivement investi le champ des pratiques musicales ces dernières années. Renforcer l'éducation artistique et culturelle, soutenir la jeune création, préserver et moderniser les quotas radio, former les adultes, notamment les enseignants aux modalités de la médiation culturelle, tout cela est urgent, sous peine de voir s'appauvrir les univers musicaux de la jeunesse. Là comme ailleurs le marché laissé à lui-même ne régule rien, il détruit, il uniformise. Tout le contraire de la musique. ■

***Edgard Garcia** est le directeur de Zebrock.

Le bonheur

J'ai grandement apprécié votre dossier en juin dernier traitant du bonheur dans tous ses aspects. Il est agréable de voir dans une revue politique un traitement transversal de telles thématiques.

Le bonheur est aujourd'hui un objet politique dont les libéraux parlent très largement… pour dire qu'il représente aujourd'hui une idée pour le moins naïve.

Naïve, car notre monde moderne est composé de conflits qui rendent cette idée de bonheur inatteignable.

La mondialisation libérale et les politiques d'austérité nécessitent que nous fassions tous et de manière permanente des efforts dantesques pour garder nos emplois.
Les guerres dans lesquelles notre pays est continuellement engagé nécessitent un état de mobilisation de l'opinion publique de tous les instants et la seule perspective sociale se résume à la vieille maxime du conservateur Churchill au début de la Seconde Guerre mondiale : « je n'ai à vous offrir que du sang et des larmes ».

Pourtant, et comme l'indiquent indirectement Florian Gulli et Jean Quétier dans leur article, la classe dominante elle n'hésite pas à afficher « son bonheur ». Mais ce bonheur ne peut se faire qu'au détriment de celui du plus grand nombre. Quitte à faire un raisonnement un peu simpliste, c'est parce que nous sommes privés du bonheur qu'elle peut exhiber ses satisfactions.

Cette privation du bonheur est d'autant plus oppressante que l'injonction sociale au bonheur (consumériste ?) s'étale au fil des pages des journaux et magazines *people*. Ce bonheur publicitaire se doit d'être permanent mais n'est-il pas d'autant plus appréciable qu'il se vit en opposition à des moments moins heureux ? Peut-être que cette perspective aurait pu être analysée dans le dossier.

Enfin, il me semble que le bonheur peut aussi se créer là où on ne l'attend pas. Même dans cette société qui tout à la fois prescrit et prive de bonheur, ce dernier réapparaît dans les « espaces interstitiels » qui se présentent à toutes et tous : à l'occasion d'une escapade un week-end, lorsqu'on jardine, le dimanche (à condition que notre ministre de l'économie nous le permette) en famille, un verre entre amis.

Ce bonheur me paraît être un bon point de départ pour faire du bonheur un sujet politique parlant au plus grand monde et *in fine* résumer notre aspiration : rendre la vie heureuse dans son ensemble, malgré les coups durs.

Claire, militante communiste.

Propos recueillis par **Quentin Corzani**

LE GRAND ENTRETIEN

Europe/PCF quelle stratégie?

À l'heure du Brexit, les peuples s'interrogent sur le rôle de l'Union européenne (UE). **Anne Sabourin** responsable du secteur europe du Conseil national du PCF nouvellement élu développe des éléments de la stratégie des communistes pour faire évoluer le rapport de forces en faveur des progressistes européens.

L'Europe constitue une institution dont l'essence est ultralibérale. Par exemple, Jean-Claude Juncker a déclaré à propos de la loi El-Khomri que « la réforme du droit du travail voulue et imposée par le gouvernement Valls est le minimum de ce qu'il faut faire ». Le Figaro a même titré un article : « L'Union européenne assume : la loi El Khomri c'est elle » (Le Figaro, 26/05/2016). Dans ces conditions est-il possible de changer l'Europe ?

La loi Travail en France est effectivement inspirée et voulue par la Commission européenne. De nombreux pays européens ont connu les mêmes lois, jusqu'à la disparition des conventions collectives en Grèce ou encore la suppression de l'article 18 de la constitution italienne qui donnait le droit aux salariés de se défendre en cas de licenciement. Cette loi est dans la droite logique du dumping social et de la concurrence entre travailleurs européens : maintenir les droits très faibles à l'Est et sommer les autres pays de se ranger, petit à petit, pour être compétitif face au moins-disant social. Cette logique est en train de tuer l'idée même d'union. Preuve en est le vote pour le *Brexit* dans les catégories populaires britanniques. L'extrême droite, partout, prospère sur la colère et les injustices que produit cette concurrence. Or ses solutions sont une grande escroquerie qu'il faut combattre : en quoi la sortie de l'UE empêcherait-elle la mise en concurrence ? C'est précisément sur une question comme celle-ci que nous aurions besoin de règles communes. La qualité de nos droits en France dépend de l'élévation des droits de tous les travailleurs d'Europe. Pour combattre le dumping, nous avons besoin de construire un système d'harmonisation des droits par le haut. Concrètement, la meilleure politique antidumping serait de construire des convergences des droits sociaux en se basant sur le pays où les droits sont les plus élevés, et non le moins disant. C'est une bataille politique que devrait mener un gouvernement de gauche, en particulier d'un pays comme la France. Il n'y a pas d'institution, de construction politique, de choix économiques qui ne puissent être défaits ou transformés. Tout est affaire de rapport de forces. Les orientations de l'UE, ceux des rapports de forces politiques nationaux (le gouvernement élu) et européens (les alliances). Nous devons changer de gouvernement car celui-ci a décidé de ne pas se battre. Le gouvernement Valls a consenti une « réforme structurelle du

> « La qualité de nos droits en France dépend de l'élévation des droits de tous les travailleurs d'Europe. »

marché du travail » pour éviter les sanctions prévues par les traités en cas de non-respect des objectifs budgétaires (dette et règle d'or de l'équilibre budgétaire). C'est une réforme négociée. Par ailleurs, ce n'est pas l'UE qui a poussé Hollande à faire les yeux doux au MEDEF. Aussi, reporter la responsabilité de la Loi El Khomri sur l'UE, c'est cacher celle de Valls et Hollande. S'il l'avait voulu, notre gouvernement aurait trouvé des alliés, au moins deux, en Grèce et au Portugal depuis peu.

Quel est l'état du rapport de forces en Europe?

L'Union européenne est entrée dans une crise existentielle majeure. Il n'y a pas de *statu quo*. La crise financière de 2008 a généré un processus de recomposition général du rapport de forces politique dans les pays de l'UE – on a assisté ces dernières années à l'explosion pure et simple de systèmes politiques nationaux – et à l'échelle européenne, où chacun s'organise désormais très étroitement avec ses alliés. C'est une bataille sur le projet, le sens, le cours du projet européen qui est engagée. Trois grandes visions, trois processus de « mise à jour » des discours et des projets, se disputent l'avenir de l'Europe. Deux types d'approches sont développés par nos adversaires. Elles ont en commun l'absence de vision solidaire et la non mise en cause de l'incroyable pouvoir cédé au monde de la finance. D'un côté, une grande partie des droites européennes, Angela Merkel à leur tête, mais aussi d'une part de la social-démocratie, dont François Hollande. Leur vision fédéraliste et au service du capital évolue vers un « recentrage » de la construction européenne autour des pays les plus puissants, abandonnant la promesse de réduction des inégalités entre pays européens. Comme à chaque crise, c'est une nouvelle fuite en avant qu'ils proposent. La sortie du Royaume Uni, qui jusqu'ici s'opposait à une intégration poussée, renforce cette vision. D'un autre côté, les extrêmes droites populistes et nationalistes prônent le retour au seul cadre national, dont l'intérêt serait naturellement contradictoire avec celui des autres pays, et donc avec toute idée de construction régionale. La droite extrême, malgré un discours ripoliné, n'a pas bougé d'un iota depuis les guerres qui ont détruit l'Europe à deux reprises. Ne sous-estimons pas le danger car cette vision est aujourd'hui un point de ralliement avec une part de la droite « traditionnelle ». Le débat au Royaume-Uni a très bien mis en valeur cette évolution dangereuse qui témoigne d'un débat, au sein de la bourgeoisie, entre eurolibéralisme et national-libéralisme.

> « Il n'y a pas d'institution, de construction politique, de choix économiques qui ne puissent être défaits ou transformés. Tout est affaire de rapport de forces. »

À ces deux visions, nous opposons une vision progressiste, solidaire et démocratique. Notre congrès, dans la continuité avec la Convention Europe du PCF (d'ailleurs éditée par *la Revue du projet*), a défini trois grands axes de refondation de l'UE, qui sont, à quelques nuances près, un « bien commun » des forces de gauche en Europe.

Quel est notre projet européen ?

Premièrement, l'Europe doit se mettre sur les rails du développement partagé. Le néolibéralisme a entraîné une crise du développement en Europe : les richesses sont confisquées au profit de la finance et la Banque centrale européenne (BCE) verse 80 milliards d'euros par mois dans le système bancaire sans aucun effet sur l'économie réelle. La concurrence, le dumping social et fiscal, les politiques d'austérité et de casse des droits sociaux, la précarisation du travail et le chômage de masse aggravent les inégalités et produisent de la récession. Il y a beaucoup d'argent en Europe, le nôtre d'ailleurs, mais il ne sert à rien pour les peuples. D'urgence il faut un plan de restructuration des dettes des États et un plan d'investissement pour l'emploi utile, décent et innovant, qui cible en priorité les zones les plus dévastées par la désindustrialisation et la destruction des services publics. On ▶

Disponible sur **projet.pcf.fr**

▶ peut penser autant au Nord de la France qu'à l'hôpital grec ou au rail britannique. On peut imaginer un investissement massif dans des méthodes de fabrication industrielles soutenables, dans le numérique collaboratif, dans l'agriculture de qualité, dans les services publics. Bref, une politique de développement qui profite à tous et s'attaque en priorité aux inégalités entre les pays et en leur sein. Tous les peuples ont à gagner à une vision solidaire plutôt qu'à la division et la concurrence.

> « Tous les peuples ont à gagner à une vision solidaire plutôt qu'à la division et la concurrence. »

Deuxièmement, l'Europe doit être démocratique, c'est-à-dire être capable de construire à l'échelle européenne en recueillant le consentement populaire et en respectant les choix démocratiques nationaux. La verticalité doit être mise en cause pour permettre la coopération de sociétés complexes, aux histoires, aux cultures et aux rapports à la construction européenne différents. Nous parlons d'une « Europe de Nations et de peuples, libres, souverains et associés », c'est-à-dire d'une Europe où chaque peuple peut déterminer les projets, les secteurs pour lesquels une coopération européenne serait utile et efficace et où il existe diverses méthodes démocratiques pour consulter et obtenir le consentement des citoyens (comme le référendum par exemple, sur les grands enjeux). C'est ce que nous appelons « géométrie choisie ».

Troisièmement, l'Europe doit s'engager pour la paix et la justice mondiale. Nombreux sont les défis qui n'ont aucune frontière et auxquels la mondialisation capitaliste est incapable de répondre dans la mesure où ils sont en contradiction avec les intérêts des multinationales, de la finance internationale ou des grandes puissances. Une construction régionale dont les objectifs seraient la paix, le co-développement, la justice climatique, une Europe capable de s'accorder pour un accueil partagé et digne des réfugiés pèserait lourd pour un changement des rapports de force mondiaux, pour imposer une vision basée sur les biens communs de l'humanité et un nouvel ordre mondial pour les protéger.

Alexis Tsipras est dans l'obligation d'appliquer des mesures libérales qu'il a lui-même dénoncées par le passé. Cette situation résulte d'un rapport de forces politique à l'échelle européenne en défaveur des forces progressistes et anti-austéritaires. Pouvons-nous vraiment espérer faire évoluer ce rapport de forces ? Comment ? Ne serait-il pas plus pragmatique et réaliste de sortir du cadre européen pour faire avancer nos propres propositions dans le cadre national ?

Comment changer ? Nous devons agir sur le rapport des forces en France, jusqu'au pouvoir gouvernemental. Une victoire pour l'abrogation de la loi Travail en France serait un atout pour tout le monde du travail européen par exemple. Mais il est indéniable que le changement en Europe ne viendra pas sans, en France, la mise en place d'un gouvernement de gauche, allié et soutien de la Grèce et du Portugal, mais aussi de toutes les forces progressistes d'Europe. Un pays peut-il engager seul un processus de transformation dans le cadre hostile de l'UE ? Non. La lutte des Grecs a mis en évidence l'âpreté du combat. Et le Portugal connaît aujourd'hui des attaques du même type. Tout pays qui élirait un gouvernement anti-austérité sera confronté au mur de la finance et à de nombreux adversaires politiques à son service**.** Mais faut-il conclure que la bataille pour une refondation de l'UE est perdue d'avance, et que seule la sortie de l'euro, voire de l'UE, peut permettre de mener une politique progressiste ? Je pense qu'il ne faut pas sous-estimer les victoires que pourrait obtenir une France au service d'objectifs solidaires et démocratiques en Europe. Et aujourd'hui, malgré les difficultés et les faiblesses, la gauche européenne est en meilleure position qu'avant. C'est pour développer notre force commune, qu'avec le Parti de la gauche européenne (PGE) nous proposons de créer un forum permanent des forces progressistes d'Europe, un peu comme le Forum de São Paulo en Amérique Latine, pour produire des fronts communs et des solidarités entre les partis, gouvernements, forces syndicales et sociales.

Aussi, 2017 est une échéance majeure. Nous devons trouver une praxis pour nos idées : des luttes et propositions concrètes pour la politique européenne d'un gouvernement de gauche en France. Avec la consultation citoyenne, le pacte d'engagements commun et la votation, nous avons des outils. La délégation du PCF reçue à l'Élysée après le *Brexit* avait proposé la création d'une commission citoyenne permanente chargée de construire un nouveau traité qui, soumis à référendum deviendrait le mandat de la France en Europe. Nous avons proposé un processus démocratique qu'il faut continuer à défendre (en particulier face aux référendum aux ques-

Disponible sur **projet.pcf.fr**

« Une Europe capable de s'accorder pour un accueil partagé et digne des réfugiés pèserait lourd pour un changement des rapports de force mondiaux »

tions piégées qui sont déjà sur la table). C'est bien une campagne populaire, à la hauteur de celle de 2005 contre le Traité constitutionnel européen (TCE), que nous devrions mettre en place si nous voulons qu'existe, dans le débat national, notre vision. Nous avons besoin d'être de plus en plus précis sur les ruptures, les exigences et les batailles concrètes que notre pays devrait mettre sur la table européenne. Par exemple : à quelles conditions peut-on à nouveau produire du développement en Europe ? Au moins trois : stopper l'austérité, récupérer l'argent pour investir. Concrètement, cela veut dire, par exemple, opérer une rupture avec le traité budgétaire (le renégocier ? le suspendre ? ou sortir de l'union ?), mettre en cause l'indépendance de la BCE pour financer l'investissement, proposer un plan de lutte contre l'évasion fiscale, etc. Autre exemple, pour rendre l'Europe démocratique il y a des transformations à opérer dans l'équilibre des pouvoirs européens (par exemple, supprimer le monopole de l'initiative législative de la Commission européenne) et des règles à instaurer (par exemple, un mandat parlementaire pour le chef d'État avant chaque Conseil européen, l'usage du référendum sur les grands enjeux). Ou encore, pour un monde juste, il faut mettre en cause le traité de libre-échange transatlantique (TAFTA), rompre les négociations. ■

PUBLICATION DES SECTEURS

Turquie : « La France doit cesser son soutien au régime sanguinaire d'Erdogan »

La tentative de putsch militaire en Turquie, dans la nuit du 15 au 16 juillet, organisée par quelques divisions de l'armée turque insurgées contre le président Erdogan s'est soldée par près de 300 morts à Istanbul et Ankara, plus d'un millier de blessés, et a entraîné en moins de 24 heures 6 000 arrestations. À l'appel du pouvoir, des lynchages de putschistes ont eu lieu et l'éventualité d'un rétablissement de la peine de mort ressurgit. La politique de polarisation extrême, orchestrée par l'AKP, a attisé des fractures au sein de l'armée.

Le Parti communiste français tient à exprimer sa solidarité avec les peuples de Turquie, les démocrates et progressistes qui sont pris en étau entre la violence d'Etat, la mobilisation de l'extrême droite et des ultra-religieux, et la rébellion militaire. Or, comme le souligne le Parti démocratique des peuples (HDP), il ne peut y avoir d'autres solutions qu'une démocratisation de la Turquie et l'établissement d'une paix durable dans tout le pays, et particulièrement dans les villes kurdes assiégées depuis près d'un an par les forces de l'ordre et armées.

Les événements des 15 et 16 juillet montrent que la politique de R.T. Erdogan conduit au chaos. La France et l'Union européenne doivent la condamner et cesser de la soutenir. Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Marc Ayrault, en affirmant ce matin la volonté de la France de voir « l'Etat de droit fonctionner pleinement en Turquie » et refuser tout « chèque en blanc à Monsieur Erdogan », engage une inflexion du discours de la France qui devra être suivie d'effets. Car, après l'échec de la tentative de coup d'État, le pire est déjà en marche.

R.T. Erdogan amplifie la purge de ses opposants dans l'appareil d'État, notamment dans la magistrature et l'armée, en violation totale de l'Etat de droit. Des milliers de juges ont été destitués et arrêtés dont des membres du Conseil d'État et de la Cour constitutionnelle. Cette purge devrait s'élargir à toute la haute administration.

Tout en se présentant désormais comme le « défenseur de la démocratie », R.T. Erdogan poursuit l'établissement de sa dictature après avoir écrasé les libertés, muselé les média, réduit les pouvoirs de l'opposition, levé l'immunité parlementaire des députés du HDP afin de les jeter en prison, et déclenché une guerre meurtrière contre les populations kurdes du pays.

Au moment où les forces conservatrices et nationalistes font bloc autour du pouvoir, il faut certainement s'attendre à l'annonce d'un référendum sur la réforme constitutionnelle afin d'établir le régime ultra-présidentiel sans contre-pouvoir auquel aspire Erdogan.

R.T. Erdogan croit pouvoir capitaliser sur les événements de ces derniers jours pour restaurer son image, et celle de la Turquie jusqu'alors isolée sur le plan diplomatique en raison de son soutien apporté aux différentes organisations djihadistes Daesh et Al Nosra. Si J.-M. Ayrault doute de la fiabilité du régime turc en la matière, le PCF tient à lui rappeler que les preuves de cette duplicité sont connues et qu'elles ont valu à des journalistes, comme Can Dündar, des poursuites judiciaires et une tentative de meurtre.

Aujourd'hui, Erdogan se considère autorisé aux brutalités de masse les plus sanglantes. Il est de la responsabilité de la France et des pays membres de l'UE de cesser leur soutien à ce régime qui représente pour la Turquie et sa région un obstacle de plus à la paix et à la sécurité collective. ■

Secteur international

PARADIS FISCAUX

La complicité des banques françaises

L'évasion fiscale représente au bas mot 50 milliards d'euros par an. Les responsables sont connus, mais apparemment intouchables. Les banques françaises, pourtant, (BNP Paribas, BPCE, Société Générale, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC) sont directement impliquées dans cette criminalité financière. Retour sur un rapport qui a démontré que ces établissements sont les grands bénéficiaires des paradis fiscaux.

PAR **GÉRARD STREIFF**

« Les paradi fiscaux ? C'est fini ! » dit un jour Nicolas Sarkozy. Pure foutaise. Foutaise aussi que les menaces de François Hollande (et de Sapin, son homme de main) de sévir contre la criminalité financière. Certes, des règlements sont adoptés, des mesures sont annoncées, des campagnes de presse organisées mais, un peu comme pour les affaires de dopage dans le sport, les tricheurs semblent toujours avoir un coup d'avance.

Ajoutons que la définition de paradis fiscaux change au gré des pressions et de l'actualité. Pour l'OCDE par exemple, ça n'existerait tout simplement plus…

Si la lutte contre les paradis fiscaux est entravée, ce n'est pas qu'une question d'efficacité policière. C'est l'absence de réelle volonté politique qui explique cet immobilisme. Parce qu'il existe une solidarité de classe des pouvoirs et des possédants (voir la récente affaire des *Panama papers* et la centaine de personnalités impliquées dans des sociétés *offshore*) et surtout –le sénateur communiste Éric Bocquet l'a plusieurs fois signalé – parce que ces paradis participent de la grande machinerie financière planétaire, nécessaire au « système ». On souhaite ici revenir sur le rapport intitulé *Sur la piste des banques françaises dans les paradis fiscaux*, rendu public au printemps dernier. Ce travail, considérable, disponible sur le net, a été copiloté par le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD), Oxfam France, le Secours catholique et la Plate-forme paradis fiscaux et judiciaires (qui regroupe une vingtaine d'associations et de syndicats). Une loi de juillet 2013 demande aux banques de publier des informations sur leurs activités dans les pays où elles sont présentes. Cette méthode dite de *reporting public* marque un début de transparence, un début seulement car la procédure est timide, assez limitée aussi, puisqu'elle laisse, par exemple, aux banques le choix de mentionner telle filiale et pas telle autre.

N'empêche : cette enquête sur les cinq plus grandes banques françaises, BNP Paribas, le groupe BPCE (Banque populaire et caisse d'épargne), Société Générale, Crédit Agricole et Crédit Mutuel-CIC, est intéressante.

Premier constat : ces banques réalisent un tiers de leurs bénéfices internationaux dans ces paradis « alors qu'ils ne représentent qu'un quart de leurs activités, qu'un cinquième de leurs impôts et un sixième de leurs employés. » Les cinq paradis fiscaux préférés de ces banques (2014) sont dans l'ordre, si l'on tient compte des bénéfices déclarés : le Luxembourg, la Belgique, Hong Kong, Singapour et l'Irlande. Le Luxembourg, au cœur de l'Union européenne, représente à lui seul 11 % de ces bénéfices (voir encadré).

> « Les tricheurs ont toujours un coup d'avance »

SOIXANTE FOIS PLUS RENTABLES…

Les « activités » des filiales installées dans ces pays sont 60 % plus rentables qu'ailleurs dans le monde. La Société

générale, à volume égal, y gagne quatre fois plus d'argent que dans les autres filiales. Autre « miracle » : la productivité des employés de ces filiales est trois fois plus forte que dans les autres pays. L'Irlande, de ce point de vue, tient le pompon : un employé irlandais de la BPCE est trente fois plus rentable que la moyenne des salariés du groupe. À 34 reprises, ces banques indiquent même avoir des filiales sans aucun effectif. Aux îles Caïman, nos cinq banques possèdent 16 filiales sans un seul salarié et y réalisent 45 millions d'euros de bénéfices déclarés. « À taux de profits égaux », ces banques y paient deux fois moins d'impôts et, dans 19 cas, aucun euro d'impôt malgré des bénéfices déclarés. Bref, derrière ces informations « contrôlées » par les banques, rappelons-le, apparaît le rôle des paradis fiscaux : transfert de bénéfices, évasions fiscales, activités spéculatives ou criminelles.

Pour Manon Aubry, responsable Oxfam France, « alors que l'on sait que l'évasion fiscale représente pour la France un manque à gagner compris entre 40 et 60 milliards d'euros par an, on voit derrière les résultats de cette étude que l'ère des paradis fiscaux est malheureusement loin d'être révolue. Ils restent au cœur de la stratégie internationale des banques françaises. Comment expliquer les résultats si singuliers enregistrés dans les paradis fiscaux autrement que par les facilités fiscales et réglementaires qu'offrent ces pays ? »

L'étude ici ne concerne que les banques françaises. Imagine-t-on l'ampleur des sommes détournées de cette manière par l'ensemble des multinationales mondiales ? « Combien de scandales d'évasion fiscale devront encore éclater avant que l'on fasse toute la lumière sur les stratégies de contournement fiscal des entreprises ? » déclarait, en début d'année, Lucie Watrinet, de CCFD-Terre solidaire.

On laissera, pour conclure, la parole au sénateur Éric Bocquet : « Si vous mettez les montants estimés de la fraude fiscale en regard des dettes publiques, qui justifient les politiques d'austérité menées en Europe et dans le monde, soyons clairs : la notion de déficit n'existerait plus. » Sur le site du Sénat a été mis en ligne le rapport de la commission d'enquête sur le rôle des banques et des acteurs financiers dans l'évasion des capitaux, dont Éric Bocquet était le rapporteur. ■

LISTE DES PARADIS FISCAUX

Anguilla ; Antigua et Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Autriche ; Bahamas ; Bahreïn ; Barbade ; Belgique ; Bélize ; Bermudes ; Brunei ; La City ; Chypre ; Costa Rica ; Delaware ; Dominique ; Émirats arabes unis (Dubaï) ; Gibraltar ; Grenade ; Guernesey ; Hong Kong ; Hongrie ; Île de Man ; Îles Caïmans ; Îles Cook ; Îles Marshall ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Irlande ; Israël ; Jersey ; Jordanie ; Lettonie ; Liban ; Liberia ; Liechtenstein ; Luxembourg ; Macao ; Malaisie (Labuan) ; Maldives ; Malte ; Maurice ; Monaco ; Montserrat ; Nauru ; Niue ; Panama ; Pays-Bas ; Philippines ; Portugal (Madère) ; Samoa ; Seychelles ; Singapour ; Saint Christophe et Niévès ; Saint Marin ; Saint Vincent et Grenadines ; Sainte Lucie ; Suisse ; Uruguay ; Vanuatu.

Cette liste de 60 territoires a été constituée par le Tax Justice Network en 2009. C'est la liste la plus exhaustive des paradis fiscaux. Elle recense les juridictions qui ont été identifiées au moins deux fois comme des paradis fiscaux dans des listes établies par des organisations, des travaux universitaires et des auteurs spécialisés entre les années 1970 et 2009. Cette liste reste, selon le PPFJ (Plateforme paradis fiscaux et judiciaires) pleinement d'actualité comme en attestent les nombreux mécanismes facilitant l'évasion fiscale mis en place par ces pays.

Extraits du *Rapport sur les banques françaises et les paradis fiscaux* p. 39.

LE LUXEMBOURG, UN PARADIS FISCAL AU CŒUR DE L'EUROPE

Les apparences sont parfois trompeuses. Alors que les petites îles « paradisiaques » (Bahamas, Îles Caïmans, Îles Vierges britanniques, Jersey, Guernesey, etc.) sont l'archétype du territoire *offshore* aux yeux du grand public, ce ne sont en réalité que les palmiers qui cachent la forêt. En atteste notamment la prépondérance du Luxembourg dans l'activité bancaire française : après la France et les États-Unis, le Grand-Duché est en troisième position des pays dans lesquels les banques françaises comptabilisent le plus de bénéfices, à savoir 6 % de leurs bénéfices totaux et 11 % de leurs bénéfices internationaux. Autre fait étonnant, le Luxembourg accueille à lui seul un tiers de tous les bénéfices déclarés dans les paradis fiscaux et 23 % des filiales paradisiaques des banques françaises. Au regard des 563 000 personnes peuplant le micro-État, ces statistiques interpellent et justifient de s'interroger sur la façon dont les banques obtiennent de tels résultats.

Extraits du *Rapport sur les banques françaises et les paradis fiscaux*, p. 15.

Chaque mois, *La Revue du projet* donne carte blanche à l'association ACRIMED (Action-CRItique-MÉDias) qui, par sa veille attentive et sa critique indépendante, est l'incontournable observatoire des média.

Trois mois de couverture médiatique des mobilisations contre « la loi Travail »

Plus de trois mois après le début de la mobilisation contre la « loi Travail », il était temps de revenir sur la couverture médiatique qui l'a souvent bien mal traitée, dans une nouvelle et exemplaire démonstration de la capacité des « grands » média, des « grands » journalistes politiques et des « grands » éditorialistes – avec des nuances et des spécificités – à tenir leur rôle de gardiens de l'ordre social, en entonnant un refrain bien connu : nécessité de la « réforme », « archaïsme » de la contestation, stigmatisation de la mobilisation, morgue, mépris – voire haine de classe à peine voilée.

Par **Julien Salingue***

UNE INDISPENSABLE « RÉFORME »

Le terrain avait été soigneusement préparé. Ils étaient en effet nombreux, dès la rentrée 2015, à soutenir la démarche entreprise par le gouvernement consistant à diffuser l'idée que le Code du travail était un « mastodonte » qu'il fallait nécessairement « alléger ». « Bien sûr, on pourrait garder notre bon vieux Code du travail, avec ses règles et ses protections, qui dissuadent parfois la création d'emploi, mais à quoi cela sert de protéger de plus en plus des emplois qui ne sont pas créés ? », faisait mine de s'interroger François Lenglet (France 2, 9 sept. 2015). « Le Code du travail n'est pas une vache sacrée », prévenait l'éditorial du *Monde* (2 sept. 2015). Et « C dans l'air » de confirmer le programme : « Parmi les dossiers les plus brûlants, la refonte d'un mastodonte, devenu tabou à gauche : le Code du travail et ses 3 600 pages, 11 000 articles… à écrémer d'urgence » (4 sept. 2015).

OFFENSIVE TOUS AZIMUTS CONTRE LA MOBILISATION

Mais cette pédagogie préventive n'aura pas suffi. Et ce sont des centaines de milliers de salariés et de jeunes qui, à partir du 9 mars, sont entrés en mobilisation. De toute évidence, la pédagogie médiatique aura échoué à les convaincre du bien-fondé de la « réforme » : n'en faisant qu'à leur tête, ils n'ont pas écouté les bons conseils de l'éditocratie, qui ne leur pardonnera pas.

> « Solidarité ? Sans doute une passion triste aux yeux des gais lurons de l'éditocratie. »

Méthode privilégiée : la focalisation, non pas sur les causes, mais sur les conséquences des grèves, avec un intérêt tout particulier pour les « usagers » des trains, métros, et autres transports en commun, avec la multiplication des micros-trottoirs dans lesquels on apprend, surpris, que lorsque les salariés des transports sont en grève, les transports fonctionnent moins bien. Obsession qui se traduit par une infinie variété de titres dans la presse écrite et sur internet (« Pagaille dans les transports et sur la route », site de France Inter, 9 mars ; « La galère dans les transports », site de France TV Info, 31 mars ; « C'est la galère dans les transports », site du *Point*, 25 avril ; « Nouvelle journée galère dans les transports », site de *Ouest-France*, 18 mai).

Autre angle d'attaque : la dénonciation des « pas concernés ». Comprendre : certains opposants à la loi Travail (au premier rang desquels les salariés du public et les jeunes) qui n'ont rien compris au contenu d'une loi qui ne les concernerait pas – ou bien qui ont compris mais se mobilisent pour le plaisir (de provoquer la « galère »). Au choix…

Que nombre de chroniqueurs et éditorialistes ne comprennent rien aux mouvements sociaux n'est ni nouveau, ni surprenant. Mais qu'ils se sentent, malgré eux, obligés de l'avouer ainsi publiquement en dit aussi long sur les effets de

la position sociale qu'ils occupent que de fines analyses sociologiques. Ces inestimables individualités qui se croient en état d'apesanteur sociale laissent entendre que, pour être « concerné », il faut être personnellement et directement touché. [...] Soyons rassurés : nos détecteurs de « pas concernés » n'ont pas encore opposé, à celles et ceux qui font cause commune par solidarité, que seuls les mal-logés sont concernés par la solidarité avec les sans-abris ou que seuls des exilés sont concernés par la solidarité avec les migrants. Solidarité ? Sans doute une passion triste aux yeux des gais lurons de l'éditocratie.
À quoi l'on pourrait ajouter qu'il est évidemment plus commode de consacrer de longues minutes ou de nombreuses colonnes à fustiger les soi-disant « pas concernés » plutôt que de donner la parole aux premiers concernés, à savoir les salariés du privé et leurs représentants.

« VOUS CONDAMNEZ LES VIOLENCES ? »

Autre méthode éprouvée : la focalisation sur les « violences » qui, bien qu'elles se produisent, comme les grands média le répètent, « en marge des manifestations », font souvent l'objet d'une attention qui n'a rien de marginale, quitte à faire passer au deuxième, voire au troisième plan, les mobilisations elles-mêmes, leurs causes, leur tonalité, leur ampleur.

Un véritable matraquage médiatique contre les manifestations, accompagné d'interrogatoires de militants politiques et syndicaux, sommés de « condamner » les « violences », quitte à ce que le sujet monopolise leur temps de parole. On se souviendra de ce mémorable passage d'Olivier Besancenot sur BFM-TV le 1er mai 2016, reçu par une journaliste (Apolline de Malherbe) dont l'obstination n'a eu d'égal que le sens de la répétition, passant l'essentiel de l'interview à poser onze fois la même question (« Condamnez-vous les violences des manifestants ? »).

SELON QUE VOUS SEREZ MANIFESTANT OU POLICIER...

On notera toutefois que l'obsession de la question des violences et la place accordée aux revendications et au discours des personnes mobilisées sont à géométrie variable. Ainsi, lorsque le 18 mai plusieurs syndicats de policiers décident de se mobiliser à leur tour (pour dénoncer une « haine anti-flics »), le ton change. Comme on peut le remarquer en étudiant les JT de TF1 et de France 2, les policiers et leurs représentants ont eu droit, ce jour-là, à une couverture médiatique étonnamment (?) bienveillante et étoffée, avec reportages empathiques, micros ouverts pendant de longues minutes et rappel, par les présentateurs eux-mêmes, des raisons de la mobilisation.
Dans le même temps et dans les jours qui ont suivi, bien loin d'avoir corrigé le tir, les grands média ont multiplié les attaques contre les nouveaux acteurs de la mobilisation, notamment dans le secteur des raffineries, avec une place toute particulière accordée au nouvel ennemi public numéro 1 : la CGT. Nouvelle étape dans l'offensive contre la mobilisation, les éditocrates unanimes crient alors « Haro sur les grèves ! », éditocrates du privé, du public, comme Nathalie Saint-Cricq (responsable du service politique de France 2, invitée par Pujadas pour commenter « l'essoufflement du mouvement » le 23 mai... et le 14 juin), ou tout-terrain, comme Jean-Marc Morandini, qui n'a pas hésité à descendre dans la rue pour une édition spéciale de son « Grand direct de l'actu », diffusé sur Europe 1, en direct d'une... station-service, au plus proche des préoccupations des « usagers ».
Enfin, dans ce panorama du « meilleur du pire » de la couverture médiatique des mobilisations contre la loi Travail, on n'oubliera pas non plus les plaidoiries des « Tribunaux médiatiques pour syndicalistes "radicalisés" », dont on trouvera les meilleurs extraits sur le site ACRIMED. Ce panorama résume-t-il l'ensemble de la couverture médiatique du mouvement en cours ? Évidemment, non. Mais il donne malheureusement, comme le montrent en détail, exemples à l'appui, les articles que nous avons rédigés au cours des derniers mois, une idée assez fidèle et précise du bruit médiatique dominant depuis que la « réforme » du Code du travail a été annoncée... et contestée. Un journalisme qui accompagne, une fois de plus, les obsessions néolibérales du gouvernement et de ses soutiens, et qui, en se focalisant sur les conséquences des grèves et non sur leurs causes, en reprenant sans la critiquer la communication des autorités, y compris de la préfecture de Police, ou en faisant preuve d'un parti pris à peine dissimulé sous couvert d'interview ou de débat, manque gravement à son devoir premier : informer. ■

> « Un journalisme qui, en se focalisant sur les conséquences des grèves et non sur leurs causes, en reprenant sans la critiquer la communication des autorités, ou en faisant preuve d'un parti pris à peine dissimulé sous couvert d'interview ou de débat, manque gravement à son devoir premier : informer. »

> « L'obsession de la question des violences et la place accordée aux revendications et au discours des personnes mobilisées sont à géométrie variable. »

***Julien Salingue** est co-animateur d'ACRIMED.

« Je n'ai jamais réussi à définir le féminisme. Tout ce que je sais, c'est que les gens me traitent de féministe chaque fois que mon comportement ne permet plus de me confondre avec un paillasson. »

Rebecca West écrivaine et essayiste féministe anglo-irlandaise

Ne nous taisons plus !

La solidarité internationale entre femmes en lutte pour leurs droits a besoin d'un second souffle qu'une lecture géopolitique des violences sexuelles et celles non liées au sexe peut lui procurer.

Par **Aminata Traoré***

Dérégulation, déréglementation, déshumanisation, l'idéologie néolibérale a mis la démocratie, la paix et la sécurité humaine en péril et exacerbé les violences faites aux femmes. Les conséquences de cette situation sont particulièrement graves dans les pays dominés de l'hémisphère Sud où les femmes et les enfants paient, comme toujours, le plus lourd tribut. Aux inégalités, aux violences domestiques, sexuelles et sexistes, s'ajoutent en temps de guerre et d'interventions étrangères des viols. Ils peuvent être perpétrés par des combattants armés comme par des soldats des armées régulières dont la « communauté internationale » fait de la formation de ces derniers aux droits de l'homme une priorité. Des viols et des abus sexuels perpétrés par les soldats de la paix et ceux des contingents français fait désordre. Mais pas seulement. Ils constituent un indicateur de déchéance politique qui devrait plaider pour le retrait des troupes étrangères du continent africain, pour la démilitarisation et la refondation des relations entre les nations de telle sorte que celles qui ont dit « Plus jamais ça » entre elles n'imposent, en aucun cas des guerres aux autres.

DIRE « NON » AUX INTERVENTIONS MILITAIRES

Je suis l'ancienne ministre de la Culture et du tourisme du Mali, solidaire avec les dix-sept anciennes ministres françaises qui, sans distinction de coloration politique, ont dit « Non » au harcèlement sexuel. Je me dis que nous pourrons dire ensemble, africaines, européennes et des femmes d'autres régions, « non » aux interventions militaires étrangères qui ajoutent à nos maux de femmes et de mères.

Le 8 mars 2013, le Président de la République française déclarait dans le cadre de la journée internationale de la femme, que son pays est intervenu au Mali parce qu'il y avait « des femmes victimes de l'oppression et de la barbarie ! Des femmes à qui l'on imposait de porter le voile ! Des femmes qui n'osaient plus sortir de chez elles. Des femmes qui étaient battues ! » C'est tout à son honneur. En plus des femmes qui ont perdu la vie, la raison ou la raison de vivre, longue en effet, est la liste de celles qui ont subi des atrocités dans les régions de Kidal, Gao et Tombouctou lors de l'occupation de ces régions. Il est question de privation des femmes de la liberté de circuler sans être accompagnées d'une caution masculine, d'impossibilité d'être transportées à mobylettes ou à bord d'une voiture dont le conducteur ne peut pas prouver qu'il est son conjoint, de l'obligation qui leur est faite de couvrir tout leur corps pour vaquer à leurs occupations à l'extérieur, de mains, de pieds coupés. Il y a aussi la culture mutilée avec les mausolées détruits au nom de la *sharia*, tout comme l'école publique et laïque fermée et la difficulté encore plus grande pour nos filles d'être correctement scolarisées.

Mais le déploiement de troupes étrangères comme solution, sous prétexte que l'État malien a failli, que son armée est incapable d'une réflexion préalable sur le fait « terroriste », nous a été imposée à tous, femmes et hommes. L'attention prêtée à la cause féminine certainement sincère au départ semble être devenue un prétexte pratique. Pour ma part, l'opération Serval devenue Barkhane a tout d'un mariage forcé. Alors qu'il a été scellé à l'insu du peuple malien à la « demande » d'un président par intérim, Paris prétend que nous étions tous consentants.

> « L'opération Serval devenue Barkhane a tout d'un mariage forcé. »

Il est vrai que comme leurs hommes, les Maliennes ordinaires ont souvent accueilli l'opération Serval avec ferveur. Certaines ont même donné à leur nouveau-né le nom de Damien Boiteux, premier soldat français tombé en terre malienne ! Elles attendaient une guerre rapide, efficace, en étroite collaboration avec les Forces armées maliennes (FAMA), de manière à libérer la totalité de leur pays et à restaurer l'autorité de l'État sur toute l'étendue du territoire. Elles restent sur leur faim.

DES INTERVENTIONS LOURDES DE CONSÉQUENCES POUR LES FEMMES EN PARTICULIER

Les déplacées et les réfugiées sont quant à elles confrontées avec leurs familles à la faim et à l'insécurité, la promiscuité, l'insalubrité et la plus grande précarité,

la prostitution plus ou moins déguisée et, par conséquent, les risques de propagation du VIH/SIDA.
La décision d'intervenir militairement en Libye au nom de la responsabilité de protéger les populations civiles que les 280 députés socialistes ont approuvé à l'exception d'Emmanuelli, pouvait-elle être sans conséquences pour les femmes de ce pays, du Mali, du Sahel et du Maghreb ?
Les viols ne constituent visiblement qu'un grain de sable dans la belle mécanique de l'intervention en Centrafrique si l'on s'en tient à cette déclaration : « Nos armées font un travail remarquable en Centrafrique. Grâce à elles et aux Nations Unies des massacres ont pu être évités, la sécurité a pu être rétablie et des élections ont pu se tenir de manière transparente et pluraliste ».

> « La gauche au gouvernement en France n'est pas davantage en conformité avec ce que les peuples dominés des anciennes colonies françaises d'Afrique sont en droit d'attendre d'elle. »

En rupture avec sa base, qui n'entend pas qu'elle se soumette aux directives de Bruxelles, la gauche au gouvernement en France n'est pas davantage en conformité avec ce que les peuples dominés des anciennes colonies françaises d'Afrique sont en droit d'attendre d'elle.
Le Mali est la première victime collatérale en Afrique Subsaharienne de l'intervention franco-britannique en Libye. Les femmes le paient cher car l'installation de milliers de soldats, des années durant, dans des régions déshéritées et désertiques dans le cas du Mali ne peut être sans conséquences pour l'économie locale, les populations, notamment les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants.
Les missions de maintien de la paix font figure d'enclaves étrangères et d'îlots de prospérité dans des contextes de dénuement total où les femmes n'ont que leur corps à vendre. Cette situation aiguise le sentiment d'être exclus chez les jeunes désœuvrés comme chez les combattants qui acceptent de déposer leurs armes et qui n'ont pas les moyens financiers de se marier, ni même d'offrir mobylettes ou téléphones portables aux jeunes filles ?
Le vécu des bouleversements provoqués par la présence militaire est rarement évoqué alors qu'il est de nature à ajouter au radicalisme et au sentiment de révolte des populations. Les accusations de viols des femmes dont des mineures, nécessairement mal vécues, sans oublier la prostitution plus ou moins déguisée, les débits de boissons alcoolisées, et autres comportements peuvent choquer en milieu musulman.
Ces réalités nouvelles et le droit des peuples à disposer des richesses de leurs pays imposent le retrait progressif des troupes étrangères.
Au-delà de l'indignation, il s'agit d'admettre une fois pour toutes qu'il n'y a pas de guerre propre qu'il s'agisse des frappes militaires ou des comportements de soldats. Et que les femmes en sont les premières victimes. ■

AMINATA TRAORÉ, CANDIDATE AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

« L'ONU, semble-t-il, est à la recherche d'une femme pour succéder à Ban Ki-moon. Je n'ai peut-être pas la tête de l'emploi, mais je m'invite dans ce débat , a-t-elle lancé sous de chaleureux applaudissements. Aminata Traoré ouvrait, à l'occasion de la conférence mondiale pour la paix et le progrès, une séance de débat intitulée *Déminer les bombes semées en Afrique par l'Occident* ». « Je parle depuis le Mali, un pays meurtri, devenu phare et alibi du dispositif militaire déployé par la France au Sahel, au nom de la lutte contre le terrorisme », a-t-elle expliqué. Avant d'exprimer toute l'amertume et toute la colère que lui inspire la politique étrangère de François Hollande. « Nous payons pour l'arrogance de Nicolas Sarkozy en Libye. À sa suite, François Hollande, lui aussi, a voulu avoir son champ de bataille. En fait, il en est de cette guerre comme de la courbe du chômage qu'il ne parvient pas à inverser en France. Chaque jour, des hommes meurent. Les civils ne sont pas protégés, pas plus que les militaires eux-mêmes ne parviennent à se protéger des djihadistes », a-t-elle exposé.

FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES PEUPLES

Celle qui se définit comme une « femme africaine de gauche » écarte d'un revers de main les arguments invoqués par les puissances occidentales pour justifier leurs guerres sur le continent. Protéger les Africains des fanatiques ou des dictateurs ? « Des milliers d'Africains se noient en Méditerranée, dans l'indifférence. On ne peut pas prétendre vouloir faire notre bien en faisant la guerre chez nous, en pillant nos richesses et en nous fermant la porte de l'Europe ! » rétorque-t-elle. Libérer les femmes de traditions ou pratiques rétrogrades ? « Ce système cynique, sexiste et raciste instrumentalise toutes les causes. Il usurpe celles des femmes pour justifier les guerres », réplique-t-elle. Pour la candidate à la succession de Ban Ki-moon, ces expéditions militaires sont d'abord le miroir d'un « capitalisme meurtrier » et l'expression d'une « stratégie de recolonisation, dans laquelle l'ONU, prise en otage, sert de cheval de Troie ». Aminata Traoré espère, elle, « faire entendre la voix des peuples ». Pour renouer avec la raison d'être des Nations unies : la paix.

***Aminata Traoré** est essayiste. Elle est ancienne ministre de Culture du Mali.

« **Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes.** » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

Loisir et politisation du plaisir

L'offensive néolibérale menée depuis la fin des années 1970 n'a de cesse, lit-on un peu partout, de créer des conditions de travail et d'existence ne pouvant manquer de rappeler le XIX^e^ siècle – disons : de la Révolution française à la révolution d'Octobre. Au commencement de ce long XIX^e^ siècle, un théoricien va sourdement mais profondément marquer le mouvement socialiste allemand (Hess, Lassalle, Marx) puis français (Jaurès, Fournière, Basch), au point de devenir le philosophe de la Troisième République, c'est-à-dire d'un régime tendanciellement soucieux de répondre aux aspirations populaires : Johann Fichte (1762-1814).

PAR **ROMAN CZAPSKI***

C'est que la Révolution française est une pièce maîtresse de l'histoire allemande : saluée quasi unanimement par la République allemande des lettres et ses figures tutélaires (Kant, Goethe, Schiller), elle ne manqua pas d'être condamnée dès lors que l'égalité dépassa le stade déclaratif pour être mise en œuvre. C'est ce fort moment de socialisation du politique (1793) que Fichte choisit pour publier son premier grand texte militant, les *Considérations destinées à rectifier le jugement du public sur la Révolution française*. Le conseil adressé à un public savant effrayé aura désormais valeur de maxime : « Introduisez dans vos entretiens sur la conscience, le juste et l'injuste, une mère accoutumée aux douleurs de l'enfantement, un soldat blanchi au milieu des dangers, un digne campagnard, et vos idées gagneront en clarté, en même temps que vous éclaircirez les leurs ; à quoi bon les Lumières si elles ne pénètrent pas dans la vie ? » Nous avons affaire ici à un programme philosophique d'action sociale.

LE BESOIN EST UNIVERSEL

Le *besoin* – et le philosophe rajouterait volontiers : le besoin de science – n'est plus l'apanage de la classe laborieuse (celle des « non-propriétaires »). Il est désormais d'autant moins méprisable que son concept émane de la reconnaissance de la nécessité des rapports sociaux en ce qu'il embrasse la totalité de l'expérience possible imaginable. Autrement dit, le besoin n'est pas réductible à l'élémentaire vital, à l'activité ayant pour but la reproduction, par le travail, de l'existant ; il ne se pose pas comme limite purement naturelle devant recevoir satisfaction et dont il faudrait se contenter par une existence animale ou végétative. Bien au contraire, il se voit élever qualitativement à la puissance de son propre dépassement. Le besoin, donc, loin de posséder un sens régressif tendant inéluctablement vers la réduction de l'humanité à ses déterminations animales, n'a de cesse, selon Fichte, de faire signe vers son propre élargissement et vers son propre renforcement. La bouche elle-même, pourra-t-on lire en substance dans le *Fondement du droit naturel* (1796), auparavant organe destiné à remplir la fonction la plus égoïste qui soit, celle consistant à happer la nourriture, est désormais l'organe de la parole et du chant, de la plainte et de la revendication – du baiser, écrira Roland Barthes. Le besoin peut et doit être conçu, non pas uniquement en sa détermination minimale, mais en tant qu'exigence d'une vie aux potentialités infinies dont le concept

> « Le besoin peut et doit être conçu, non pas uniquement en sa détermination minimale, mais en tant qu'exigence d'une vie aux potentialités infinies dont le concept régulateur est le maximum. »

régulateur est le maximum. En effet, et ainsi qu'en témoignera l'énoncé sentencieux du *Système de l'éthique* de 1798, « c'est nous qui nous sommes contentés de moins que ce que nous pouvions exiger ».
Est-ce dire que le philosophe méprise les besoins fondamentaux, organiques, corporels ? On devinera aisément que le problème est ailleurs : s'il n'a pas de mots assez durs envers les « réalistes » qui ne portent leur intérêt qu'au « manger, à la soif, à l'habillement », il n'est pas plus tendre envers les « idéalistes » qui, se croyant dégagés de toute contrainte matérielle, auraient renoncé à penser à partir d'où ils pensent, c'est-à-dire leur situation dans la société à laquelle ils doivent tout, et qui leur impose en retour des devoirs. On ne se libère jamais tout seul : « être libre, c'est vouloir libérer tout ce qui nous entoure ». Le réalisme et l'idéalisme constituent les deux facettes du dogmatisme. Or, l'intérêt de la conception fichtéenne du besoin tient dans le fait qu'elle permet de comprendre la compénétration du réel et de l'idéal, l'historicité même du besoin par le progrès technique, scientifique et moral. Cela ne peut manquer de déboucher sur une radicale réforme politique et sociale.

LE PLAISIR, EN TANT QUE SENTIMENT DE L'ÉLARGISSEMENT DU BESOIN

Dans sa détermination la plus immédiate et la plus étroite, le besoin est donc universel. Mais il ne l'est pas moins (et, oserait-on dire : davantage) dans l'enrichissement progressif de ses déterminations et par son auto-spiritualisation : « le seul plaisir de l'être raisonnable fini, lit-on dès 1795, est le sentiment de l'élargissement de ses besoins ». Il ne s'agit pas, évidemment, de posséder et d'accumuler des objets sur le mode de la dépendance, ce qui ne constituerait en rien un gain qualitatif par rapport aux besoins élémentaires : il s'agit d'en éprouver le *sentiment*. Le plaisir, en tant que sentiment de l'élargissement du besoin, est la découverte par l'être raisonnable fini de potentialités qu'il ne soupçonnait pas *en lui*. Le plaisir, cet « agréable sentiment d'étrangeté », tranche avec une quotidienneté majoritairement vécue comme inesthétique et répétitive. Il se voit alors lui-même dégradé au rang de luxe à l'usage exclusif de quelques-uns, alors même que le plaisir authentique comme pain de l'esprit plaide lui-même, malgré sa privatisation, pour sa socialisation. Il faut se souvenir de la célèbre formule de Kant selon laquelle « est beau ce qui plaît universellement sans concept » : la radicalisation du kantisme opéré par Fichte consiste dans la revendication de cet accès au beau. Mieux : le beau *est* ce geste d'ouverture, qui est en même temps accession au concept d'humanité et reconnaissance, en soi, de cette appartenance. Par la médiation d'une œuvre d'art, je découvre, en moi, des sentiments et des pensées jusqu'alors insoupçonnés : spectateur actif de cette œuvre, j'en deviens, thématique cher à l'école romantique, co-créateur. Si le besoin est certes lié au devoir-être quotidien de la perpétuation de l'espèce par l'activité productrice de la « classe fondamentale » (c'est-à-dire, dans le Saint-Empire germanique d'alors, la classe ouvrière agricole), il ne saurait pourtant s'y réduire dans la mesure où toute satisfaction d'un besoin produit un nouvel effort, une actualisation du devoir-être. Or, cette conception possède un corollaire directement politique et social qui, sans pour autant se faire oublieux de l'adage brechtien selon lequel « la bouffe passe avant la morale », élève le besoin en son exigence proprement humaine : tendre à l'égalité morale de tous les membres de la société, sans distinction d'origine ou de classe.

> « Le loisir est bien le temps de la liberté en acte. Il est, par excellence, le lieu et le moment par lequel la société s'affecte et s'éduque par elle-même. »

FAVORISER AUTANT QUE POSSIBLE LE RAPPORT DE TOUS AU LOISIR

À la vérité, quelles sont donc les conditions de possibilité de la participation de tous à la vie de l'esprit ? À ce que chacun puisse demeurer ouvert à telle pièce de théâtre, à telle œuvre picturale ? Ouverture qui n'est jamais que l'intensification de son propre moi. Ces conditions forment les critères les plus sûrs pour juger de la valeur d'un État, de la conduite d'un gouvernement, de l'organisation sociale ou, pour conférer une dimension normative : de toute vie démocratique digne de ce nom. Si *L'État commercial fermé*, traité d'économie politique publié par Fichte en 1800 suite à la « querelle de l'athéisme », porte la marque de son temps (la lutte contre le mercantilisme), la condition fondamentale de toute vie démocratique n'a pas perdu de son actualité : favoriser autant que possible le rapport de tous au loisir, c'est-à-dire diminuer toujours plus la pénibilité et la durée du temps de travail au profit du temps nécessaire au recouvrement de ces forces et à leur libre développement.
On conviendra aisément que cette exigence, alliée à celle selon laquelle « chacun doit pouvoir vivre de son travail », impose une organisation du système de production bien différente de celle que nous connaissons. Jaurès, dans sa thèse latine consacrée à Fichte, n'hésitait pas à qualifier cette nouvelle organisation de « collectiviste », condition de possibilité du communisme spirituel. C'est en effet un apport de Fichte que d'avoir travaillé à l'exigence de la suppression du luxe et de l'oisiveté de la classe possédante. Le luxe n'étant tel que s'il est placé hors de portée de la majorité en tant que prétendu besoin exclusif de la minorité, le premier et le plus universel de tous ceux que nous trouvons, celui qui, par sa capture quantitative et sa dégradation qualitative, fait avorter jusqu'à la considération même du *devenir*, c'est le temps. Par-delà la sévère nécessité d'un travail bien souvent imposé (« il faut complètement renoncer au lamentable désir de voir la formation de l'enfant se terminer au plus vite pour qu'il puisse gagner sa vie par le travail ») – le loisir est bien le temps de la liberté en acte. Il est, par excellence, le lieu et le moment par lequel la société s'affecte et s'éduque par elle-même. Il est par conséquent chose très sérieuse, dans la mesure où il conditionne le devenir-principe de cette même liberté : appropriation de soi et intensification de son moi au sein d'un espace conçu par Fichte comme *public*. En effet, il précise dans son *Fondement du droit naturel* que cet espace doit être public afin que les citoyens puissent se rassembler « en tout lieu [...] au cas où les gouvernants voudraient se rebeller ».
Le peuple n'étant jamais rebelle, puisqu'aucun pouvoir ne le transcende, mais *révolutionnaire*, nous sommes bien en présence, aujourd'hui, d'une rébellion contre-révolutionnaire. À cet égard, l'anthropologie fichtéenne et le droit social qui l'accompagne peuvent réapparaître, certes comme des maillons insuffisants, mais nécessaires à nos revendications. ■

***Roman Czapski** est doctorant en philosophie à l'université de Strasbourg.

La première grève de l'Histoire, les ouvriers de Menideh El-Deir

« C'est sous la forme des coalitions qu'ont toujours lieu les premiers essais des travailleurs pour s'associer entre eux. La grande industrie agglomère dans un endroit une foule de gens inconnus les uns aux autres. La concurrence les divise d'intérêts. Mais le maintien du salaire, cet intérêt commun qu'ils ont contre leur maître, les réunit dans une même pensée de résistance - coalition. »

(Karl Marx, *Misère de la philosophie*, 1847
Réponse à la philosophie de
la Misère de M. Proudhon)

Par **Mickaël Bouali***

Grève, occupation, blocage, ces termes ont inondé la sphère médiatique durant ce printemps social intense, les uns et les autres étant diversement employés à dessein d'influencer l'opinion. Alors que les commentateurs semblent redécouvrir, à chaque nouveau mouvement, blocages et piquets de grève, il semble que dès l'origine ces phénomènes soient intrinsèquement liés. Si l'expression *faire grève* ne semble dater que du début du XIXe siècle, le fait lui-même pourrait lui être antérieur de près de 3 000 ans.

En ce qui concerne l'expression, elle dérive de la place de Grève, qui occupait le bord de Seine à Paris et servait de théâtre aux exécutions judiciaires. C'était également le lieu où plusieurs corps de métiers parisiens avaient pour habitude de se tenir afin d'attendre du travail. Un retournement du sens s'opère avec l'avènement des coalitions d'ouvriers, qui refusant de travailler tant que leurs revendications n'étaient pas entendues, s'assemblaient sur ladite place.

SOUS LE RÈGNE DE RAMSÈS III

Cependant, pour trouver trace de la première grève dont nous ayons connaissance, il nous faut remonter à la fin de l'Âge du Bronze, au XIIe siècle avant J.-C., sous le règne de Ramsès III, deuxième souverain de la XXe dynastie et le dernier grand pharaon du Nouvel Empire. L'apogée de la civilisation égyptienne apparaît bien loin, la pyramide de Khéops à Gizeh est alors vieille de près de 1 400 ans et les ambitions des Pharaons au Proche-Orient ont été contrariées par de nouvelles puissances, à l'instar du Mittani, des Assyriens et surtout des Hittites. Bien plus, depuis un demi-siècle, c'est tout le bassin oriental de la Méditerranée qui fait face aux invasions des Peuples de la Mer, entraînant dans leur sillage un degré de destruction cataclysmique et la chute des plus grandes puissances de l'époque, à l'exception notable de l'Égypte. En effet, ni la civilisation mycénienne en Grèce égéenne, ni les différents royaumes de la côte syrienne, ni surtout le redoutable Empire hittite ne se relèveront de cette période. Ce phénomène et l'identité même des Peuples de la Mer demeurent relativement méconnus, faute de sources suffisantes, et l'on a, au cours du XXe siècle, sensiblement réévalué le degré de responsabilité des Peuples de la Mer dans la chute de ces États. La recherche historique évoluant à l'aune des préoccupations de son temps, ce sont essentiellement des causes économiques qui ont été avancées durant la deuxième moitié du XXe siècle, sous l'influence du paradigme marxiste. Si les traces de destruction sont indéniables, d'autres éléments ont permis d'appuyer l'hypothèse,

« Si l'expression *faire grève* ne semble dater que du début du XIXe siècle, le fait lui-même pourrait lui être antérieur de près de 3 000 ans. »

aujourd'hui majoritaire, d'une crise systémique des économies et des systèmes politiques du Bronze récent, faisant des tensions sociales et des bouleversements internes qui en résultent un facteur explicatif majeur de cet effondrement général. De même, alors que la crise écologique que connaît notre planète ne cesse de placer cette préoccupation au cœur du débat, des explications relevant de phénomènes climatiques et naturels ont peu à peu vu le jour. Conjonction de séismes, sécheresse récurrente à l'origine de disettes et de problèmes d'approvisionnement, responsabilité des sociétés humaines dans le bouleversement voire la destruction de leur écosystème, de nombreuses explications sont avancées sans qu'aucune, cependant, ne fasse l'objet d'un large consensus. Retenons pour notre part, qu'un phénomène aussi global doit trouver son origine dans une combinaison de facteurs, et non répondre à une causalité unique, et que ces invasions, loin d'être la seule cause de cet effondrement en sont vraisemblablement aussi une conséquence. (Cline E.H., *1177 av. J.-C., Le jour où la civilisation s'est effondrée*, Paris, 2015).

> « Si nous en sommes arrivés à ce point, c'est à cause de la faim et de la soif ; il n'y a plus de vêtements, ni d'onguents, ni de poissons, ni de légumes »

LE PAPYRUS DE LA GRÈVE

L'Égypte, on l'a dit, résiste à ce déferlement, mais la situation économique est alors désastreuse, et Ramsès III ne cesse de défendre les frontières de son royaume face aux vagues d'invasion successives des Peuples de la Mer et aux incursions récurrentes des Libyens. C'est dans ce contexte, pour le moins mouvementé, qu'intervient la première manifestation connue d'action collective et concertée d'un groupe de travailleurs pour obtenir le paiement de son salaire. L'affaire nous est connue par divers *ostraca* (tesson de céramique qui sert de support à des inscriptions) mais surtout par le Papyrus de la Grève, rédigé par le scribe Amennakht et conservé au Musée égyptologique de Turin. Elle concerne les ouvriers et artisans de Deir el-Médineh, l'agglomération à l'Ouest de Louxor où résident et travaillent ceux qui bâtissent les nécropoles de la Vallée des rois. De l'avis général, ces ouvriers bénéficient de conditions de vie largement supérieures à celles de la grande majorité des sujets du royaume. Peintres, maçons, sculpteurs, tailleurs de pierre, leur savoir-faire est recherché et ils perçoivent ordinairement un salaire en nature, diversifié, sous forme de grains, de miches de pain ou encore de mesures de bières, en fonction de leur niveau de compétence.

Cependant, la crise économique et la corruption qui gangrène les différents échelons de l'administration royale expliquent les retards de paiement et la dégradation progressive des conditions de vie. Le scribe débute son récit ainsi :

« An 29, deuxième mois de l'hiver, jour 10. En ce jour, l'équipe a passé les cinq postes de garde en disant : "Nous avons faim, 18 jours se sont déjà écoulés durant le mois [sans paiement]", et ils allèrent s'asseoir à l'arrière du temple de Menkheperre [Thoutmosis III]. »

Une tentative de conciliation avec les autorités locales débute mais elle échoue très rapidement. Des promesses sont faites, mais les ouvriers ne reprennent pas le travail et poursuivent leur campement jusqu'à la nuit. Si les temples sont ciblés, c'est qu'ils sont à la fois, centre religieux, économique, bâtiment administratif et relais du pouvoir royal. Ils entendent donc paralyser les principaux centres de pouvoir et, à défaut de salaire, ils exigent de se faire livrer le grain accaparé par le clergé.

Le deuxième jour, ils envahissent l'enceinte sacrée du temple de Ramsès II, mettant en fuite les scribes et les gardes. Devant l'absence de réactions satisfaisantes des pouvoirs locaux, ils profitent de la nuit pour se tailler une ouverture et décident de camper à l'intérieur même du temple. La réaction des autorités ne se fait pas attendre, au chef de l'administration locale, venu parlementer, Amennakht expose les revendications des travailleurs :

« [...] Si nous en sommes arrivés à ce point, c'est à cause de la faim et de la soif ; il n'y a plus de vêtements, ni d'onguents, ni de poissons, ni de légumes ; Écrivez au pharaon, notre bon seigneur, à ce propos, et écrivez au vizir, notre supérieur, pour que les provisions nous soient données ! »

Une partie des revendications est entendue et les salaires du mois précédent sont payés. Cependant, les ouvriers exigent également les rations correspondant au mois en cours et viennent occuper le quartier des soldats pour obtenir du chef de la garde, Mentmosès, qu'il mène leur délégation auprès du temple de Thoutmosis. Après bien des promesses, et malgré le soutien des autorités, ils envahissent finalement le temple funéraire de Ramsès III et parviennent, à l'issue de cette épreuve de force, à obtenir le paiement intégral de ce qui leur dû.

La première grève attestée dans l'Histoire se termina donc par une victoire des grévistes au bout de quelques jours. Cependant, très vite, les retards de paiement recommencèrent et les grèves se poursuivirent épisodiquement tout au long du siècle, les autorités alternant entre répression et satisfaction des revendications, lorsque la corruption des administrateurs locaux était trop importante. Cette dégradation générale des conditions de vie coïncida avec les premiers pillages dans la nécropole royale. Et qui mieux que les générations de travailleurs ayant construit ces tombeaux étaient à même d'en percer les défenses, faute de rémunération convenable ? Ce fut en tout cas, le raisonnement des autorités de l'époque. ■

> « Après bien des promesses, et malgré le soutien des autorités, ils envahissent finalement le temple funéraire de Ramsès III et parviennent, à l'issue de cette épreuve de force, à obtenir le paiement intégral de ce qui leur dû. »

***Mickaël Bouali** est responsable de la rubrique Histoire.

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

Brésil, contrastes et disparités

Les fortes inégalités de développement qui ont jalonné l'histoire du Brésil se retrouvent dans les résultats électoraux.

PAR **HERVÉ THERY***

Même si l'expression est rebattue (mais elle était neuve quand Roger Bastide l'a créée en 1957), le Brésil est bien un « pays de contrastes ». Les différences de niveau de développement y sont extrêmement fortes, bien plus qu'en Europe et en Amérique du Nord, plus même qu'ailleurs en Amérique latine, il existe un tel écart entre les niveaux de vie du Centre-Sud et les régions périphériques du Nordeste et d'Amazonie que l'on se prend parfois à douter qu'il s'agisse du même pays. Bernard Bret, en s'appuyant sur la *Théorie de la justice* de John Rawls et en transposant la pensée de ce philosophe sur le terrain des inégalités/injustices spatiales (*Pour une géographie du Juste, Lire les territoires à la lumière de la philosophie morale de John Rawls)* a bien montré que, dans le cas du Nordeste on avait à faire à des inégalités, anciennes et enracinées, si fortes et si préjudiciables aux plus pauvres que l'on était bien là devant une injustice.

Pour comprendre ces disparités, le poids de l'histoire est évidemment la première clé : occupées et structurées en fonction d'activités économiques diverses, en plusieurs « cycles » distincts, les régions brésiliennes ont longtemps été organisées en bassins d'exportation presque autonomes. Les disparités qui existent entre elles reflètent donc largement l'inégale réussite de leur histoire économique particulière, et alors que le Nordeste n'a jamais vraiment pu se remettre du déclin des plantations de canne à sucre, le Sudeste a bénéficié, après le « cycle » économique du café, de l'essentiel du développement industriel qui s'est produit après la crise de 1929. Les « barons du café » avaient alors compris que l'avenir n'était plus aux exportations agricoles et réinvesti dans l'industrie les capitaux qu'ils avaient pu sauver, lors de l'effondrement des cours du café, grâce à l'intervention de l´État, qu'ils contrôlaient largement.

> « Alors que le Nordeste n'a jamais vraiment pu se remettre du déclin des plantations de canne à sucre, le Sudeste a bénéficié, après le "cycle" économique du café, de l'essentiel du développement industriel qui s'est produit après la crise de 1929. »

DES INÉGALITÉS QUI SE PERPÉTUENT

Or, après ce tournant, l'histoire économique brésilienne a changé de rythme. Aux cycles successifs s'est substituée la constitution progressive d'une économie nationale nouvelle, dont les bases sont toutes situées dans une seule région, le Sudeste, et plus particulièrement sur l'axe Rio-São Paulo. Le clivage principal oppose donc désormais un centre et une périphérie, le cœur développé et le reste du pays. Or les inégalités entre eux tendent à se perpétuer et à s'aggraver, car le centre bénéficie de la majeure partie des investissements, qui y trouvent une meilleure rentabilité grâce à de meilleures infrastructures, à la meilleure qualification de la main-d'œuvre, à la concentration des fournisseurs et des clients. Se développant plus vite, il réclame et obtient plus d'attention des pouvoirs publics, attire les éléments les plus dynamiques des autres régions, leurs capitaux et leurs ressources en tout genre.

Le PNUD publie sur son site brésilien un *Atlas du développement humain des communes* qui contient plus de 200 indi-

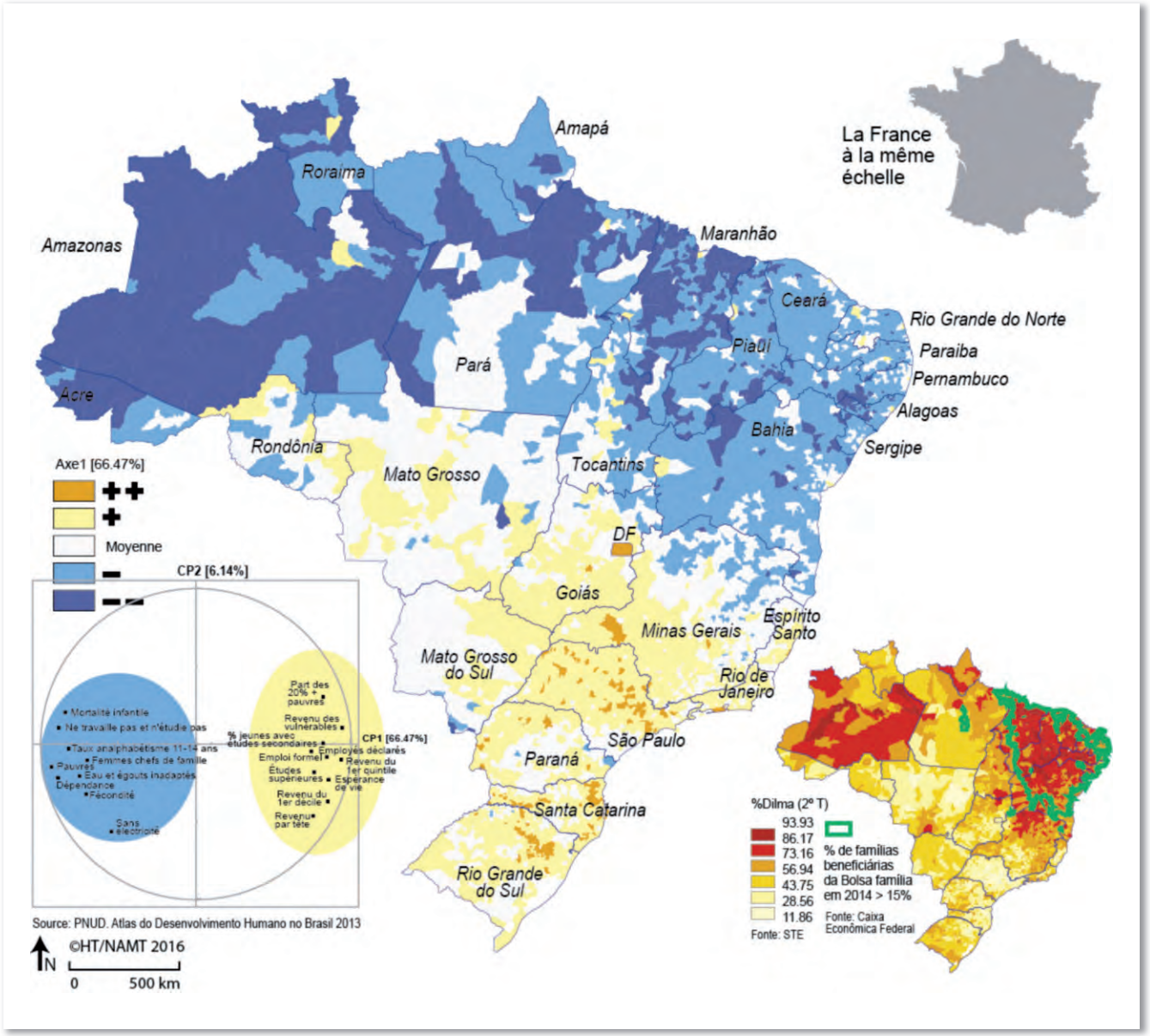

cateurs. En soumettant les plus discriminants à une analyse factorielle on peut produire une carte de son facteur principal, qui représente à lui seul 66,47 % de la variance. Deux groupes de variables se détachent, dont l'un rassemble les éléments d'un clair syndrome de sous-développement : forts taux de pauvreté, de dépendance, de chômage, d'évasion scolaire, d'analphabétisme des jeunes, fécondité et mortalité infantile élevées, prédominance des femmes parmi les chefs de familles monoparentales, absence ou insuffisance des réseaux électriques, d'eau et d'égouts. L'autre groupe bénéficie au contraire d'une série de caractéristiques positives : espérance de vie et revenus par tête élevés (notamment ceux du premier décile et du premier quintile), pourcentage élevé de jeunes ayant conclu des études secondaires ou suivant des études supérieures, importance de l'emploi formel et des employés déclarés, mais aussi pourcentage élevé de la part des revenus allant aux 20 % les plus pauvres, ce qui indique une moindre inégalité.

> « Politiquement comme économiquement il y a donc nettement deux Brésils. »

La carte du score des communes pour ce facteur fait apparaître que le premier groupe correspond au Nordeste (y compris le nord du Minas Gerais) et à l'Amazonie, et le second au Sud-Sudeste, élargi au Mato Grosso do Sul, au Sud do Goiás et au District fédéral de Brasília, qui forment un bloc compact de hauts indices. On notera que la région de production de soja du Mato Grosso atteint désormais des niveaux comparables à ceux des régions les plus avancées du Sudeste.

En rapprochant cette carte de celle des voix obtenues par Dilma Rousseff, la candidate du Parti des Travailleurs (PT) au second tour de l'élection présidentielle de 2014, qui elle-même se superposait largement dans le Nordeste à celle des bénéficiaires de la *Bolsa Familia* (liseré vert sur la carte), on comprend bien quelle était la base sociale de celle qui a succédé à Luiz Inácio « Lula » da Silva. Ses deux mandats (2003-2010) et le premier mandat de Dilma (2011-2014) avaient été marqués par une très forte expansion de la politique de redistribution des revenus par le biais d'une augmentation du salaire minimum et d'un vaste programme d'allocation aux familles les plus pauvres. Politiquement comme économiquement il y a donc nettement deux Brésils. ■

***Hervé Thery** est directeur de recherche émérite au CNRS et professeur invité à l'université de São Paulo.

La culture scientifique est un enjeu de société. L'appropriation citoyenne de celle-ci participe de la construction du projet communiste. Chaque mois un article éclaire une question scientifique et technique. Et nous pensons avec Rabelais que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » et conscience sans science n'est souvent qu'une impasse.

Ces étranges nanoparticules

Du grec *nano* (nain), les « nanosciences » désignent l'étude de l'infiniment petit à l'échelle du nanomètre (milliardième de mètre, millième de micron) ou de quelques centaines de nanomètres. Il s'agit d'objets très petits mais beaucoup plus grands que ceux étudiés par la physique des particules, qui s'intéresse au noyau des atomes.

Par **Aurélie Biancarelli-Lopes***

Bien qu'elles soient un objet d'étude passionnant très moderne, les nanosciences sont présentes dans notre environnement depuis très longtemps. On peut par exemple penser au vase de Lycurgue, datant du IV[e] siècle après JC et exposé au *British Museum* de Londres. Il présente la particularité de changer de couleur en fonction de l'éclairage :

- vert, lorsque la lumière arrive de l'extérieur (en réflexion),
- rouge, lorsque la lumière traverse le verre (en transmission).

Cette propriété est liée à la présence de nanoparticules d'or et d'argent dont le diamètre est compris entre 50 et 70 nanomètres.

Le papillon *Morpho* d'Amérique centrale présente sur ses ailes une irisation bien particulière due à un réseau de nanotrous. Leur taille caractéristique est celle de la longueur d'onde de la lumière, le réseau interagit avec celle-ci, ce qui explique la couleur du papillon !

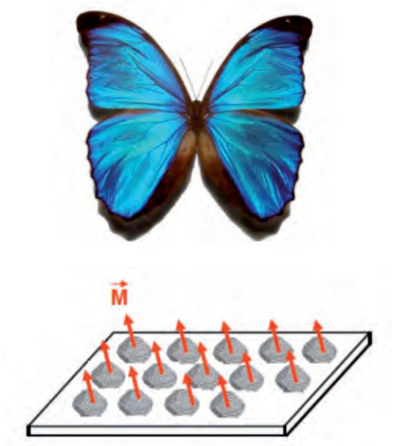

LES NANOSCIENCES : BRIQUES ÉLÉMENTAIRES DES TECHNOLOGIES MODERNES

Les nanoparticules, les objets nanostructurés... forment aujourd'hui, grâce à leurs propriétés spécifiques, les briques élémentaires de nos technologies modernes. On peut penser en particulier aux propriétés magnétiques, et aux propriétés catalytiques.

L'un des intérêts des nanoalliages de cobalt-platine est le stockage de l'information. En effet, une nanoparticule porte une aimantation (un « moment magnétique total »). Or, lorsque les nanoparticules sont suffisamment petites, l'aimantation peut se renverser spontanément sous l'effet de la température, c'est ce qu'on appelle le « superparamagnétisme ». Le temps moyen entre deux renversements est appelé « temps de Néel ». Si le temps nécessaire à la mesure de l'aimantation est inférieur au temps de Néel, l'aimantation paraît nulle et la particule est dans un état « superparamagnétique ». Le cas de l'alliage de cobalt-platine est intéressant car il présente à l'état volumique un état physique « ordonné » permettant de limiter cet effet. La démonstration de l'existence de cet état physique au cœur des nanoparticules d'alliage permettrait l'utilisation de ces particules dans le cadre du stockage à haute densité de l'information.

L'étude des surfaces des nanoalliages et en particulier de la ségrégation superficielle présente un intérêt considérable pour la catalyse chimique. En diminuant la taille des catalyseurs jusqu'à l'échelle nanométrique, on augmente de façon importante la surface réactive. Le contrôle des réactions catalytiques dépend des catalyseurs donc de la possibilité d'élaborer ceux-ci en fonction des caractéristiques souhaitées. Par exemple, la présence d'atomes de palladium à la surface de nanoalliages or-palladium permet de sélectionner une réaction particulière, celle de la catalyse de l'oxydation de monoxyde de carbone (CO) en dioxyde de carbone (CO_2).

ALLIAGES USUELS ET NANOALLIAGES

À l'échelle « macroscopique » (c'est-à-dire de la vie courante), un métal pur a des caractéristiques bien connues. Mais l'ajout d'un ou plusieurs autres éléments permet de faire varier considérablement ses propriétés. En métallurgie, à l'échelle ordinaire, pour un alliage qu'on dit « massif » de deux métaux, on peut étudier assez simplement l'état physique (solide /liquide, ordonné/désordonné, etc.) en fonction de sa composition et de sa température et le décrire à l'aide d'un seul diagramme, dit « diagramme de phase » (voir encadré).

Mais si l'on veut étudier l'état physique des nanoalliages, c'est bien plus difficile. La taille des grains de matière, alors constitués d'au moins deux espèces chimiques différentes, va de quelques atomes (des petites molécules) à quelques dizaines de milliers (de très grosses particules dont les propriétés tendent vers celles de l'alliage à l'échelle macroscopique) et le comportement diffère de celui de l'alliage massif sur plusieurs points. Les nanoparticules d'alliages peuvent adopter une large variété de formes en fonction de leurs compositions (différentes espèces chimiques en présence), mais aussi de leurs tailles, etc. Dans le cas d'un alliage de deux espèces, on peut s'interroger sur l'arrangement chimique de ces deux espèces l'une par rapport à l'autre : une structure cœur-coquille, un oignon avec des couches successives de l'une et l'autre des deux espèces chimiques, une structure de type « janus » avec ou sans coquille, ou encore un système ordonné. Dans une collection de nanoparticules, a-t-on l'une ou l'autre de ces structures ou une collection d'objets avec plusieurs structures ? Il faut alors encore s'interroger sur la taille et la morphologie de ces nanoalliages, car chaque type de structure, de taille... est susceptible d'avoir son propre diagramme de phase. Le diagramme de phase de nanoalliages est donc composé d'une multitude de diagrammes de phase.

LA SIMULATION NUMÉRIQUE

En d'autres termes, la détermination expérimentale de l'état physique des nanoalliages n'est pas envisageable de façon générale, malgré les récents progrès en la matière. Une partie de la difficulté se situe dans la distinction entre l'agrégat isolé et la collection d'agrégats. C'est pourquoi on tente d'avoir recours à des simulations numériques qui se placent entre la théorie et l'expérience. Elles apportent à l'expérimentateur une meilleure compréhension des phénomènes et un guide prédictif du comportement (en fonction de la taille, de la température et de la composition) des agrégats qu'il forme. La simulation numérique peut être vue comme une sorte d'expérience numérique parfaite, soutenue par les mathématiques et l'outil informatique, permettant au physicien ou au chimiste d'étudier le cas d'une nanoparticule isolée ou d'une collection de nanoparticules identiques et ainsi de confronter les modèles théoriques développés aux résultats expérimentaux.

Les modèles utilisés permettent ici de rechercher la configuration la plus stable, c'est-à-dire la plus basse en énergie. Une des questions qui se posent alors aux chercheurs est celle du paramétrage de son modèle. C'est certainement l'une des questions les plus délicates, une bonne paramétrisation permettant la comparaison avec l'expérience dans les limites du modèle choisi. L'apport majeur de l'ordinateur est de permettre la réalisation d'un grand nombre de calculs, c'est-à-dire d'un grand nombre d'expériences en testant différentes organisations des nanoparticules pour différentes combinaisons de tailles, morphologies, compositions, températures...

Ainsi, au-delà de leurs utilisations dans divers domaines de la vie industrielle, médicale ou autre – et qui peuvent être sujettes à débats – les nanoparticules sont aussi l'objet de recherches fondamentales en physique, chimie et métallurgie et mettent en jeu des questions délicates de mathématiques et d'informatique.

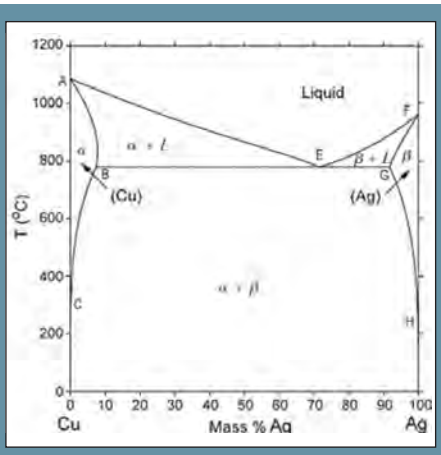

DIAGRAMME DE PHASE :

En métallurgie on représente souvent l'état (ordre/désordre, solide /liquide...) d'un alliage métallique binaire A-B (ici cuivre – argent) en fonction de sa composition (pourcentage de A et de B) et de sa température. Sur l'axe horizontal on met le pourcentage du premier métal (ici le cuivre) dans l'alliage. Sur l'axe vertical, on indique la température. Pour un pourcentage de métal et une température donnés, avec un peu d'habitude, on peut alors lire l'état physique de l'alliage sur le graphique.

*Aurélie Biancarelli-Lopes est docteur en science des matériaux et nanosciences. Elle est rédactrice en chef adjointe de *Progressistes*.

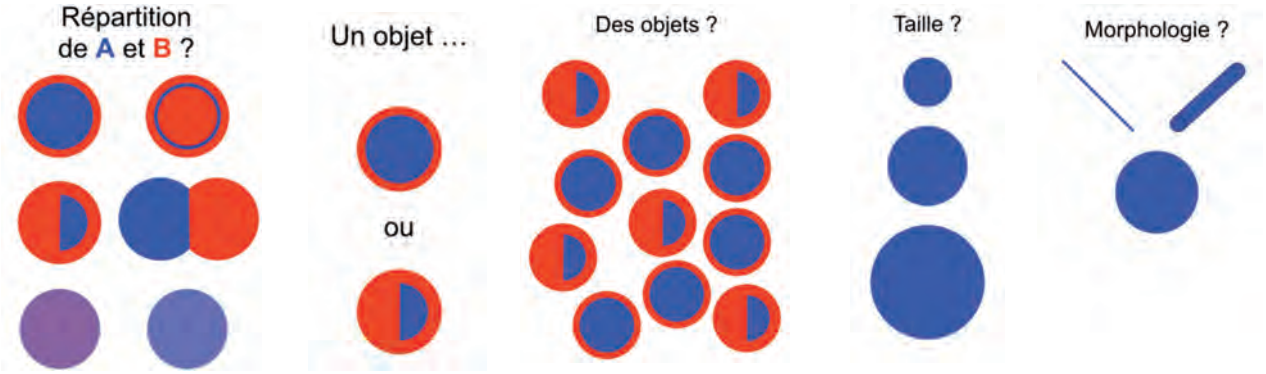

PAR **GÉRARD STREIFF**

Les Français et la fraude fiscale

Le sondage Odoxa/*Le Parisien* (avril 2016) sur les Français et la fraude fiscale est doublement intéressant. D'abord parce qu'il montre que les citoyens sont conscients du problème, que la condamnation populaire de cette pratique est très forte.
Neuf Français sur dix considèrent que la fraude fiscale est un problème important qui nuit à l'économie. Une écrasante majorité pense qu'elle n'est pas assez sanctionnée ni suffisamment traquée (83 %). Alors qu'à ses yeux, c'est une pratique immorale (81 %). Bref une opinion lucide et critique.

Mais une partie des questions de la même enquête, ainsi que les commentaires des sondeurs et de la rédaction, tendent à banaliser le sujet, à effacer l'enjeu autant que faire se peut. On colle en effet dans le questionnaire des questions telles que « Est-ce qu'il vous est arrivé de payer au noir un garagiste ou une personne faisant du *baby-sitting* ? » ou encore des bavardages comme « Si vous aviez beaucoup d'argent… » Bref, on détourne l'attention. Et de ce genre de questions, Gael Sliman d'Odoxa se permet de tirer cette conclusion : « C'est ce rapport très ambivalent des Français à la fraude qui rend si compliquée la lutte contre ces pratiques. »… D'où les titres du journal qui euphémisent à mort, genre « Fraude fiscale : le paradoxe français » (en Une) ou « La fraude fiscale, une ambiguïté bien française » (en pages intérieures) ; En somme, nous sommes tous des Cahuzac (en puissance). Enfin, pour conclure l'opération, il y a « l'expert » qui ramène sa science, en l'occurrence Pascal Saint-Amans, de l'OCDE, qui nous explique, angélique, que la fraude, c'est quasiment de l'histoire ancienne, que les lois anti-fraude sont aujourd'hui impitoyables, que « *Panama papers*, c'est le dernier soubresaut d'un monde qui appartient au passé » et que « le compte en Suisse, c'est fini ! ».
Voilà comment, partant d'un fait grave et d'une vraie colère populaire, on détourne, on manipule, on ment, effrontément. Jusqu'au prochain scandale où il faudra renouveler l'argumentaire. ■

Pour chacun des qualificatifs suivants, diriez-vous qu'il s'applique plutôt bien à la fraude fiscale :

*Coûteuse pour la société :	**88 %**
*Mondialisée :	**88 %**
*Répandue :	**84 %**
*Grave :	**83 %**
*Pas assez sanctionnée :	**83 %**
*Pas suffisamment traquée :	**83 %**
*Égoïste :	**82 %**
*Immorale :	**81 %**

De plus en plus d'informations sur les pratiques de fraudes ou d'évasions fiscales sont publiées. Diriez-vous que c'est avant tout le signe :

*qu'il existe de plus en plus de cas de fraudes fiscales : **55 %**

*que la fraude fiscale échappe de moins en moins à la surveillance des États et des journalistes : **44 %**

Si un élu que vous appréciez et dont vous jugez le bilan positif était impliqué dans une affaire de fraude, pourriez-vous voter pour lui ?

***Non, 78 %**
***Oui, 21 %.**

PAR MICHAËL ORAND

L'amour dure cinq ans : le divorce en France

En 2014, 123 500 divorces ont été prononcés en France. Alors que le nombre de divorces avait augmenté continûment depuis le milieu des années 1970, un recul s'est amorcé au cours des dernières années : entre 2010 et 2014 le nombre de divorces prononcés chaque année a ainsi diminué de 8 %.
La baisse du nombre de divorces est le résultat de deux facteurs : la baisse du nombre de mariages d'une part, qui a repris depuis le début des années 2000, et la baisse de la propension à divorcer d'autre part. Entre 2010 et 2014, l'indice conjoncturel de divortialité est ainsi passé de 52 à 44 %, ce qui signifie que la probabilité qu'un mariage prononcé en 2014 se termine par un divorce est de 44 %.

Parmi l'ensemble des divorces prononcés en 2014, ce sont les mariages conclus en 2009 qui ont été le plus concernés, soit une durée de cinq ans de mariage. Si les taux de divorces ont fortement augmenté au cours des 40 dernières années, la structure du taux de divorce en fonction de la durée de mariage est pour sa part restée étonnamment stable : le taux de divorce est relativement bas pour les deux premières années de mariage, atteint un pic important pour les mariages de cinq ans, puis diminue progressivement à mesure que la durée de mariage augmente.. ■

NOMBRE DE MARIAGES ET DE DIVORCES EN FRANCE DEPUIS 1950

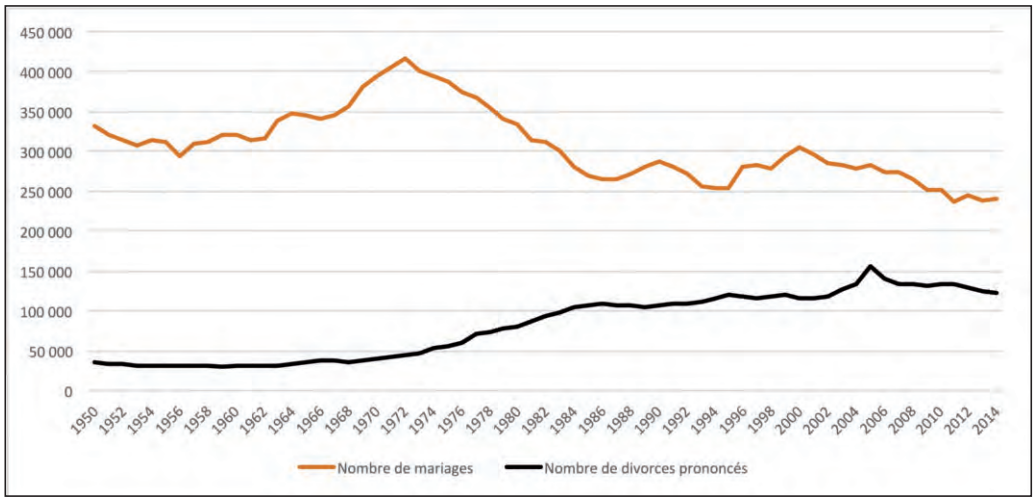

Source : ministère de la Justice, INSEE, *Statistiques de l'état civil.*

TAUX DE DIVORCE SELON LA DURÉE DU MARIAGE

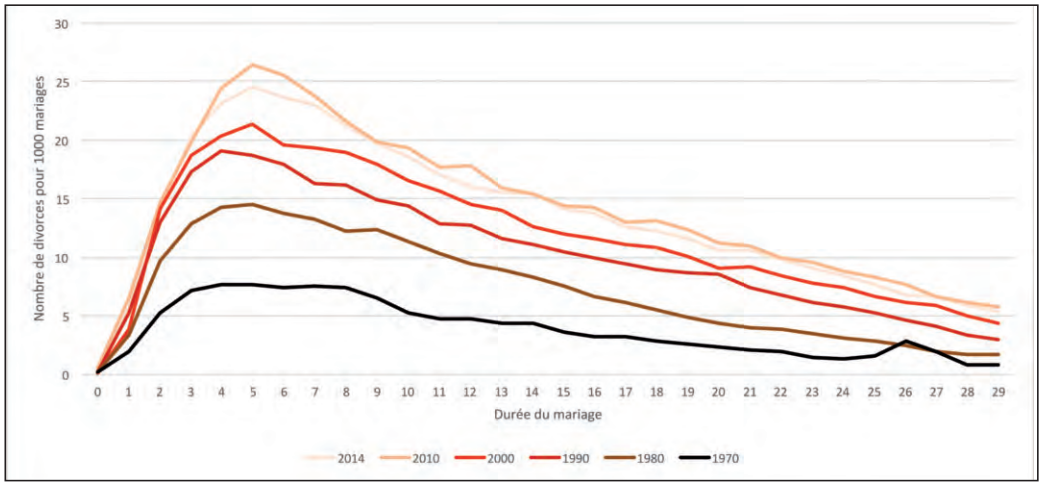

Source : ministère de la Justice, INSEE, *Statistiques de l'état civil.*

Élise Fontenaille, une auteur du partage

Ancienne journaliste, Élise Fontenaille publie depuis une vingtaine d'années des romans à destination de la jeunesse et des adultes. À ma sollicitation de l'interviewer pour *La Revue du Projet*, elle a répondu avec spontanéité et enthousiasme : « faisons-le dès cet après-midi ». Cet article s'inscrit dans la continuité de ce qui a été écrit sur la littérature jeunesse dans les *Lire* précédents (décembre 2015 et mai 2016) : comment et pourquoi écrire pour la jeunesse ? Élise Fontenaille nous livre ses réponses.

Propos recueillis par Camille Ducrot

Vous écrivez sur des sujets très variés, récit de vie, historique, science-fiction. Vous parlez un jour de Bansky, le lendemain des Indiens d'Amérique et ensuite des habitants de Haïti.

Mon dernier livre s'intitule *La Dernière reine d'Ayiti* effectivement. Il raconte l'extermination des Taïnos, peuple des Caraïbes lors de l'arrivé des conquistadors – épisode largement méconnu. Beaucoup de mes lecteurs considèrent que c'est le meilleur de mes livres. L'idée m'est venue comme souvent de mes voyages et de mes rencontres. Une documentaliste m'avait proposé d'intervenir au Canada (j'ai écrit plusieurs livres sur Vancouver après y avoir vécu deux ans) avant de

> « Mes romans engagés sont des récits d'aventure et de voyage, des road-movies pour adolescents. »

m'inviter en République Dominicaine où elle avait été mutée. J'y ai découvert des histoires que j'ai voulu raconter : celle des sœurs Mirabal (*Les Trois sœurs et le dictateur*) et celle des Taïnos. C'est en voyageant et en lisant que me viennent les idées de mes romans, à partir de faits divers ou d'événements historiques : je m'imprègne des lieux, je me documente dans des livres, auprès des chercheurs ou des archives. Je lis des témoignages d'époque comme celui de Bartolomé de las Casas en ce qui concerne les massacres faisant suite au débarquement de Christophe Collomb (*Historia de las Indias*, Bartolomé de las Casas).

> « Mes héros subissent des épreuves mais s'en sortent toujours : c'est ma seule règle, je refuse de désespérer la jeunesse. »

Mes livres les plus récents sont marqués par le réel mais j'ai une approche large de la littérature, j'écris de la science-fiction aussi. Mes romans engagés sont des récits d'aventure et de voyage, des *road-movies* pour adolescents. Même s'ils s'appuient sur des « histoires vraies », mes récits historiques ou de fait-divers finissent toujours en fiction.

Vous écrivez consciemment de la littérature « engagée » ?

Non, je n'aime pas trop les étiquettes. J'ai juste envie de partager mes découvertes ; je ne veux pas écrire sur ce qui est déjà connu mais partager mes sidérations, mes indignations et mes enthousiasmes plus que mes valeurs. Mes parents étaient communistes cependant et je lisais étant petite des récits glorieux d'URSS. C'était galvanisant pour une enfant. La force de la colère face à l'injustice, la force de la révolte ont dû me marquer. Mais j'espère m'en détacher un peu. Je voudrais écrire des

mélanges de ces belles histoires qui ont du souffle. Je suis assez cynique par rapport aux adultes mais avec les jeunes je pense qu'il y a toujours de l'espoir. Mes héros subissent des épreuves mais s'en sortent toujours : c'est ma seule règle, je refuse de désespérer la jeunesse. Je préfère leur donner des envies, des exemples.

Quel est votre rapport à la littérature jeunesse ?

J'écris pour les adultes comme pour les enfants. D'ailleurs j'ai écrit récemment deux livres sur le même thème : *Eben ou les yeux de la nuit*, publié aux éditions du Rouergue et *Blue Book*, plus documentaire, chez Calman-Levy. Il s'agissait pour moi de transmettre l'histoire des Héréros, un peuple de Namibie, exterminé par les Allemands au début du XXe siècle que j'ai découvert en faisant des recherches sur mon arrière-grand-père Charles Mangin, général à la tête des tirailleurs sénégalais. Les deux livres sont complémentaires et *Blue Book* peut être lu par des lycéens. Le récit historique qui y est présenté est plus dense, plus incarné, plus long aussi. Les maisons d'édition déterminent dans quelle catégorie va sortir le roman mais je sais à qui je m'adresse. J'y réfléchis quand je commence à écrire, et souvent le premier jet est plutôt un roman adulte.

> « Je m'adresse aussi à mes jeunes lecteurs en leur apportant des histoires qu'ils ne connaissent pas, qui disent autre chose parfois que ce qu'ils ont appris. »

Je cherche à donner le goût de lire aux jeunes – je pense d'ailleurs que c'est tout l'intérêt de la littérature jeunesse. Il n'y a pas de plus belle récompense qu'un élève qui m'avoue avoir dévoré mon livre. C'est un peu dans ce cadre que je mets en scène des personnages à qui il arrive des aventures. Dans *Le Garçon qui volait les avions*, le héros est atypique avec un destin sidérant. Son histoire crée de l'émotion et de l'empathie mais il faut, en plus de l'histoire, porter une attention particulière à la narration. Sur l'histoire de Colton Harris-Moore, héros du livre cité ci-dessus, par exemple, nous avons été deux à écrire, Pascale Marret et moi-même mais mon ouvrage a reçu plus de bonnes critiques alors que le sien est bien plus documenté. Je ne réfléchis cependant pas à qui je m'adresse quand je crée un personnage, je le laisse prendre de l'épaisseur seul. Je travaille en revanche à écrire simplement quand je fais un ouvrage jeunesse, car la beauté et la force sont dans la simplicité de l'écriture. Je fais un vrai travail sur la rapidité de l'action (mes textes jeunesses sont assez courts) et sur sa fluidité. Je cherche à éviter l'ennui pour accrocher l'enfant.

Je m'adresse aussi à mes jeunes lecteurs en leur apportant des histoires qu'ils ne connaissent pas, qui disent autre chose parfois que ce qu'ils ont appris. Mais finalement cela touche autant les adultes que les adolescents. Chacun de mes livres touche un public différent qui se mêle parfois. Et comme j'écris pour tout âge, certains de mes lecteurs passent de la littérature jeunesse à la littérature adulte dans ma propre bibliographie. C'est assez plaisant. ■

Élise Fontenaille publie la majorité de ses ouvrages jeunesses aux éditions du Rouergue, maison d'édition qui se dit « réputée sans concession et d'une grande exigence d'écriture, un espace d'écriture libre ». De fait les textes édités par Élise Fontenaille et d'autres sont touches à tout, ouverts sur le monde et sur les styles (il faut lire la collection « Doado noir » !). Lire les livres de cette auteur, c'est aussi découvrir une belle maison d'édition, créée en 1986 à Rodez.

À LIRE, PETIT FLORILÈGE :

- ***La cérémonie d'hiver,*** Éditions du Rouergue, collection « Doado noir », 2010. Histoire d'une jeune indienne qui attend l'heure de se venger des blancs.
- ***Le garçon qui volait des avions,*** Éditions du Rouergue, collection « Doado », 2011. Histoire inspirée par Colton Harris-Moore, le « voleur aux pieds nus », jeune garçon qui fuit le foyer dans lequel il est placé pour vivre en forêt et qui est connu pour avoir volé un avion à 16 ans…
- ***Les trois sœurs et le dictateur,*** Éditions du Rouergue, collection « Doado », 2013. Quand Mina se rend en République dominicaine, elle ne s'attend pas à rencontrer un bout de son histoire, lié à la résistance contre la dictature.
- ***Bansky et moi,*** Éditions du Rouergue, collection « Doado », 2014. L'histoire de Darwin qui se réveille un matin avec une grande fresque taguée sur le mur en face de sa fenêtre. S'ensuivent alors de belles rencontres.
- ***Eben ou les yeux de la nuit,*** Éditions du Rouergue, collection « Doado », 2015. Eben, adolescent noir aux yeux bleus, apprend un jour qu'ils sont l'héritage de l'histoire coloniale de son peuple… La révolte n'est pas loin.
- ***Blue Book,*** Calman-Levy, 2015. Sur le même sujet que Eben ou les yeux de la nuit.
- ***La révolte d'Eva,*** Éditions du Rouergue, 2015. Histoire vraie d'une adolescente confrontée à la tragédie de l'histoire.
- ***La dernière reine d'Ayiti,*** Éditions du Rouergue, 2016. Récit du génocide des Tainos lors de l'arrivée de Christophe Colomb aux Antilles.

Enseignement de l'histoire - Enjeux, controverses autour de la question du fascisme

ADAPT/SNES Éditions

JOËLLE FONTAINE, GISÈLE JAMET

PAR SÉVERINE CHARRET

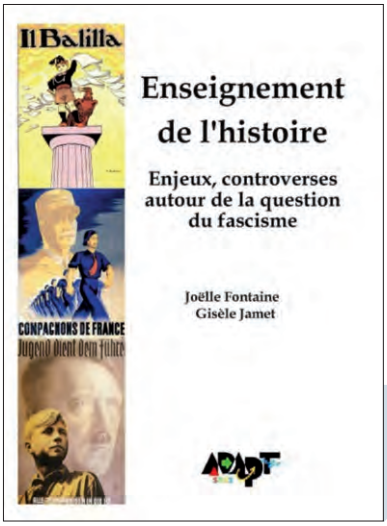

Cet ouvrage, écrit par deux enseignantes du secondaire, s'inscrit dans une réflexion plus large, menée par le SNES-FSU, sur les transformations de l'éducation nationale. Ainsi, l'adaptation de l'école publique française à la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Union européenne « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde » a abouti à une remise en cause des principes hérités du Conseil national de la Résistance devant permettre l'élévation générale du niveau de culture et de formation. À l'appui, une citation extraite du rapport Thélot de 2004 : « La notion de réussite pour tous ne doit pas prêter à malentendu. Elle ne veut certainement pas dire que l'École doit se proposer de faire que tous les élèves atteignent les qualifications scolaires les plus élevées. Ce serait à la fois une illusion pour les individus et une absurdité sociale puisque les qualifications scolaires ne seraient plus associées, même vaguement, à la structure des emplois. »
La conséquence pour l'enseignement de l'histoire a été ce que les auteures décrivent comme une « normalisation insidieuse » à travers la remise en cause de la continuité chronologique au profit d'un découpage thématique, l'accent mis sur quelques concepts (brutalisation, guerre d'anéantissement…) plutôt que sur les événements, la charge contre la notion de causalité, le poids pris par les compétences sur les connaissances…
Pour les auteures, ces choix, entrés en force dans les programmes dans les années 1990, se sont traduits par des apprentissages plus superficiels, une baisse de l'intérêt des élèves pour l'histoire, une perte de sens. Mais ils ont surtout abouti à une « lecture dogmatique de l'histoire » qui se reflète dans l'enseignement du fascisme.
La notion a en effet purement disparu des programmes, tout comme la crise de 1929, la guerre d'Espagne, l'antifascisme et dans une moindre mesure l'Italie de Mussolini, tandis que l'étude du système concentrationnaire allemand, centré sur le génocide des Juifs et des Tziganes, laisse dans l'ombre les centres de détention pour les opposants au nazisme et les résistants. L'accent est désormais mis sur le concept, pourtant controversé, de « totalitarisme » qui permet « une criminalisation du communisme » au détriment d'une analyse sérieuse de son histoire et efface le caractère propre du fascisme, notamment son anticommunisme et sa nature contre-révolutionnaire, la violence qu'il exerce contre les syndicalistes et son lien étroit avec les classes capitalistes.
Alors que les programmes font la part belle à l'esprit critique, les élèves sont peu à peu privés des outils leur permettant de penser. Joëlle Fontaine et Gisèle Jamet rappellent donc l'importance de défendre l'enseignement de l'histoire, aussi parce que la discipline forme à une citoyenneté consciente des rapports sociaux et des luttes, bien loin d'une promotion incantatoire des valeurs de la République. ■

Libérer le sport. 20 débats essentiels

Éditions de l'Atelier, 2015

NICOLAS BONNET-OULADJ ET ADRIEN PÉCOUT

PAR IGOR MARTINACHE

Le titre de l'ouvrage a de quoi intriguer : de quoi faudrait-il exactement libérer le sport ? De l'intervention publique, de l'emprise des dirigeants ou de celle des logiques marchandes ? Les réponses qu'en donnent les deux auteurs, Nicolas Bonnet-Ouladj et Adrien Pécout, ne laissent plus de doute à l'issue de la lecture, mais ont de quoi prendre à contre-pied les lectrices et lecteurs se croyant incollables sur le sport et les enjeux qui le traversent, mais aussi celles et ceux qui ont tendance à minimiser ces derniers, voire à croire qu'il s'agirait d'une question apolitique.

Respectivement responsable de la commission sport du PCF et président du groupe communiste-Front de gauche au Conseil de Paris et journaliste sportif au quotidien *Le Monde*, les auteurs passent ainsi en revue 20 débats relatifs à l'organisation des pratiques et spectacles sportifs, allant de l'opportunité de la candidature parisienne à l'organisation des Jeux olympiques de 2024 à celle du maintien de représentations nationales pour les athlètes de haut niveau, en passant par le financement du sport, la place du bénévolat, la démocratie dans les fédérations, l'EPS scolaire, les salaires des sportifs professionnels, le dopage, le handisport, les paris, la quête de performance ou encore le rapprochement entre sport et art. Sans prétendre faire le tour de la question à chaque fois, les auteurs résument en quelques pages et de manière pédagogique les enjeux en jeu en partant à chaque fois d'un exemple concret et en s'appuyant sur les avis de divers spécialistes – sociologues, économistes, physiologistes, mais aussi organisateurs, syndicalistes et pratiquants –, avant de proposer quelques voies à suivre pour faire du sport un levier de libération. Ils évitent ce faisant de tomber dans ce fréquent écueil consistant à naturaliser les pro-

priétés du sport, que ce soit pour les enchanter – en érigeant celui-ci comme un facteur de cohésion, de santé ou d'intégration en soi – ou pour le diaboliser. De même qu'il n'y a pas de sports de riches et de sports de pauvre ou de sports de filles et de sports de garçons par nature, comme le rappellent également les auteurs, le sport n'est que ce que l'on en fait à l'instar des autres éléments qui composent notre culture commune. Charge à nous de créer les cadres pour en faire une pratique émancipatrice sur le plan individuel et collectif, plutôt que d'aliénation, comme quand il est laissé aux griffes du capital. D'aucuns pourront trouver certaines propositions un peu trop vagues ou naïves, à l'instar de celle d'organiser un grand relais mixte de 24 heures et sans classement réunissant les athlètes de tous les pays à la fin des Jeux olympiques ; il n'empêche qu'elles ont incontestablement le mérite de balayer nombre d'idées reçues et de bousculer le fatalisme et le cynisme qui entourent trop souvent ces questions dans les discours publics. Et de convaincre que le sport constitue bel et bien un enjeu éminemment politique. ■

Bertha von Suttner : une vie pour la paix

Traduit de l'allemand par Jean-Paul Vienne

Éditions TURQUOISE « Le temps des femmes »

BRIGITTE HAMANN

Par Yvette Lucas

Rien, si ce n'est son éducation cosmopolite, ne semblait prédisposer Bertha Sophie Felicitas comtesse Kinský von Chinic und Tettau, devenue par son mariage baronne von Suttner, à devenir une figure centrale de la lutte pour la paix à la veille de la Grande Guerre, à fonder le Bureau international pour la paix et plusieurs sociétés de paix, et à être la première lauréate du Prix Nobel de la paix. L'historienne Brigitte Hamann a publié en 1986 la biographie de cette figure à la dimension internationale, dont l'effigie figure sur la pièce autrichienne de 2 €, actuellement en circulation dans l'Europe entière. Passionnant volume de 600 pages, il a fallu près de vingt ans pour que cet ouvrage paraisse enfin en France, traduit de l'allemand par Jean-Paul Vienne, lui-même militant engagé de longue date pour la paix.

Suivant étape par étape la vie de Bertha von Suttner, la naissance et le déroulé semé d'embûches, dont elle relevait indéfiniment le défi, de son engagement pour la paix, la biographe nous plonge en même temps dans l'histoire de l'Autriche et de l'Europe des années 1880 à 1914. C'est donc, avec comme support l'histoire militante d'un couple, car le baron Arthur von Suttner, mari de Bertha, accompagna constamment son combat, une remarquable étude sociale et politique de la période que nous livre Brigitte Hamann. Le découpage du récit suit bien entendu les étapes de la vie de Bertha von Suttner, les difficultés de l'existence auxquelles elle dut faire face, ses premiers essais comme femme de lettres jusqu'à la parution de son ouvrage choc *Bas les armes* (1889 – elle avait déjà 45 ans), fraîchement accueilli au demeurant, mais source incontestée de son engagement définitif en faveur de la paix. La biographe étudie en détail et toujours en situation, les refus, les incompréhensions, les abandons, mais aussi et grâce à l'inaltérable ténacité de Bertha, les soutiens obtenus et l'aboutissement de sa lutte pour la paix avec la tenue de la conférence internationale de la paix de La Haye (1899), du Congrès universel de la paix (Monaco, 1902), suivis de bien d'autres conférences et congrès. Ce combat s'accompagnait tout au long de l'apparition de nombreuses associations pour la paix ; il mena Bertha jusqu'à la Maison Blanche en 1904, la mit en relation avec le tsar de Russie et diverses autorités mondiales. Jusqu'à l'obtention du Prix Nobel de la paix en 1905, après lequel elle poursuivit son action.

Militante sans limites, Bertha von Suttner participa aussi à la Conférence internationale des femmes (Berlin 1904) et mena parallèlement, avec son mari Arthur, une intense lutte contre l'antisémitisme. Dans le chapitre qui traite de cet aspect on peut noter la puissance de l'antisémitisme dans l'Europe d'alors : « L'engagement de Bertha von Suttner contre l'antisémitisme finit par porter préjudice au bon renom des sociétés de la paix qui furent de plus en plus vilipendées, traitées "d'associations de juifs", d'antiallemandes, antipatriotiques, de cosmopolites, d'impies » écrit Brigitte Hamann. Raisons pour lesquelles ce combat ne fut pas des plus faciles.

Les relations qu'avait nouées Bertha avec Alfred Nobel lors d'un séjour à Paris où elle avait travaillé pour lui furent l'occasion de soutiens financiers non négligeables de la part de l'industriel, même s'il ne manquait pas de désaccords entre eux au sujet du combat mené par l'héroïne du combat pacifiste. Elle fit aussi, assez tardivement, la connaissance de Jean Jaurès avec qui elle entretint une relation épistolaire, encore assez peu connue. Morte d'un cancer en 1913, Bertha échappa au désespoir de voir son œuvre impuissante à éviter une des plus grandes catastrophes de l'histoire.

Par le truchement de la biographie de son héroïne, Brigitte Hamann fait l'histoire d'une époque. Son livre fort bien traduit par Jean-Paul Vienne, se lit avec aisance et passion. Il présente en outre toutes les qualités d'un ouvrage universitaire : notes abondantes, glossaire, liste des journaux cités, abondantes notices biographiques, repères chronologiques sur la vie de Bertha von Suttner, liste de ses œuvres, liste des noms cités. Le tout éclairé par de nombreuses illustrations et citations que complète un cahier de photographies hors texte. ■

Le projet communiste de demain ne saurait se passer des élaborations théoriques que Marx et d'autres avec lui nous ont transmises. Sans dogme mais de manière constructive, *La Revue du projet* propose des éclairages contemporains sur ces textes en en présentant l'histoire et l'actualité.

La fusion du socialisme et du mouvement ouvrier

Quelle doit être la nature d'un parti révolutionnaire ? Doit-il s'aligner sur les luttes que les ouvriers mènent dans leurs usines, au risque de se limiter à des objectifs étroits ? Ou doit-il à l'inverse mettre en avant des propositions visant à transformer la société dans son ensemble, de l'usine à l'État ? Pour Lénine, un parti révolutionnaire, tel que le Parti ouvrier social-démocrate de Russie, doit prendre le risque de dépasser les revendications immédiates des ouvriers en proposant des perspectives visant à rompre « avec tout l'ordre politique et social existant ».

> Il y eut en Russie des grèves et dans les années soixante-dix et dans les années soixante (et même dans la première moitié du XIX° siècle), grèves accompagnées de destruction « spontanée » de machines, etc. Comparées à ces « émeutes », les grèves après 1890 pourraient être qualifiées même de « conscientes », tant le mouvement ouvrier avait progressé dans l'intervalle. Ceci nous montre que « l'élément spontané » n'est au fond que la *forme embryonnaire du conscient*. Les émeutes primitives exprimaient déjà un certain éveil de conscience : les ouvriers perdaient leur foi séculaire dans l'inébranlabilité du régime qui les accablait ; ils commençaient... je ne dirai pas à comprendre, mais à sentir la nécessité d'une résistance collective, et ils rompaient résolument avec la soumission servile aux autorités. Pourtant, c'était bien plus une manifestation de désespoir et de vengeance qu'une *lutte*. Les grèves d'après 1890 nous offrent bien plus d'éclairs de conscience : on formule des revendications précises, on tâche de prévoir le moment favorable, on discute certains cas et exemples des autres localités etc. Si les émeutes étaient simplement la révolte de gens opprimés, les grèves systématiques étaient déjà des embryons – mais rien que des embryons – de la lutte de classe. Prises en elles-mêmes, ces grèves étaient une lutte trade-unioniste, mais non encore social-démocrates ; elles marquaient l'éveil de l'antagonisme entre ouvriers et patrons ; mais les ouvriers n'avaient pas et ne pouvaient avoir conscience de l'opposition irréductible de leurs intérêts avec tout l'ordre politique et social existant, c'est-à-dire la conscience social-démocrate. Dans ce sens les grèves d'après 1890, malgré l'immense progrès qu'elles représentaient par rapport aux « émeutes », demeuraient un mouvement purement spontané.
>
> Les ouvriers, avons-nous dit, *ne pouvaient pas avoir* encore la conscience sociale-démocrate. Celle-ci ne pouvait leur venir que du dehors. L'histoire de tous les pays atteste que, par ses seules forces, la classe ouvrière ne peut arriver qu'à la conscience trade-unioniste, c'est-à-dire à la conviction qu'il faut s'unir en syndicats, mener la lutte contre le patronat, réclamer du gouvernement telles ou telles lois nécessaires aux ouvriers, etc. Quant à la doctrine socialiste, elle est née des théories philosophiques, historiques, économiques élaborées par les représentants instruits des classes possédantes, par les intellectuels. Les fondateurs du socialisme scientifique contemporain, Marx et Engels, étaient eux-mêmes, par leur situation sociale, des intellectuels bourgeois. De même en Russie, la doctrine théorique de la social-démocratie surgit d'une façon tout à fait indépendante de la croissance spontanée du mouvement ouvrier ; elle y fut le résultat naturel, inéluctable du développement de la pensée chez les intellectuels révolutionnaires socialistes.
>
> Lénine, *Que faire ?*, Œuvres complètes, tome V, Éditions sociales, Paris, Éditions du progrès, Moscou, 1976, pages 381-382.

PAR **FLORIAN GULLI** ET **AURÉLIEN ARAMINI**

« SANS THÉORIE RÉVOLUTIONNAIRE, PAS DE MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE »

Lorsque Lénine rédige *Que faire ?* en 1901, la Russie est agitée, depuis près d'un demi-siècle, par des mouvements ouvriers. Il est indéniable que ces mouvements populaires remettent en cause les rapports de domination qui structurent la société russe. Cependant, Lénine s'attache à montrer que ces expressions « spontanées » du mouvement ouvrier ne sont pas encore, à proprement parler, des luttes révolutionnaires.

La première phase du mouvement ouvrier est celle de la révolte, du refus de l'oppression et de la méfiance à l'égard de l'ordre établi. La seconde phase est celle des premières revendications ouvrières. Le mouvement ouvrier commence à se développer, par lui-même, dans le cadre « trade-unioniste ». Par ce terme anglais, Lénine désigne la lutte syndicale. Sans remettre en cause le système capitaliste, les revendications syndicales de type « trade-unioniste » visent par exemple à obtenir du patronat une amélioration des conditions de travail ou des augmentations de salaire.

Pour Lénine, ces formes primitives de la révolte – des briseurs de machine dans les années 1870 aux syndicalistes trois décennies plus tard – demeurent « spontanées », même si la perspective « trade-unioniste » représente incontestablement un progrès de la conscience ouvrière. Lénine appelle « spontané » un mouvement qui ne possède pas une « conscience social-démocrate »[1], c'est-à-dire une « théorie révolutionnaire » formulant expli-

citement la nature politique de la lutte : le dépassement du capitalisme et de l'autocratie.

La perspective « trade-unioniste » est insuffisante pour deux raisons. Première insuffisance : en ne posant pas la question du dépassement du capitalisme, elle ne propose aux ouvriers que des résultats ambigus. Ce que les ouvriers peuvent gagner d'un côté par leurs luttes, ils risquent toujours de le perdre de l'autre. Par exemple, ils peuvent parvenir à faire diminuer le temps de travail en faisant inscrire la journée de dix heures dans la loi. Mais ils s'exposent alors au risque de voir le patron augmenter les cadences. Plus de temps libéré du travail d'un côté, mais des heures de travail bien plus denses de l'autre. Seconde insuffisance : la lutte n'est menée que sur le terrain de la production économique. Une perspective révolutionnaire doit aller bien au-delà et soutenir les luttes y compris hors de l'usine : contre l'arbitraire policier, contre l'humiliation des nationalités, contre l'impôt écrasant les paysans, etc. C'est à cette condition que l'on peut constituer une alliance toujours plus large de tous les secteurs de la population contre le capitalisme et l'autocratie.

Pour cette raison, « *tout* rapetissement de l'idéologie socialiste, *tout éloignement* vis-à-vis de cette dernière implique, aux yeux de Lénine, un renforcement de l'idéologie bourgeoise » et de la bourgeoisie elle-même. En tant que tel, le mouvement spontané des masses n'est donc pas encore un mouvement révolutionnaire. Si Lénine considère bien que ce sont les masses qui font l'histoire – il n'est absolument pas question de croire qu'un petit groupe d'individus va révolutionner la société – il affirme toutefois que les masses ne pourront pas devenir révolutionnaires sans une théorie révolutionnaire qui donnera à la spontanéité de leur mouvement la « conscience socialiste ».

LE SOCIALISME SE DÉVELOPPE D'ABORD INDÉPENDAMMENT DU MOUVEMENT OUVRIER

Le socialisme ne dérive pas du mouvement ouvrier et ne procède pas spontanément de ses luttes, aussi violentes soient-elles. Il est élaboré, en dehors de lui, par des « intellectuels ». Marx et Engels, rappelle Lénine, étaient des « intellectuels bourgeois ». Le mouvement ouvrier ne sécrète donc pas de lui-même la théorie révolutionnaire dont il a besoin. Elle lui vient « du dehors ». Est-ce à dire que les ouvriers sont incapables de penser ? Quelques pages plus loin, Lénine revient sur l'élaboration théorique socialiste. « Il ne s'ensuit pas, écrit-il, que les ouvriers ne participent pas à cette élaboration. Mais ils n'y participent pas en qualité d'ouvrier, ils y participent comme théoricien du socialisme, comme des Proudhon et des Weitling ». Pierre Joseph Proudhon (1809-1865), ouvrier typographe, et Wilhelm Weitling (1808-1871), compagnon tailleur, furent deux grands théoriciens socialistes d'origine ouvrière. Les ouvriers ont donc apporté leur contribution au socialisme, mais « pas en qualité d'ouvrier », précise Lénine. Pour une raison simple : le travail théorique demande du temps, temps dont ne dispose pas l'ouvrier, puisqu'il travaille. Rien n'empêche qu'il théorise, mais une fois libéré des contraintes pesant d'ordinaire sur la classe laborieuse. Nul mépris à l'égard des ouvriers, donc, mais le rappel d'un fait : le travail intellectuel a des conditions sociales.

EN FUSIONNANT AVEC LE MOUVEMENT OUVRIER, LE SOCIALISME GAGNE EN MATURITÉ

Il faut donc que le mouvement ouvrier et le socialisme fusionnent. Dans *Que faire ?*, Lénine combat ceux qui minimisent le rôle de la théorie. Il leur rappelle tout ce qu'elle apporte au mouvement ouvrier. Mais la fusion transforme le socialisme lui-même et le fait parvenir à un degré de maturité supérieur.

Qu'est-ce, en effet, qu'un socialisme séparé du mouvement ouvrier ? Il a eu plusieurs visages dans l'histoire. La philanthropie bourgeoise par exemple. Elle prend sa source dans la pitié pour les pauvres ; son moyen d'action consiste à discuter avec les puissants pour obtenir quelques subsides. À l'opposé, on trouve la violence terroriste des intellectuels, c'est-à-dire la pratique de l'assassinat politique des représentants du régime comme moyen de faire entrer les masses dans la lutte. En 1881, le tsar Alexandre II fut assassiné par une organisation de ce type, « La volonté du peuple ». Le propre frère de Lénine, Alexandre Oulianov, fut arrêté et exécuté pour avoir participé à l'organisation d'un attentat contre le tsar Alexandre III en 1887.

Ce socialisme séparé du mouvement ouvrier est une sorte de paternalisme, il véhicule une image négative des masses populaires, incapables et passives. Une telle représentation est inacceptable aux yeux de Lénine, resté fidèle à l'idée énoncée naguère par Marx : « l'émancipation de la classe ouvrière doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » (Statuts de l'Association internationale des travailleurs, 1864).

Le parti révolutionnaire, pour Lénine, doit toujours être en relation avec les masses, mais sans autoritarisme ou paternalisme. Il n'est pas question de dire par exemple que la théorie et les intellectuels sont aux commandes tandis que les ouvriers exécutent. Car la théorie se nourrit du mouvement des masses. Elle essaie de tirer des enseignements des luttes. Ainsi les intellectuels n'ont-ils pas à définir la société future ; ils doivent analyser les expériences des masses. Ce que fera Lénine à propos de la Commune de Paris dans *L'État et la révolution*.

Néanmoins, la théorie doit aussi pointer les impasses de ces luttes, leur étroitesse, et s'efforcer de les corriger. Ce qui permet au mouvement ouvrier de gagner en puissance. Un parti révolutionnaire ne doit donc jamais simplement s'aligner sur les masses. Il est par exemple hors de question que le parti révolutionnaire fasse sien l'antisémitisme si celui-ci est répandu dans la population. Il doit le combattre. Mais il ne peut le faire avec efficacité qu'en entretenant un lien permanent avec les masses. ■

Notes de *La Revue du projet*

1. À partir des années 1880, « social-démocrate » devient synonyme de « marxiste » dans le mouvement ouvrier.

Rédigé en 1901 et publié en 1902, *Que faire ?* définit le rôle du parti révolutionnaire et sa relation avec les masses, ouvrières et paysannes. Il s'agit d'un écrit polémique tourné contre un courant de la social-démocratie russe : « l'économisme ». Celui-ci considère que le parti doit se contenter de suivre le mouvement spontané des masses et d'épouser ses revendications telles qu'elles s'expriment dans la lutte syndicale. Ce courant relativise ainsi le rôle de la théorie. Mais il ne faut pas oublier que Lénine s'oppose tout autant à ceux qui minimisent le rôle des masses, en particulier certains « populistes » russes, qui veulent éveiller, par des actions terroristes, un peuple dont ils ne voient pas le « génie créateur ».

LA REVUE DU PROJET

BULLETIN D'ABONNEMENT

RÈGLEMENT PAR **CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL** (À L'ORDRE DE LA REVUE DU PROJET. REMPLIR BULLETIN CI-DESSOUS).

Durée 1 an/10 numéros

BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL

❑ **Je règle par chèque bancaire ou postal (France uniquement) à l'ordre de «La Revue du Projet»**

❑ **Standard : 56 €** ❑ **Chômeurs/étudiants : 40 €** ❑ **Souscription : 72 €**

SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE
Tél. : 01 60 86 03 31 - Fax : 01 55 04 94 01 - Mail : larevueduprojet@i-abo.fr

À envoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom & prénom .....

Adresse .....

Code postal .....Ville .....

Adresse électronique .....Mobile(*) .....

(*) informations utilisées uniquement dans le cadre de l'abonnement Date :..... Signature :

RÈGLEMENT **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** (REMPLIR FORMULAIRE CI-DESSOUS).

BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE (4 fois/an)

❑ **Standard : 4 X 14 €** ❑ **Chômeurs/étudiants : 4 X 10 €** ❑ **Souscription : 4 X 18 €**

NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR

Nom : .....

Prénom :.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville :.....Pays :.....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IBAN-Numéro d´identification international du compte bancaire

BIC-Code international d´identification de votre banque

TYPE DE PAIEMENT récurrent/répétitif ☒ **Vous pouvez à tout moment vous désabonner en appelant au 01 60 86 03 31.**

CRÉANCIER : ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN - ICS : FR23ZZZ530622 - Adresse : 6, avenue Mathurin-Moreau, 75167 Paris cedex 19

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA **ASSOCIATION PAUL-LANGEVIN**

Référence unique du mandat (réservé à l'administration)

En signant ce formulaire vous autorisez l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN. Vous bénéficiez du droit d´être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Fait à : ..... Signature :

Le : .....

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n´être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l´exercice, par ce dernier, de ses droits d´oppositions, d´accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l´informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à : SERVICE ABONNEMENT - i-Abo/La Revue du projet - 11, rue Gustave-Madiot - 91070 BONDOUFLE

L'ÉQUIPE DE LA REVUE

Guillaume Roubaud-Quashie
Directeur

Clément Garcia
Rédacteur en chef

Léo Purguette
Rédacteur en chef

Jean Quétier
Rédacteur en chef

Gérard Streiff
Rédacteur en chef
Combat d'idées - Sondages

Caroline Bardot
Rédactrice en chef adjointe

Hélène Bidard
Rédactrice en chef adjointe

Davy Castel
Rédacteur en chef adjoint

Igor Martinache
Rédacteur en chef adjoint

Noëlle Mansoux
Secrétaire de rédaction

Séphanie Loncle
Collaboratrice

Marine Roussillon
Critiques

Maxime Cochard
Critiques

Florian Gulli
Dans le texte

Aurélien Aramini
Dans le texte

Nadhia Kacel
Féminisme

Mickaël Bouali
Histoire

Camille Ducrot
Lire

Bradley Smith
Mouvement réel

Corinne Luxembourg
Production de territoires

Séverine Charret
Production de territoires

Étienne Chosson
Regard

Victor Blanc
Poésies

Pierre Crépel
Sciences

Fanny Chartier
Statistiques

Antoine Lupera
contact média

Michaël Orand
Statistiques

Quentin Corzani
Travail de secteurs

Alexandre Fleuret
Vidéo
Lectrices & lecteurs

Benjamin Sozzi
Vidéo

Vincent Bordas
Relecture

Retrouvez
La Revue du projet
sur facebook

Sébastien Thomassey
Mise en page

Frédo Coyère
Mise en page et graphisme

PROCHAINS NUMÉROS

octobre : **Communs**

novembre : **Travail**

décembre : **Justice**

janvier : **Droits nouveaux**

PCF Parti communiste français

FRONT DE GAUCHE

Parti communiste français